



**HAL**  
open science

## Les oiseaux de la réserve ornithologique du Nez-de-Jobourg

Jacques Alamargot

► **To cite this version:**

Jacques Alamargot. Les oiseaux de la réserve ornithologique du Nez-de-Jobourg. Médecine vétérinaire et santé animale. 1970. dumas-04495654

**HAL Id: dumas-04495654**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04495654v1>**

Submitted on 8 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

*ALAMARGOT*

**ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT**

Année 1970

N° 42

**THÈSE**  
**POUR LE**  
**DOCTORAT VÉTÉRINAIRE**  
**(DIPLOME D'ETAT)**

Présentée et soutenue publiquement

devant la Faculté de Médecine de Paris le .....

PAR

Jacques ALAMARGOT

---

**LES OISEAUX DE LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE**  
**DU NEZ-DE-JOUBOURG**



---

Jury de Thèse :

Président : F. BOURLIERE

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris

Membres : P-C. BLIN et M. THERET

Professeurs à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

E03.09  
(Region)

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT

Année 1970

N°.....

**THÈSE**  
**POUR LE**  
**DOCTORAT VÉTÉRIINAIRE**  
**(DIPLOME D'ETAT)**

Présentée et soutenue publiquement  
devant la Faculté de Médecine de Paris le .....

PAR

Jacques ALAMARGOT  
né le 16 octobre 1945 à St-Lô (Manche)

**LES OISEAUX DE LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE**  
**DU NEZ-DE-JOUBOURG**

Jury de Thèse :

Président : F. BOURLIERE  
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris

Membres : P-C. BLIN et M. THERET  
Professeurs à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

## CHARGES D'ENSEIGNEMENT

ANNEE SCOLAIRE 1969/1970

CHAIRES	ENSEIGNEMENTS	ENSEIGNANTS
PHYSIQUE ET CHIMIE	Radiobiologie	M. MICHON
ALIMENTATION	Bromatologie fourragère et toxique Exploitation des prairies	M. RAUD M. CORRIOLS
PATHOLOGIE DU BETAIL	Pathologie Ovine en Elevage intensif	M. FAYE
PHYSIOLOGIE THERAPEUTIQUE	Pharmacodynamie du Système Nerveux	M. THEVENOT
PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION	Andrologie	M. PAREZ
ZOOTECHE	Eléments d'Economie Générale Mécanismes Economiques	M. DAVID M. LEROUX
	Application des bases économiques à l'Agriculture	M. GERVAIS

\*  
\* \*

## A MES PARENTS

Modeste témoignage de ma reconnaissance et de mon affection.

## A MA FAMILLE

A MES AMIS.

A Monsieur le Professeur BLIN  
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Qui nous a inspiré le sujet de cette  
thèse. Il nous a toujours témoigné  
une bienveillante attention.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expres-  
sion de notre sincère gratitude.

A Monsieur le Professeur THERET  
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Qui nous a fait l'honneur de siéger au  
jury de notre thèse.

Nous lui exprimons notre vive recon-  
naissance.

A Mademoiselle LECOURTOIS

Secrétaire départementale de la Société pour l'Etude  
et la Protection de la Nature en Bretagne et Cotentin,  
Conservateur de la Réserve Ornithologique du Nez de  
Jobourg.

Qui nous a conseillé dans notre tra-  
vail et nous a donné toutes les faci-  
lités pour le réaliser.

Nous lui exprimons notre sincère  
reconnaissance.

A MES AMIS, Ornithologues et naturalistes,

Qui nous ont appris à respecter,  
aimer et connaître la nature.

Qu'ils trouvent là l'expression de  
notre gratitude.

*"Beaucoup des animaux et des végétaux sauvages sont en voie de disparition ou de raréfaction avancée à travers le monde et leur liste est chaque jour plus longue. Les ravages dûs à une chasse inconsidérée, à un véritable vandalisme et surtout à la destruction des habitats en sont responsables.*

*Simultanément l'homme dégrade les terres par une mauvaise gestion des sols, répand des pesticides d'une manière incontrôlée et empoisonne la planète à l'aide de déchets de la civilisation technique déversés d'une manière abusive dans l'atmosphère et dans les eaux. Les ressources marines sont pillées par une surexploitation manifeste d'une partie des océans.*

*Une véritable réconciliation de l'homme avec la nature est souhaitable de manière que l'humanité vive en accord avec les lois naturelles dont elle ne peut se libérer que jusqu'à un certain point."*

*(Roger Heim, de l'Institut)*

## INTRODUCTION

Le 18 mai 1966, grâce au dévouement de Mademoiselle LECOURTOIS, le Nez de Jobourg était mis en réserve, c'est-à-dire officiellement protégé. Très modeste du point de vue superficie - il ne couvre que six hectares - ce petit coin de la Hague, aux confins de la presqu'île du Cotentin, est néanmoins un des rares refuges des colonies d'oiseaux de mer en Normandie.

Si d'aucuns regrettent, à tort ou à raison, les temps où le Grand Pingouin (*Alca impennis* L.) disparu en 1884, hivernait sur nos côtes, il n'y a pas lieu ici de faire le procès de notre civilisation ou de blâmer les massacres désastreux, tels qu'il y en eut aux Sept Iles, mais de préciser les capacités actuelles et le futur possible d'une telle réserve.

Ces quelques notes permettront peut-être à ceux qui, plus tard, aborderont le même sujet, d'avoir un point de référence tangible pour les années 1960-1969.

Passionné d'ornithologie, nous nous sommes d'emblée intéressé à l'avifaune de la réserve. Bien que la vocation du Nez de Jobourg soit essentiellement tournée vers l'ornithologie, ses autres aspects (botanique, entomologique, ichtyologique, mammalogique, etc ...) présentent un intérêt certain. Ils réclameraient à eux seuls un développement particulier que nous avons volontairement négligé dans le cadre de cette thèse.

## PLAN D'ETUDE

Après un bref rappel des statuts de la réserve, nous présenterons les méthodes de recherche et d'étude, ainsi que les difficultés et les incertitudes qu'elles impliquent. Nous aborderons ensuite l'étude de l'avifaune sous la forme de monographies spécifiques. Nous rappellerons à la fin de ce travail, la liste des espèces observées dans la réserve et dans les environs, avant de conclure sur la richesse ornithologique du Nez de Jobourg.

STATUTS DE LA RESERVE

LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE DU NEZ DE JOBOURG, reconnue par un arrêté portant approbation de réserve de chasse, le 18 mai 1966, est la propriété d'un particulier : Madame LEMARINEL, buraliste à JOBOURG.

Cette propriété est louée à la "Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et Cotentin" (la S. E. P. N. B. C.) par un bail, résiliable tous les trois, six et neuf ans, moyennant la somme de cent francs par an. Le Conservateur en étant, Mademoiselle LECOURTOIS, Professeur à l'Ecole Normale de Saint-Lô. Ce terrain est borné par les parcelles de Messieurs DUFOUR, HELENE Albert, LECOSTEY Constant (1).

Faute de limites précises, nous avons matérialisé l'entrée de la réserve au moyen d'une clôture placée juste au niveau du "col" du Nez. La clôture est constituée d'une quadruple rangée de fil de fer galvanisé soutenue par six piquets métalliques.

Sur toute la superficie de la parcelle (cadastrée deux hectares, un are, sept centiares (2)), la chasse est interdite en tout temps. Au-delà de la clôture, l'accès est interdit, pendant la période de reproduction, c'est-à-dire, considérant les espèces actuellement nidificatrices, du 15 janvier au 14 juillet.

Les limites supposées de la réserve sont signalées par trois écriteaux placés sur les sentiers qui donnent accès à la presqu'île. Sur ces pancartes peintes en vert, par souci de discrétion et

---

(1) Il est à remarquer que les limites précises de la parcelle ne sont ni indiquées sur le plan cadastral, ni connues de la propriétaire.

(2) La surface cadastrée correspond uniquement à la zone utilisable pour la culture ou l'élevage. La superficie totale mise en réserve comprend également toute la zone rocheuse qui borde la mer soit six à sept hectares (mesure effectuée au planimètre).

d'homochromie, est inscrit :

"RESERVE ORNITHOLOGIQUE DU NEZ DE JOBOURG"

"chasse formellement interdite en tout temps ; accès à la presqu'île interdit du 15 janvier au 14 juillet".

Au niveau de la clôture une autre pancarte rappelle au visiteur les objectifs qui justifient ces restrictions.

"RESERVE DU NEZ DE JOBOURG"

"En créant cette réserve, nous voulons conserver intact un site caractéristique des côtes de la Hague et favoriser la nidification d'oiseaux de mer. Dans ce but, l'accès vers la pointe au-delà de cette limite est interdit du 15 janvier au 14 juillet".

S.E.P.N.B.C. Secrétariat : Ecole Normale SAINT-LO.

Le gardiennage est assuré par le garde régional de la Fédération des chasseurs de la Manche. La chasse est également interdite en mer dans un rayon de 500 mètres autour de la réserve.

Afin de suivre l'évolution des colonies nidificatrices pendant les premières années d'existence de la réserve, des observateurs pénétreront dans la presqu'île exceptionnellement pendant les dates d'interdiction.

La réserve ornithologique du Nez de Jobourg est donc statutairement louée à un particulier. Le bail est résiliable tous les trois ans. Il serait vraiment dommage qu'une telle résiliation se produise. En effet, elle réduirait à néant tous les efforts de la société, ainsi que les résultats obtenus quant à l'extension de la colonie des oiseaux nicheurs.

La meilleure issue serait une prise en charge par le domaine administratif, d'autant plus que cette partie de la Hague restée entièrement à l'état sauvage pourrait judicieusement être exploitée dans un but touristique sans atteinte de la beauté du site.

## REMARQUES SUR LA TOPONYMIE METHODES D'ETUDE

Nous disposons, pour le repérage des lieux, des cartes I.G.N. (Institut Géographique National) au 1/25.000ème et surtout au 1/50.000ème, que l'on trouve facilement dans le commerce. Nous les avons employées pour l'étude géographique de la pointe de la Hague ; en ce qui concerne le Nez de Jobourg, ces cartes présentent trois inconvénients :

- 1°- l'échelle est beaucoup trop réduite (la réserve il est vrai, ne fait que six hectares).
- 2°- les détails de la côte ne sont pas toujours en accord avec les photographies aériennes. Ainsi les flots qui entourent le Nez de Jobourg sont parfois mal placés, leur nombre et dimensions sont erronés par excès ou par défaut. La "Fourquie", qui mesurait sur la carte I.G.N. au 1/25.000ème, trois millimètres, soit 3 mm. X 25.000 = 75 mètres, à une longueur réelle de 10 à 15 mètres, soit 5 fois moins.
- 3°- la toponymie est difficile à lire et surtout variable en fonction, de l'échelle de la carte, de l'édition. Le nom des lieux change d'ailleurs parfois d'une carte à l'autre. Cependant, une toponymie détaillée des reliefs s'imposait pour fixer avec précision les sites ornithologiques de la réserve. Nous avons dans ce but utilisé une carte au 1/10.000ème établie par "la mission hydrographique des côtes de France en 1929 : minute topographique n° 4", et une photographie aérienne de la mission "Les Pieux-Saint-Vaast-la-Hougue de 1965" (I.G.N.) pour localiser avec plus d'objectivité les flots.

Nous disposons, pour l'étude des oiseaux au sein de la réserve ornithologique du Nez de Jobourg, d'une bibliographie très réduite. A l'exception des articles de F. SPITZ et P. NICOLAU-GUILLAUMET, parus dans différents numéros de la revue "Oiseaux de France", nous avons dû faire appel à des notes personnelles inédites prises par Christian ARLOT, bagueur, correspondant du C.R.M.M.O. (Centre de Recherche sur les Migrations des Mammifères et des Oiseaux) et par Auguste SAMSON, ornithologue amateur, nous y avons ajouté les résultats des observations que nous avons effectuées lors de nos séjours dans la Hague.

Les dates des visites relatant des observations au Nez de Jobourg figurent dans le tableau synoptique suivant, qu'elles aient été effectuées par SPITZ, ARLOT ou par nous-même. (SAMSON s'intéresse surtout à la côte nord de la Hague).

TABLEAU SYNOPTIQUE DES VISITES EFFECTUEES  
AU NEZ DE JOBOURG

Mois Années	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	
1953								18 et 19 Sp.					53
1954				20 Sp									54
1955													55
1956													56
1957													57
1958													58
1959					9 Sp		28 au 31 Sp	1 Sp					59
1960							13 Sp						60
1961										13 et 14 Sp			61
1962				18 A1									62
1963				1 au 5 A1									63
1964			31 A1	1 et 2 A1									64
1965				12 au 16 A1									65
1966				3 A1	22 A1								66
1967				5 et 6 A1 16 Ar	10 Ar 17 Ar 22 A1		4 A1			4 A1		30 Ar	67
1968	1 A1			1 A1	22 A1		4 A1			5 A1		23 Ar	68
1969	1 A1	2 Ar		7 au 9 A1	26 A1		3 A1		15 A1				69

Légende -

Exemple : 18 et 19 Sp. dans la colonne "août", sur la ligne "1953" signifie que SPITZ a effectué une visite les 18 et 19 août 1953 au Nez de Jobourg.

De même que Sp. représente F. SPITZ, Ar. C. ARLOT et A1. moi-même.

D'après ce tableau, nous relevons le nombre relativement faible des visites et même leur absence, à certaines époques de l'année (mois de juin ou de septembre). Les observations sont donc restreintes dans le temps ; elles le sont également dans l'espace, car il est difficile de surveiller tous les points de la réserve aux mêmes instants. Cependant, si elles tombent rarement sous la critique quant à leur authenticité ou à leur contenu, les hypothèses et les conclusions quelquefois hasardeuses qu'elles entraînent méritent un peu d'indulgence.

## GEOGRAPHIE ET TOPONYMIE

C'est au confins de la Basse Normandie, dans la Hague (1), "le pays sculpté par le vent" (André GUILLON) pointe extrême du Cotentin, que s'avance le Nez de Jobourg (Fig. 1 et 2).

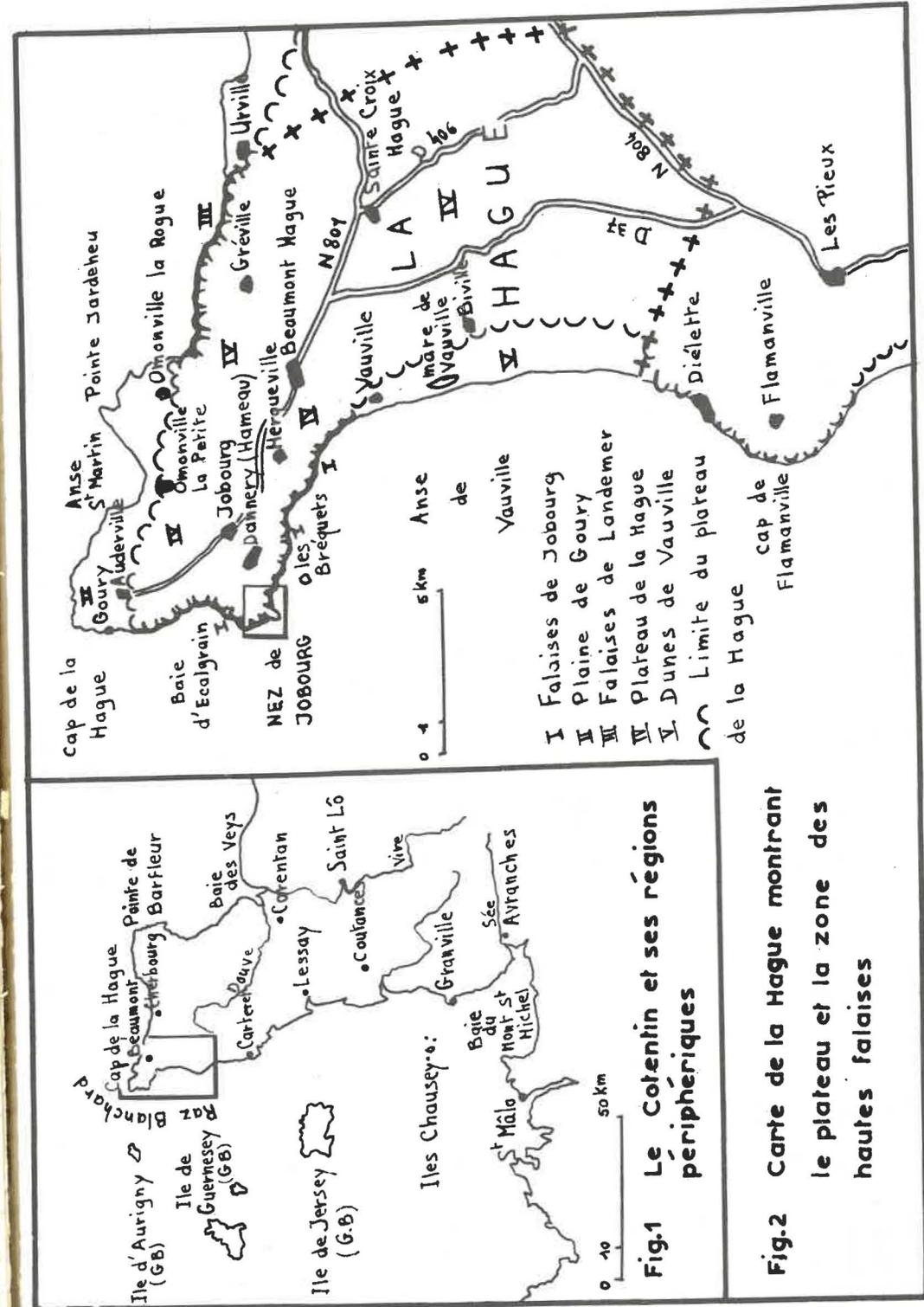
Écoutons Claude PITOIS évoquer la Hague, son pays natal : "S'élançant comme une proue dans l'océan, exposée à tous les vents du large, la Hague est âpre et austère. Son terrain torturé, ses vastes landes, ses côtes découpées, ses hautes falaises la font ressembler à quelque canton détaché de la Bretagne, où parfois se retrouveraient les coins les plus verdoyants de la Normandie. Partout la Hague montre ses vertèbres et présente au visiteur, à côté d'aspects typiquement normands, une grandeur insolite et sauvage" (2).

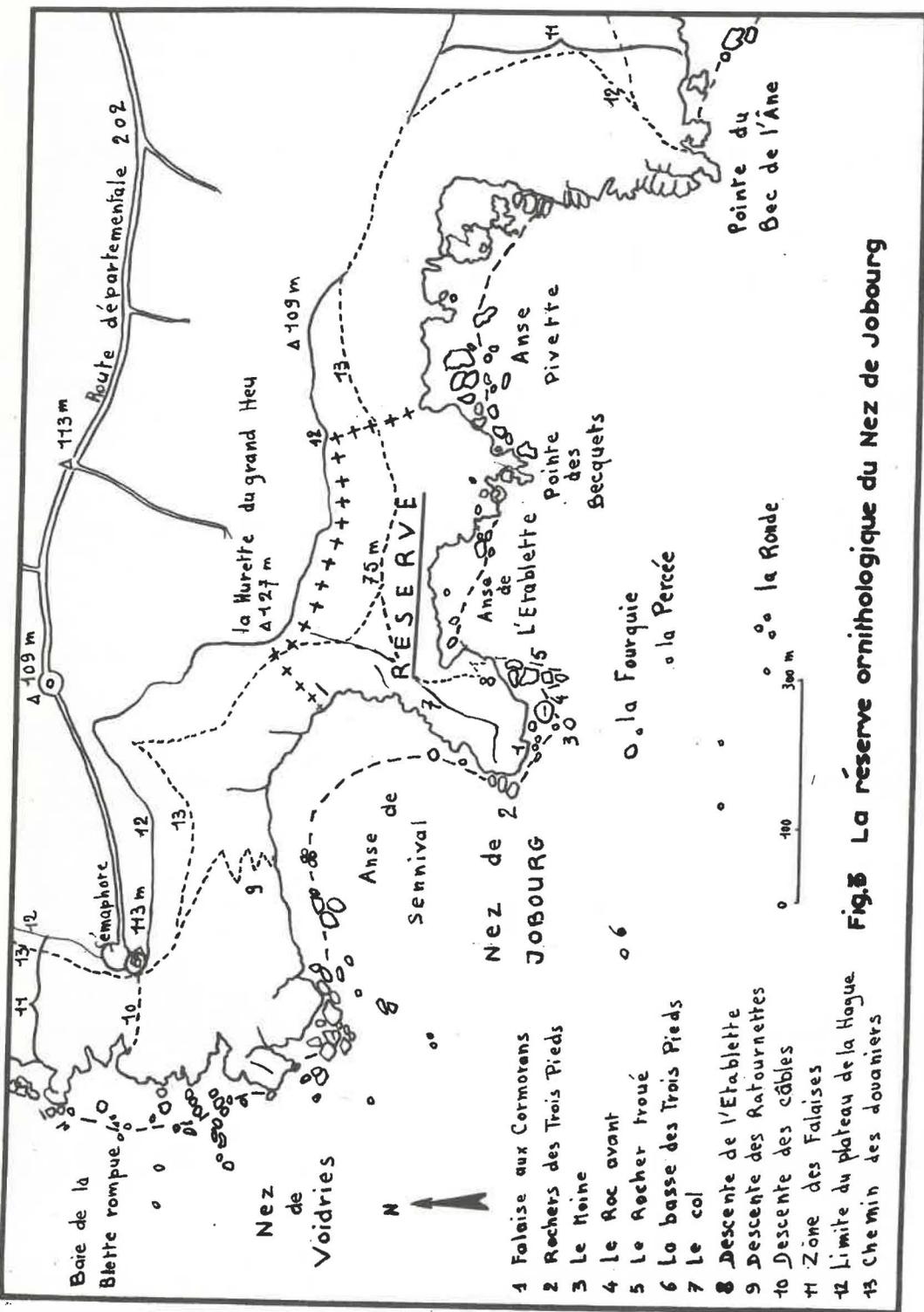
Le Nez de Jobourg est un étroit promontoire de 250 mètres environ de longueur sur 120 mètres dans sa plus grande largeur, soutenu par une arête aiguë d'une altitude variant entre 45 et 53 mètres. Ce cap ainsi défini est adossé au plateau continental lequel culmine, très près de la mer, à 127 mètres ce qui, aux dires de certains, constituerait la plus haute falaise d'Europe (Fig. 4 et 5).

Le Nez de Jobourg, dont les coordonnées sont  $1^{\circ} 56' 20''$  de latitude ouest (ou  $4^{\circ} 75'$  ouest) et  $49^{\circ} 40' 20''$  de longitude nord (ou  $55^{\circ} 19'$  nord), est à 25 kilomètres environ à vol d'oiseau de Cherbourg. Son grand axe est dirigé nord-est sud-ouest. Protégé des vents du Nord, par le plateau de la Hague, de ceux de l'Est,

- (1) Étymologiquement Hague, du vieux mot Saxon "Haga" qui signifie enclos.
- (2) Du point de vue géologique, le massif de la Hague est un complexe de roches primaires schisteuses, gneissiques et chortiteuses de couleur vert foncé, traversé de filons de roches volcaniques, le tout souvent noyé dans des formations de solifluxion quaternaires.

De la même façon, le Nez de Jobourg est constitué d'un complexe de schistes, micaschistes et gneiss difficilement dissociable. Ces roches acides conviennent particulièrement aux fougères, ajoncs, genêts et ombilics, végétation qui caractérise les landes. Dans les "Hautes Falaises de la Hague", cette population végétale revêt un caractère particulier. Soumises à la sécheresse de la rocaille des falaises et aux agressions répétées des vents d'ouest, les plantes sont recroquevillées, tourmentées, ou en "rosette", laissant, parsemés sur un tapis végétal ras, des blocs rocheux et des arbustes nains épineux.





par les falaises de Vauville-Biville, exposé au soleil pendant toute la journée, le Nez de Jobourg a une situation privilégiée.

C'est la presqu'île du Nez de Jobourg qui délimite à l'ouest la splendide anse de Sennival avec son vis-à-vis, le Nez de Voidries et à l'est, l'anse de l'Etablette. Au large du Nez de Jobourg, longeant la face ouest de la Hague, passe le raz Blanchard. Redouté de tous les navigateurs, ce courant de marée de dix noeuds, plus violent encore que celui de l'île de Sein, s'ajoute à la rudesse du paysage.

La parcelle louée comprend deux parties : une partie continentale, une partie insulaire. C'est sous ce vocable que nous les désignerons (Fig. 3).

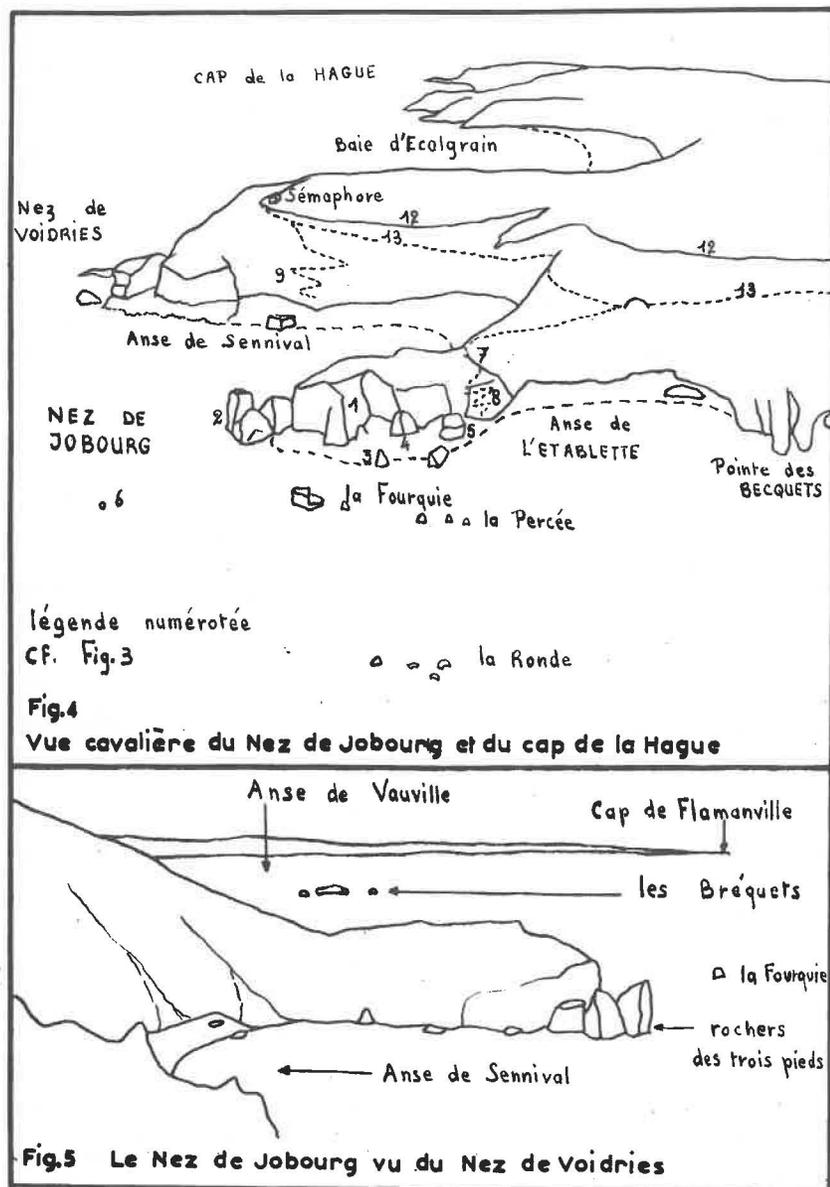
La portion continentale ne comprend qu'un seul versant exposé au sud-ouest recouvert, comme les flancs de la portion insulaire, d'une végétation rase d'herbacées et d'ajoncs. Cette pente caillouteuse donne en haut sur la table continentale cultivée, en bas directement sur la mer et sur l'étroite plage de l'anse de l'Etablette. Un petit sentier, appelé chemin des douaniers (nous sommes à 15 km. de l'île d'Aurigny) qui longe toute la côte de la Hague, traverse le glacis à mi-hauteur.

La partie insulaire de la réserve, le Nez de Jobourg proprement dit, est reliée à la partie continentale par une courte croupe rocheuse, dont les versants, des éboulis glissants, constituent un passage étroit, en dépression que nous avons baptisé col. Cette presqu'île a grossièrement la forme d'un toit à deux pans. Celui-ci est limité en arrière par le col et en avant par une série de trois falaises, escarpements de 40 mètres environ, disposées en un dièdre orthogonal. La falaise exposée à l'est, recelle de nombreux nids de Cormorans huppés : nous l'avons appelée au cours de nos visites, La Falaise aux Cormorans. Elle est flanquée sur le versant sud-est d'un rocher perforé dans son grand axe par un tunnel naturel, au sommet plat et herbu : Le Rocher Troué. Sur le versant sud, elle est limitée par un rocher aux parois abruptes, dont le sommet est presque plat Le Roc Avant et quelques dizaines de mètres plus au large, par une aiguille rocheuse Le Moine du Cul du Petit Catel ou Le Moine, qui rappelle une vague silhouette humaine. D'autre part, elle est bordée sur sa face nord-ouest, d'un rocher volumineux divisé en trois pitons acérés de dix, dix-huit et vingt mètres de haut : Les Rochers des Trois Pieds.

En plein sud, à 100 et 300 mètres environ, inaccessibles à marée basse, une série de petits flots : La Fourquie et ses rochers adjacents recouverts à marée haute, La Ronde, La Percée et La Basse des Trois Pieds baignent dans le raz Blanchard (Fig. 3-4 et 5).

Avant la mise en réserve, un sentier longeait la crête de la presqu'île ; faute de visiteur pour l'entretenir, il a actuellement presque disparu. Sur le col, à l'ouest, un sentier en lacets, bien marqué permet de descendre à la mer, du côté de l'anse de Sennival, c'est la descente de l'Etablette.

Hormis cette descente, l'accès à la cote zéro mètre est possible mais très dangereux, en deux endroits : face à la Fourquie et par les éboulis du col. Sinon il faut rejoindre le Nez de Voidries, prendre la descente des Ratournettes, ou la descente Pivette de l'autre côté de l'anse de l'Etablette.



## ETUDE DE L'AVIFAUNE

Cette étude est faite sous forme de monographies spécifiques. Pour chacune d'elles, nous avons noté, lorsqu'il était connu, le nom local, ainsi que le nom anglais de l'oiseau, en raison de la proximité des îles anglo-normandes.

Dans le but de rappeler grossièrement la taille de l'oiseau, nous avons mentionné son envergure et son poids moyens. Ces mesures ont été puisées dans les tomes de "La Vie des Oiseaux" de Paul GEROUDET.

Dans la mesure du possible, nous avons évité de faire allusion à la taxonomie et à la morphologie des oiseaux, celles-ci n'offrant rien de particulier dans la réserve. Le lecteur intéressé trouvera avantageusement ces renseignements dans des ouvrages spécialisés.

Par contre, nous avons cru bon de préciser certains caractères éthologiques même s'ils n'avaient pas été expressément observés dans la réserve, ou encore certains traits bio-écologiques relatifs à la nidification et aux lieux d'hivernage pour les migrants.

Nous nous sommes efforcé de classer les espèces, non pas suivant la classification en cours, mais en fonction de leur fréquence dans la réserve.

Nous avons ainsi rapproché :

- 1°- les oiseaux qui nichent dans la réserve.
- 2°- les oiseaux qui la fréquentent régulièrement en été, sans toutefois y nicher.
- 3°- les oiseaux qui ne la fréquentent qu'en hiver.
- 4°- les oiseaux qui y passent plus ou moins accidentellement.
- 5°- les oiseaux qui y ont niché autrefois.

Remarque : Bien que fréquentant la réserve plusieurs fois par jour, le Grand Corbeau n'y a pas installé son nid. Mais en raison de l'intérêt que nous portons à cette espèce et à sa nidification, nous l'avons placée dans le groupe "des oiseaux qui nichent au Nez de Jobourg".

## LES OISEAUX QUI NICHENT DANS LA RESERVE

Le Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i> L.
Le Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan
Le Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i> L.
Le Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> L.
Le Pipit maritime	<i>Anthus spinoleta petrosus</i> Mont.
Le Traquet pâtre	<i>Saxicola torquata</i> L.
Le Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> Gmelin
Le Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> L.
La Fauvette pitchoux	<i>Sylvia undata</i> Bodd.
Le Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i> L.

CORMORAN HUPPE      Phalacrocorax aristotelis L.

Nom local : Cormoran (sans le distinguer de son proche parent, Le Grand Cormoran)

Nom anglais : Shag.

Envergure : 92 à 120 cm.

Poids moyen : 1 700 g.

Evocation

Bien que n'abordant la presqu'île du Nez de Jobourg, qu'en période de nidification, de fin janvier à fin juillet, les Cormorans huppés sont observables sur les flots de la réserve, à toute époque de l'année, quelque soit l'heure de la journée. C'est sur la "Four-  
quie" qu'ils se reposent avec prédilection ; on en a dénombré jusqu'à 50, rien que sur cet flot. Du Nez de Voidries, il est donc toujours possible de voir leur silhouette verticale noire.

En 1969, l'effectif de la colonie comprenait au moins 46 adultes (soit 23 couples nicheurs). On peut estimer qu'à l'envol des jeunes, au mois de juin, ce nombre passe à 80 environ.

Au mois de décembre, la huppe, ainsi que les commissures safranées du bec refont leur apparition chez les adultes, annonçant le retour de la saison des amours. Le 30 décembre 1967 et le 23 décembre 1968, la huppe était visible sur les oiseaux.

La construction du nid commence mi-mars et dure, pour les retardataires, jusqu'à la mi-avril.

La colonie

Les nids sont principalement construits sur les "Trois Pieds" et sur la "Falaise aux Cormorans". Cette falaise est une paroi verticale de 40 mètres.

Faute d'avoir, avant mars 1968, découvert une voie d'accès aux "Trois Pieds", nous n'avons pu, de 1963 à 1967 qu'inventorier la "Falaise aux Cormorans". Les résultats systématiques sont donc incomplets. Nous avons remarqué que, d'une année à l'autre, les mêmes emplacements, à quelques décimètres près, sont utilisés pour la construction des nids.

Afin de suivre avec précision l'évolution de la colonie, nous avons numéroté les sites de nidification (Fig. 6, 7, 8, 9 et 10).

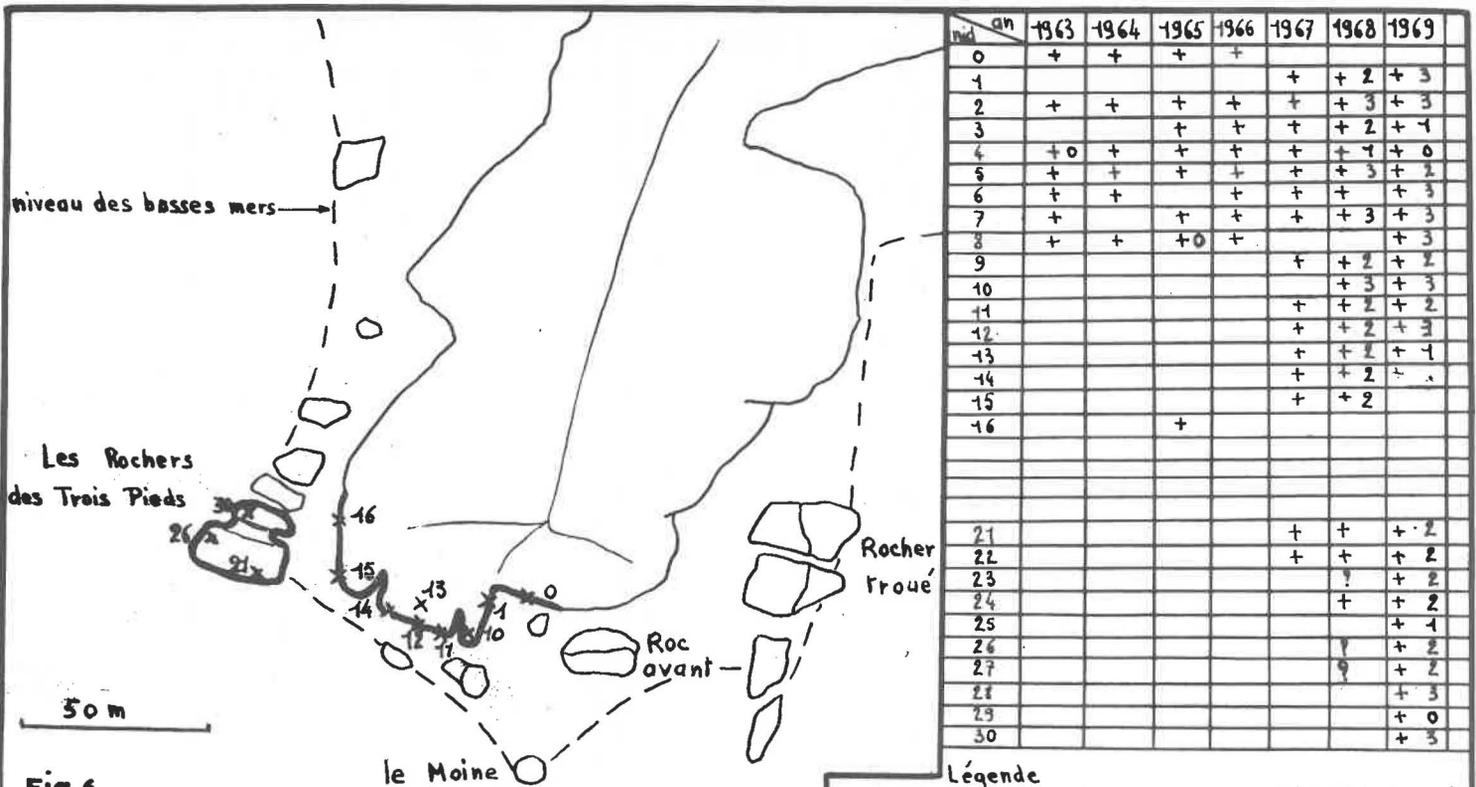


Fig.6

Plan du Nez de Jobourg :

Les secteurs de nidification des Cormorans huppés (en trait gras) et la nomenclature des nids (Cf. également Fig. 8-9-10).

Légende

Exemple: pour le nid n°21 en 1969 on lit +2 (Voir Fig 6-8-9-10)  
 Le signe + signifie que le nid 21 a reçu des œufs en 1969  
 Le chiffre 2 signifie que ce nid a eu 2 jeunes en 1969  
 De même le chiffre 1 pour un jeune, le chiffre 0 pour zéro jeune (pas d'éclosion ou mortalité juvénile)

Fig.7 Tableau synoptique de l'occupation des nids de Cormorans huppés

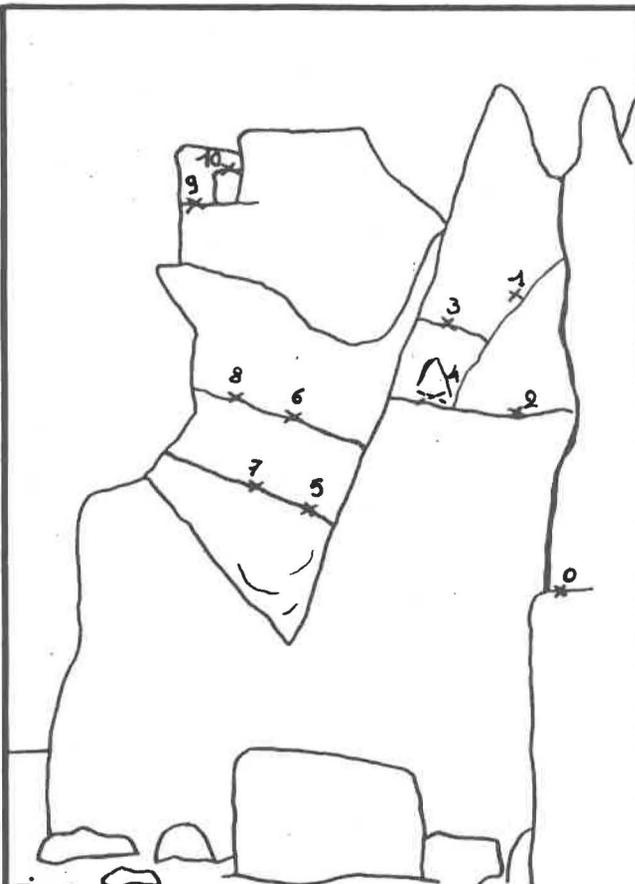


Fig.8

Schéma de la face Est de la "Falaise aux Cormorans": nomenclature des nids de Cormorans huppés. n° 0 à 10.



Fig.9

Schéma de la face Est du rocher Sud des "Trois Pieds": nomenclature des nids de Cormorans huppés n°21 à 27

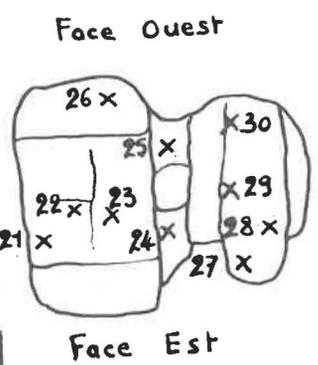


Fig.10

Schéma de la vue de dessus du rocher Sud des "Trois Pieds": nomenclature des nids de Cormorans huppés n° 21 à 30.

### Le nid

Au Nez de Jobourg, le Cormoran huppé construit son nid dans un site remarquablement escarpé. La plate-forme qu'il choisit est toujours située à dix mètres au moins au-dessus des plus hautes marées, directement à flanc de falaise. Ceci, rappelons-le, rend l'investigation et les recensements difficiles, voire périlleux.

Cette plate-forme de nidification présente une surface suffisante pour laisser, en plus du nid, une aire d'atterrissage pour les parents (soit en tout 40 à 90 cm. sur 70 à 120 cm. ).

Le nid est un assemblage recherché de matériaux d'origine végétale : algues sèches et surtout plantes arrachées à la paroi du rocher : anthyllis vulnérable, chérophylle, arméria, lierre. Les limites extérieures épousent la paroi du rocher. L'intérieur a la forme d'une coupe peu excavée, dont le diamètre est de 20 à 30 centimètres pour une profondeur de 3,5 à 4 centimètres.

La période de ponte est assez étalée dans la colonie : les premiers oeufs sont visibles dès les premiers jours d'avril et même dès les derniers jours de mars. Jusqu'à la fin de mai, on peut encore voir des nids dont les oeufs ne sont pas éclos.

Nous avons noté que, de 1963 à 1969, les nichées les plus précoces étaient réalisées aux sites 3, 4, 5, 6 et 8 et les plus tardives aux sites 10, 12, 14 et 25. S'agit-il d'une coïncidence ? Quel est le rôle de l'exposition des nids ? Les mêmes couples reviennent-ils aux mêmes sites ?

Les oeufs pondus à deux ou trois jours d'intervalle, constituent des couvées de 2 à 3 oeufs (sur 32 nichées dûment recensées de 1966 à 1969, il y avait exactement 16 nids à 2 oeufs et 16 nids à 3 oeufs). Nous n'avons jamais noté, comme le signale classiquement GEROUDET, des couvées de 4 oeufs.

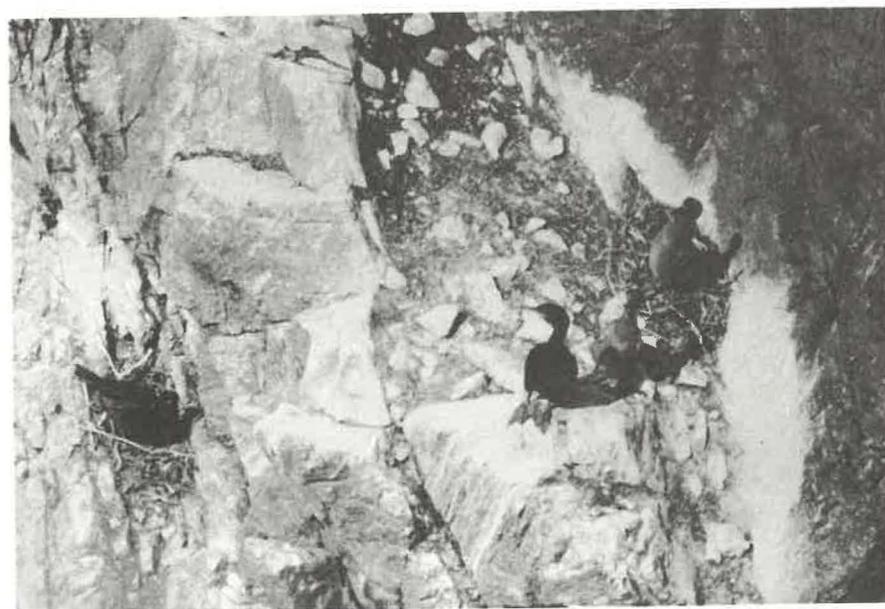
La femelle couve dès la ponte du premier oeuf ; elle ne quitte le nid que pour se faire relayer par son partenaire ou chassée par un intrus humain : escaladeur, pique-niqueur, etc. . . Dans ces derniers cas, les oeufs momentanément abandonnés deviennent une proie facile pour les prédateurs que sont les Goélands et les Grands Corbeaux toujours à l'affût d'une telle panique.

### Oeufs et jeunes

Les oeufs, à peine plus petits que ceux de la Poule, sont très allongés ; ils mesurent environ 38 à 63 cm. (GEROUDET) et pèsent, frais, de 44 à 49 g. (O. MEYLAN). La coquille, recouverte d'une mince couche crayeuse, est d'un bleu très pâle. L'incuba-



Nid de Cormoran huppé (site n° 15) contenant 2 oeufs  
(Cliché Al. : 22 mai 1967)



Cormorans huppés :  
en bas : adulte couvant (site n° 7)  
en haut : adulte et 2 jeunes encore en duvet (site n° 6)  
(Cliché : J. P. Dadu : avril 1967)

tion durerait 35 jours selon GEROUDET, 24 à 28 jours, selon d'autres auteurs.

Assez souvent, dans les couvées de trois oeufs, un oeuf n'éclos pas, (5 cas enregistrés pour 16 nichées). L'oeuf non éclos est repoussé peu à peu hors du nid par les parents. Il finira sa course en tombant dans la mer.

Les jeunes, aveugles et très débiles à la naissance, nécessitent une surveillance continue de la part des parents. Leur peau glabre, noire, luisante est recouverte dès l'âge d'une semaine, d'un petit duvet brun. A deux semaines, capables de se défendre par de vigoureux coups de bec, ils ne réclament plus une attention soutenue des parents ; aussi ces derniers ne les protègent et ne les réchauffent que quelques heures dans la journée, vacant le reste du temps à la recherche de la nourriture.

A la fin du mois de mai, bien avant le départ des jeunes, les adultes ont perdu leur huppe : ils n'ont plus de huppé que le nom ! Ainsi, les 22 mai 1966, 22 mai 1967 et 26 mai 1969, tous les Cormorans huppés avaient perdu leur huppe.

Pendant le mois de juin, âgés de 4 à 6 semaines, les jeunes quittent le nid, une semaine avant de savoir convenablement voler, en plongeant plus ou moins adroitement ; le 5 juillet 1969, les deux derniers de la colonie se sont laissés tomber dans la mer à notre approche. Les jeunes sont revêtus d'un plumage d'immaturation, brun sur le dessus, blanchâtre en dessous. Mêlés aux adultes dont ils se distinguent aisément par leur plumage plus clair, les jeunes Cormorans huppés sont visibles jusqu'en septembre sur les flots rocheux du Nez de Jobourg ; leur nombre se raréfie ensuite, leur destinée ultérieure est inconnue.

Quant aux nids fort délabrés au départ des jeunes, ils seront complètement détruits par les tempêtes et les embruns aux cours de l'hiver ; de la colonie il ne restera plus que des falaises blanchies par ..... du guano.

#### Evolution de la colonie

La première mention de la colonie a été faite en 1843 par Emmanuel CANIVET. Dans son ouvrage : "Catalogue des oiseaux du département de la Manche", il signale à ce propos : "Le Cormoran huppé niche en très grand nombre sur les rochers de Jobourg" mais il n'avance aucun chiffre.

Il faut attendre SPITZ en 1959, 116 ans après, pour entendre à nouveau parler de la colonie. De 1954 à 1959, 20 Cormorans huppés, (c'est-à-dire 10 couples) nicheraient au Nez de Jobourg,

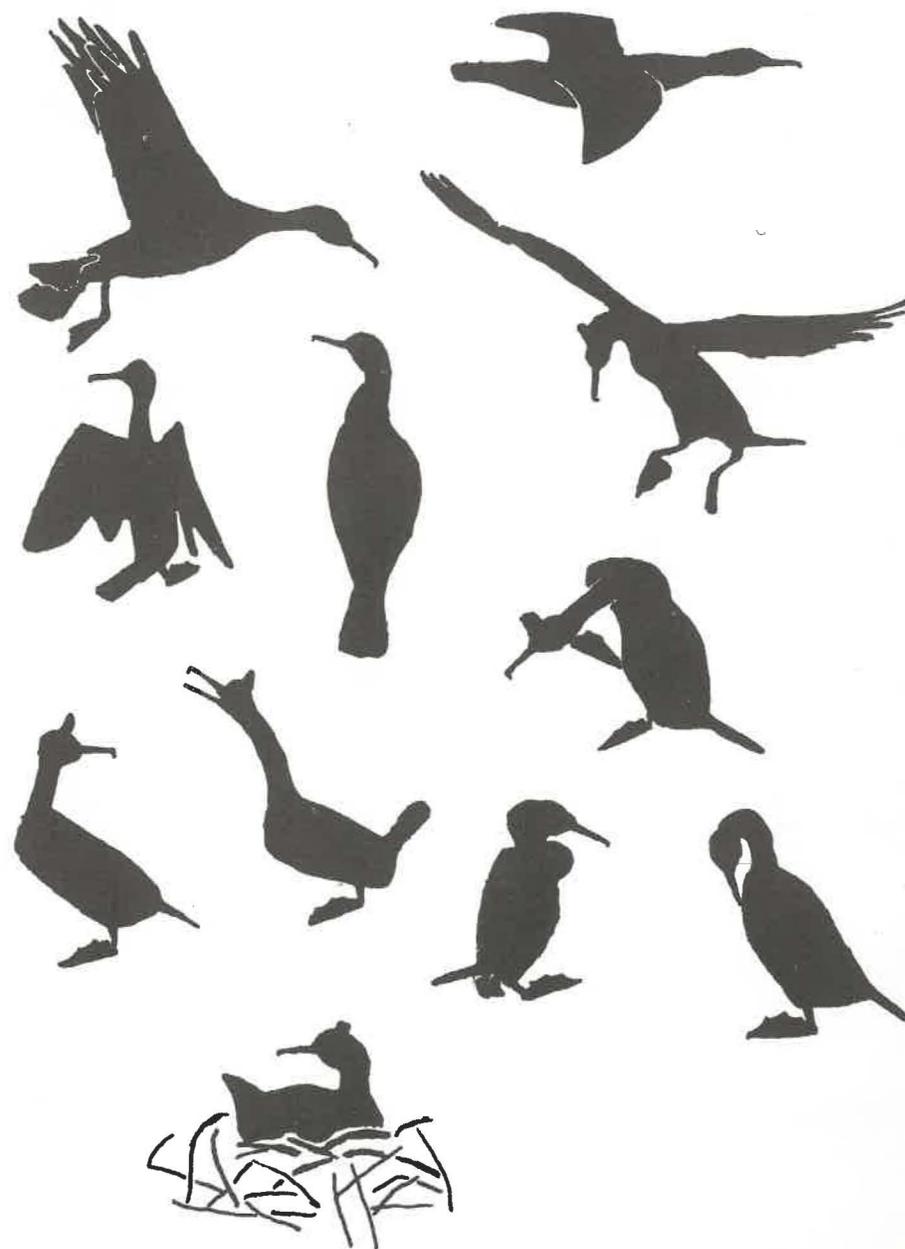


Planche 1

Silhouettes de Cormorans huppés (d'après des photos de J. P. Dadu) (Nez de Jobourg, avril 1967)

selon cet auteur, un seul nid serait visible du haut de la falaise en mai 1959.

De 1963 à 1969, nous avons tant bien que mal essayé de dénombrer les Cormorans huppés de la réserve.

Années	Nombre maximal d'adultes visibles au même instant sur les flots du Nez de Jobourg, (approximation du nombre de nicheurs)	Nombre de nids supposés (nombre précédé divisé par deux)	Nombre de nids effectivement recensés	Nids non découverts nombre de nids supposés moins nombre de nids recensés
1954 (Sp.)	20	10	?	?
1959 (Sp.)	20	10	1	9
1962 (Al.)	25	12	5	} Seule inventoriée : la Falaise aux Cormorans } } } } } } } } }
1963 (Al.)	30	15	7	
1964 (Al.)	25	12	6	
1965 (Al.)	30	15	7	
1966 (Al.)	20	10	2	
1967 (Al.)	35	17	15	} Trois Pieds inventoriés } } } } }
1968 (Al.)	38	19	17	
1969 (Al, Ar)	46	23	23	tout inventorié 0

De ces chiffres, nous pouvons conclure que jusqu'en 1965 ou 1966, l'effectif est demeuré stationnaire (10 à 15 couples environ). A partir de 1966 ou 1967, l'effectif a accusé une nette progression, puisqu'en trois ans il aurait augmenté de 50 %. Nous rappelons que le Nez de Jobourg a été mis en réserve, à la fin de l'année 1966.

Les Cormorans huppés du Nez de Jobourg, appartiennent à la sous-espèce, Phalacrocorax aristotelis aristotelis (L) caractérisée notamment par une huppe nuptiale de 4 à 5 cm., bien dressée et par des pattes noires. Cette sous-espèce fréquente les côtes de l'Atlantique et de la Manche, à l'inverse de la sous-espèce Ph. a. desmarestii (Payr.) dont la huppe est à peine visible et qui vit en Méditerranée.

Le Nez de Jobourg, est en France, le point le plus septentrional de nidification du Cormoran huppé en colonie.

Visible à toute l'époque de l'année, sans grosse fluctuation numérique sur les flots de la réserve, le Cormoran huppé pensons-nous avec R. PETERSON, est sédentaire au Nez de Jobourg. Le baguage des jeunes en apportera la preuve formelle. Cette opération a été réalisée pour la première fois en 1969 ; ARLOT a bagué, le 26 mai et le 10 juin 1969, 35 jeunes Cormorans huppés au nid, soit la presque totalité des jeunes recensés.

#### Facteur d'extension et de limitation de la colonie

- La nourriture n'est certainement pas un facteur de limitation, bien au contraire, la richesse en poissons des côtes de la Hague bien connue des pêcheurs, ne semble pas menacée. D'autre part, les Cormorans huppés effectuent couramment des déplacements de plusieurs kilomètres autour du nid pour rechercher leur subsistance, sans raisons valables apparentes.
- Une destruction d'adultes, oiseaux exclusivement marins, ne peut-être imputée aux chasseurs qui n'opèrent pas en haute mer, ni aux pêcheurs qui s'en désintéressent.
- Le Cormoran huppé, grand plongeur, est par contre très exposé aux dangers du mazout, mais nous n'avons malheureusement pas de données précises à ce sujet.
- Le problème de la limitation de la colonie dans la zone de nidification, se résume essentiellement aux deux questions suivantes : le Nez de Jobourg est-il saturé en Cormorans huppés ? La fécondité de la colonie est-elle à considérer ?

A la première question, nous répondons par la négative ; la densité de nids au mètre carré au Nez de Jobourg, est loin d'atteindre celle de sites comparables telle la réserve du Cap Fréhel, ou la réserve Michel Hervé JULIEN. D'autre part, si le Cormoran huppé préfère les falaises abruptes, il supporte très bien le relief moins tourmenté pour bâtir son nid, tels les flancs du Nez de Jobourg, comme on peut l'observer aux îles Chausey.

A la deuxième question, la réponse doit être nuancée. Pratiquement, tous les ans, nous constatons l'abandon de nids en construction, de couvées entières et de nichées.

Années	Numéros des nids abandonnés (Cf. fig. 6, 7, 8, 9 et 10)		
	vides	avec des oeufs	avec des jeunes
1963	13	4	0
1964	10	néant	néant
1965	11	néant	8
1966	10	néant	néant
1967	16	néant	néant
1968	néant	néant	29, 9
1969	14	néant	25

L'abandon des nichées est peut-être imputé à une mortalité juvénile, mais l'abandon des nids et des couvées est plutôt occasionné par le dérangement dû à des touristes un peu aventureux ou à des escaladeurs insouciantes qui "opèrent" encore malgré les interdictions (nous l'avons constaté en mai 1967 et mai 1969)

Un nid abandonné momentanément par les parents, est irrémédiablement la proie des prédateurs de la réserve : Choucas, Grand Corbeau et surtout Goélands de toutes espèces. En cas de destruction, il n'y a pas de ponte de remplacement : le nid est définitivement abandonné.

Le Grand Corbeau a été pris en flagrant délit le 13 avril 1965 par nous-mêmes, enlevant puis mangeant un oeuf de Cormoran huppé. Par contre, les Goélands argentés ne doivent pas être des ennemis invétérés, car en mai 1969, nous avons vu les nids de ces deux espèces distants de moins d'un mètre l'un de l'autre et les deux nichées en présence : deux Goélands argentés et trois Cormorans huppés, étaient en bonne santé ; il s'agit sans doute d'une coexistence pacifique.

La colonie de Cormorans huppés du Nez de Jobourg est en progression sensible depuis sa mise en réserve ; actuellement tout porte à penser que cette extension a des chances de se poursuivre.

### GOELAND ARGENTE

Larus argentatus (Pontopp.)

Nom local : Goéland, Cagnat, Maouve, Mouette. (Ce terme prête hélas à confusion car il confond tous les laridés).

Nom anglais : Herring Gull.

Envergure : 128 à 150 cm.

Poids : 800 à 1300 g.

Le Goéland argenté est un oiseau très commun sur nos côtes. Les estivants l'appellent "Mouette" ; les pêcheurs qui le connaissent bien pour profiter des déchets jetés par l'équipage, le nomment "Goéland".

### La colonie

Le Goéland argenté est, avec le Cormoran huppé, l'oiseau le plus commun de la réserve. L'effectif nicheur difficile à déterminer, peut être estimé à trente couples environ ; toutefois il n'est pas rare de voir jusqu'à cent individus stationnés aux alentours de la réserve.

Dans la réserve, on peut distinguer deux périodes : la période de nidification pendant le printemps et l'été ; la période d'errance pendant l'automne et l'hiver, au cours de laquelle les oiseaux ne sont que de passage.

Dès le mois de mars, la venue de visiteurs au Nez de Jobourg déclenche une réaction d'hostilité de la part des Goélands argentés. Ils s'envolent de la réserve en poussant leur cri d'alarme bitonal, puis survolent les intrus à quelques dizaines de mètres de haut. C'est qu'en effet, à cette période-là, les Goélands argentés sont revenus à la réserve pour choisir et défendre l'emplacement de leur nid.

Il faut attendre le milieu du mois d'avril pour bien définir les territoires des couples de la colonie. Les oiseaux se tiennent sur le monticule dominant du territoire qu'ils ont choisi pour construire leur nid. L'un à côté de l'autre, le mâle et sa conjointe restent debout, des heures entières, sans doute pour bien marquer leur territoire et le défendre vis-à-vis des congénères. Le couple s'envole plus difficilement à la venue de l'homme et revient sur son territoire, dès que ce dernier s'en est un peu éloigné. L'animosité de la colonie est alors très grande.

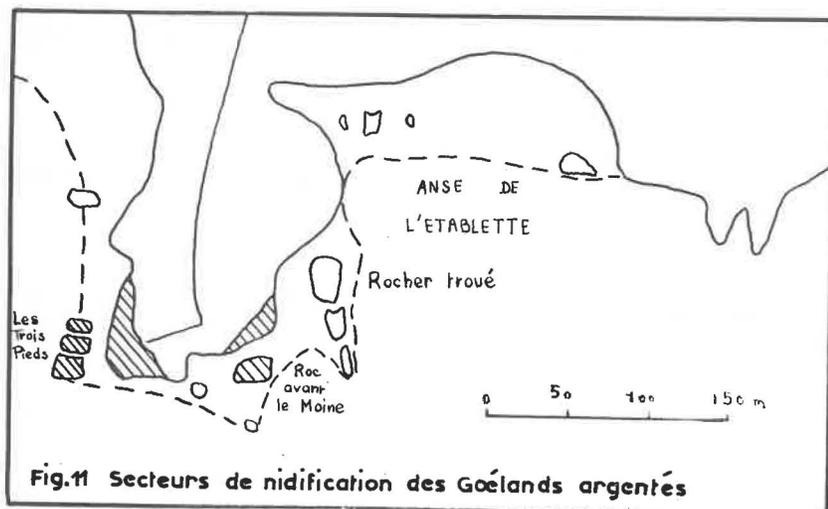


Fig.11 Secteurs de nidification des Goélands argentés

On dénombre alors une cinquantaine d'individus, soit posés, soit en vol, autour de la réserve.

Les emplacements de nidification sont essentiellement situés sur la partie terminale de la presqu'île, sur "Le Roc Avant" et "Les Trois Pieds", dans les terrasses herbeuses ; en définitive, sur des points qui sont assez facilement accessibles à l'homme. Quelques couples, par contre, choisissent leur emplacement sur un méplat caillouteux à 5 ou 10 mètres au-dessus du niveau des hautes mers (Fig. 11).

Bien avant que les oeufs soient pondus, les Goélands argentés, délogés de leur territoire, "attaquent" le visiteur humain. Ils piquent dessus, et, au dernier moment, dans un grand bruit d'ailes l'évitent en effectuant une ressource spectaculaire. Ce manège est bien visible de loin, du Nez de Voidries par exemple.

#### Le nid

Les premiers nids sont rencontrés au début avril. Les derniers sont encore sans oeufs à la fin de ce même mois. Le nid, de 15 à 25 cm. de diamètre, est constitué d'une petite cuvette naturelle ou légèrement creusée dans la terre ou dans les cailloux. Les deux conjoints l'ont aménagé avec des matériaux d'origine végétale : brindilles, feuilles de graminées, touffes d'arméria maritime ou de flouvé odorante, etc... La quantité de matériaux apportée est assez faible lorsque le nid est construit dans la végétation (50 à 200

grammes) ; elle est plus importante s'il est bâti à même le rocher (300 à 500 grammes).

Le nid, mal dissimulé, est pratiquement toujours accessible ; cependant, il est de faible volume, et difficile à découvrir car il est construit avec des plantes arrachées à proximité.

#### La ponte

Les premiers oeufs visibles dans la colonie sont pondus vers le 10 avril. En général, la ponte est de trois oeufs, parfois de deux ; nous n'en avons jamais trouvé quatre. Les dimensions moyennes de l'oeuf, selon GEROUDET sont de 70 mm. sur 48 mm. ; le poids frais moyen est de 90 g. Il est brun olivâtre clair, taché de brun. Nous avons remarqué, deux années de suite, un oeuf vert avec des taches brunes, ce qui réalise le mimétisme avec la végétation environnante. Le rapt des oeufs entraînerait une ponte de remplacement après onze à douze jours (GEROUDET).

#### Pontes et évolution du nombre de nicheurs

Nos observations nous permettent de composer les tableaux suivants :

#### Recensement des pontes et des nids dans la réserve :

date de la visite	Nombre de nids contenant				Nombre total de nids	
	0 oeuf	1 oeuf	2 oeufs	3 oeufs	avec oeufs	avec et sans oeufs
22-5-67	10	3	1	3	7	17
22-5-68	13	4	3	1	8	21
27-5-69	9	3	2	5	10	19

Nous notons l'importance des nids qui ne contiennent pas d'oeufs (47 à 67 %). Nous sommes donc en droit de nous demander ce que deviennent ces nids ; restent-ils ainsi, c'est-à-dire stériles ou sont-ils destinés un jour à la ponte ? Nos observations peu suivies ne permettent pas de le préciser, mais on peut supposer qu'il s'agit de nids construits par des couples qui ont été dérangés dans leur travail, puis qui ont refusé de pondre. Dans ce cas, le nombre de couples nicheurs effectivement dénombré se réduirait sensiblement, et malgré les difficultés de recensement, le nombre total de

couples nicheurs dans la réserve, ne s'élèverait sans doute pas à 30, comme il a été cité plus haut, mais plutôt à 10 ou 15. D'ailleurs, il est reconnu classiquement que les Goélands argentés construisent des nids "d'essai" sur leur territoire, l'un d'eux étant choisi pour déposer les oeufs.

D'autre part, avant 1969 les "Trois Pieds" n'ont pas été inventoriés. Les chiffres de 1967 et 1968 doivent donc, être confrontés à ceux de 1969, diminués du nombre de nids recensés sur les "Trois Pieds" : soit 3 nids avec des oeufs et 3 nids sans oeufs.

Le tableau précédent devient :

Recensement des nids de l'extrémité de la presqu'île seule

Années	Nombre de nids avec des oeufs	Nombre total de nids
1967	10	17
1968	13	21
1969	10-3 = 7	19-6 = 13

Ce tableau nous montre, fait curieux pour des Goélands, que l'effectif nicheur n'a pas accusé une augmentation durant ces 3 années.

Ceci appelle la mise en oeuvre d'une autre méthode de recensement (le dénombrement des nids étant sujet aux erreurs par défaut), l'estimation du nombre total d'adultes fixés à la réserve.

Années Auteurs	Nbre d'adultes vus en mai	Nbre de couples pouvant nicher (= nbre précédent divisé par 2)
1954 Sp.	?	50
1959 Sp.	?	50
1963 Al.	50	25
1967 Al.	40	20
1968 Al.	33	16
1969 Al.	40	20

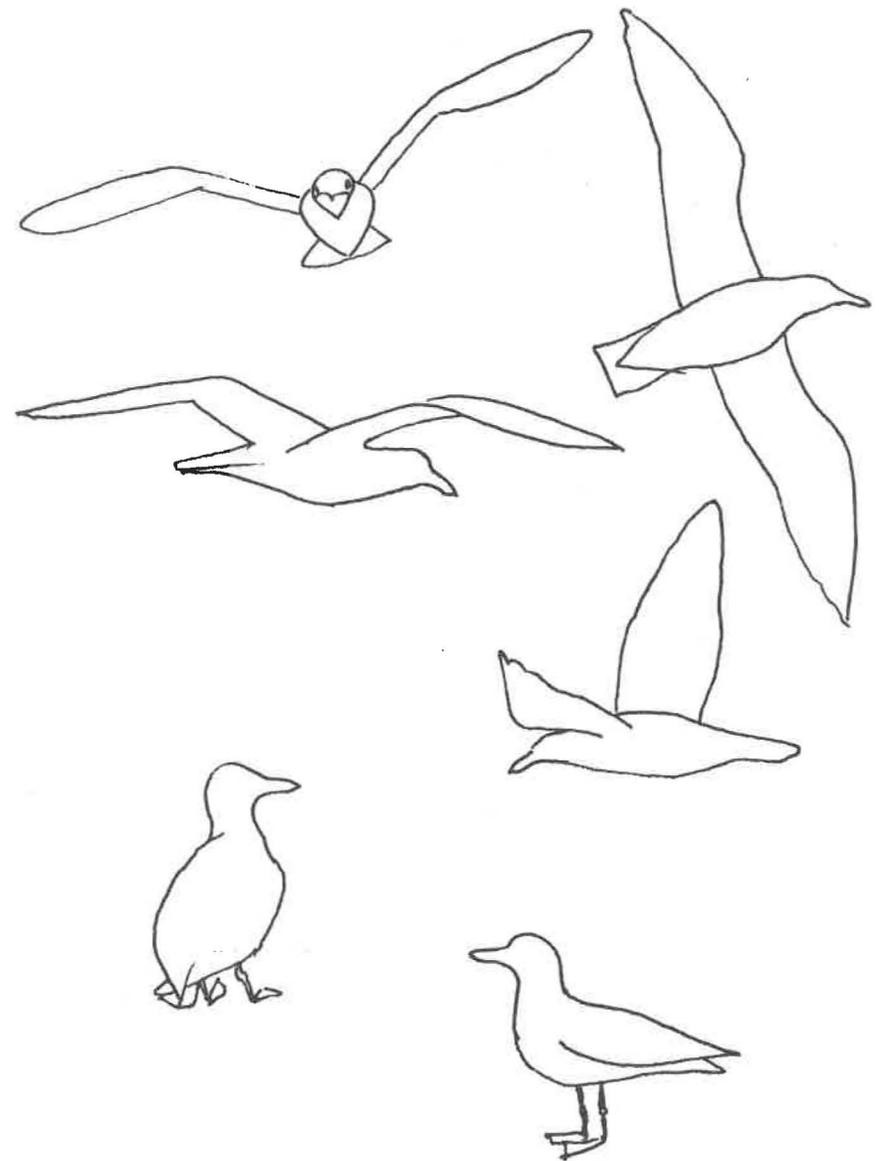


Planche 2

Silhouettes de Goelands argentés (d'après photos de J. P. Dadu) (Nez de Jobourg, avril 1967)

L'approximation du nombre total de couples nicheurs, c'est à-dire le nombre de couples visibles au printemps dans la réserve, témoigne lui-même d'une diminution ; surtout depuis 1954. Cela semble paradoxal en égard à ce que l'on observe dans toutes les autres colonies de Goélands argentés dont l'effectif s'accroît notablement depuis ces dix dernières années.

### Les jeunes

Les oeufs sont incubés pendant 25 à 27 jours. Quelques heures après la naissance, les jeunes, revêtus d'un duvet tacheté de brun, sont capables de se déplacer avec autant de facilité que les poussins d'une poule. Difficile à trouver, ils se cachent au moindre danger dans les cailloux, dans les rochers, dans la végétation, ils s'y tiennent blottis, ne montrant que leur dos parfaitement homochrome.

Le caractère nidifuge des jeunes donne l'impression que la réserve est inhabitée au mois de juin ; la vie de cette réserve est néanmoins révélée par les parents qui manifestent bruyamment leur inquiétude, quelques mètres plus haut.

Agés de un mois et demi à deux mois, les jeunes s'envolent et quittent définitivement la réserve. Le plumage d'immature, gris taché, pratiquement commun à toutes nos espèces de Goélands âgés d'un an, les a fait surnommer "Grisons" ou "Grisards". Les derniers jeunes partent entre le 5 et le 15 juillet.

La période de nidification terminée, les Goélands, adultes ou jeunes, se font de plus en plus rares le jour, à la réserve, mais ils reviennent y passer la nuit jusqu'en août environ.

### Aspects de la colonie en automne et en hiver.

En septembre, le Nez de Jobourg, complètement déserté, ne sert même plus de dortoir.

Les Goélands argentés, après le mois d'août, et jusqu'au début de l'hiver sont alors aussi peu nombreux au Nez de Jobourg, que sur le reste de la côte de la Hague ; on observe un individu toutes les dix à trente minutes en moyenne. Cependant, nous avons quelquefois remarqué à cette époque, des stationnements assez importants. Le 4 octobre 1968 par exemple, 40 Goélands argentés étaient posés dans l'Anse de Sennival à 11 heures. Ils avaient disparu à 13 heures.

Au mois de décembre, du Nez de Jobourg, on observe plus fréquemment les Goélands argentés. Ils se regroupent même autour de la réserve, se posant en troupes plus ou moins importantes dans



Nid de Goeland argenté contenant 2 oeufs  
(Cliché Al. : 22 mai 1967)



2 poussins de Goeland argenté dissimulés dans les rochers  
(Cliché Al. : 3 Juillet 1969)

l'Anse de Sennival ou de l'Etablette. Le 1er janvier 1968, nous avons ainsi dénombré 300 Goélands argentés dans l'anse de l'Etablette.

Les oiseaux posés sur la presqu'île sont rares à la fin de l'hiver, mais deviennent de plus en plus nombreux à l'approche du mois de mars, qui correspond au début de la nidification.

#### Race

La race de Goéland argenté qui fréquente le Nez de Jobourg est commune aux côtes occidentales de France jusqu'à Belle-Ile au Sud. C'est la race Larus argentatus argentatus (Brehm), race à pattes roses.

La sous-espèce, Larus argentatus michaelis (Naum.), à pattes jaunes, est rencontrée dans le sud de la France, la Méditerranée et l'Espagne.

#### Evolution des colonies

En France, et dans le monde, les Goélands argentés ne sont pas, et loin de là, en voie de disparition. Leur prospérité est attribuée à leur art d'exploiter les ressources que l'homme met à leur portée : déchets de pêche et de nettoyage de filets, égouts, dépôts d'ordures, etc ... Ce sont également de terribles pillards qui occasionnent parfois des dégâts sensibles dans les nichées d'oiseaux de mer, n'épargnant même pas celles de leurs congénères.

On doit donc parfois réfréner la multiplication de l'espèce pour protéger celles qu'elle menace. En l'absence d'ennemis naturels (Renards, Pygargues à queue blanche etc ...), l'homme se doit de contrôler les colonies.

Au Nez de Jobourg, comme nous l'avons remarqué, les problèmes sont différents. L'effectif stagne ou diminue malgré la protection. Peut-être faut-il faire intervenir la pollution ou l'existence d'un ennemi occulte.

#### Prédation

La prédation effectuée par les Goélands argentés au Nez de Jobourg, n'a jamais été notée, sauf, peut-être, le 3 avril 1963, où nous trouvâmes vides 3 nids de Cormorans huppés, alors qu'ils contenaient respectivement 2, 1 et 1 oeuf douze heures auparavant. Les Goélands argentés furent soupçonnés d'être à l'origine de cette disparition. Cependant, les Goélands argentés et les Cormorans

huppés sembleraient plutôt vivre en bonne amitié. En effet, sur les "Trois Pieds", nous avons vu un Goéland argenté couvrir à moins de 50 centimètres d'un nid contenant 3 jeunes Cormorans huppés.

Régulièrement, nous trouvons, au début de la saison de ponte, des coquilles d'oeufs de Goéland argenté qui ont été manifestement pillés. S'agit-il de l'oeuvre de congénères, d'autres prédateurs ailés (Goéland marin, Grand Corbeau, Choucas) ou de mammifères (Renard, Belette, Fouine, Rat) ?

#### Conclusion

Le Nez de Jobourg avec ses pentes herbeuses, convient parfaitement à la nidification du Goéland argenté, où, sans doute, plusieurs centaines de couples pourraient trouver place pour leur nid. Mais une telle densité ne serait pas souhaitable, car elle nuirait à la réussite des nichées des autres espèces. De toute manière, le problème est encore loin d'être résolu puisque, phénomène curieux, le nombre de Goélands argentés semble en régression au Nez de Jobourg. Cet état de choses demande à être suivi et éclairci.

CHOUCAS DES TOURS      Corvus monedula L.

Nom local : Cauvette ou Caouette

Nom anglais : Jackdaw.

Envergure moyenne : 67 cm.

Poids : 200 à 250 g.

Evocation

Au Nez de Jobourg, ce Corvidé est visible à toutes les époques de l'année mais surtout au printemps. On le voit voler en groupe, de juillet à avril, ou isolé de fin avril à juin. L'effectif de la réserve était voisin de 25 couples en 1969.

Très grégaires, les Choucas se rassemblent volontiers en une troupe compacte et bruyante ; c'est ainsi qu'ils tournent au début du printemps au-dessus du Nez de Jobourg. Le groupe, d'une cinquantaine d'individus, semble jouer, évoluant comme un immense papillon entre 100 et 200 mètres d'altitude. Il monte, descend, vire, va, se dissocie, se rassemble, se pose quelques instants sur l'extrémité de la presqu'île, s'envole à nouveau, puis disparaît au-dessus des terres.

C'est à la fin du mois de mars que les oiseaux retournent à leur ancien site de nidification, en reprennent possession et installent une nouvelle hiérarchie au sein de la colonie.

Vers le milieu du mois de mai, les allées et venues de cauvettes affairées, isolées ou par couples, véhiculant des matériaux divers, signalent le début de la construction des nids. Le groupe ne "s'amuse" plus que de courts instants.

Le nid

Le nid est construit dans une anfractuosité de rocher, étroite et profonde de 50 cm. à 1 mètre ; assez douillet, il est constitué de matériaux divers (branches mortes d'ajoncs, de pruniers, de genêts, à l'extérieur ; mousses, lichens, radicelles, crins, laine, poils, à l'intérieur).

Les nids que nous avons découverts se situaient sur la "Falaise aux Cormorans", à l'extrémité du Nez de Jobourg, ainsi que sur les "Trois Pieds", à une hauteur variant entre 10 et 40 mètres au-dessus du niveau de la mer (Fig. 12).

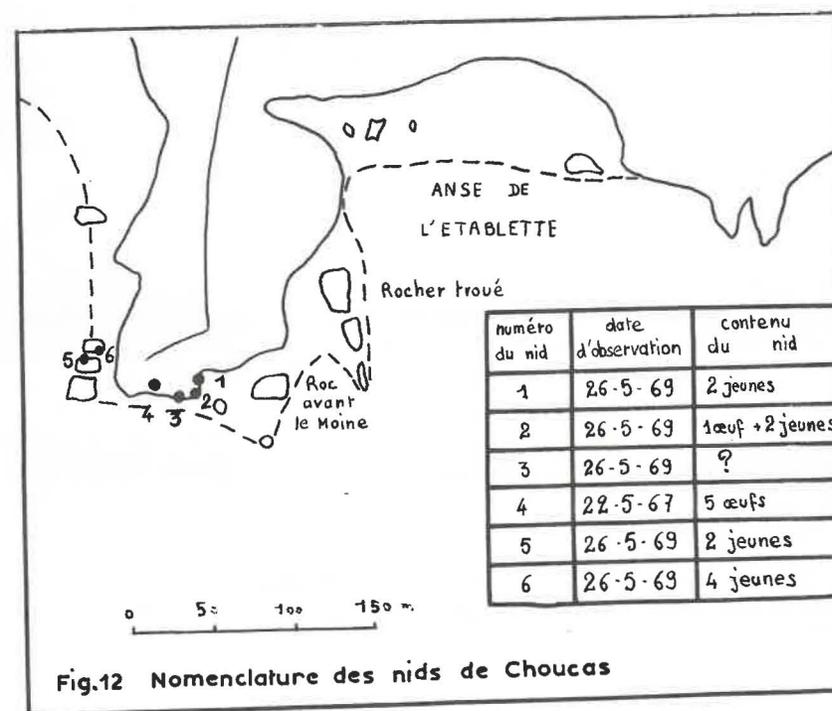


Fig.12 Nomenclature des nids de Choucas

Si les Choucas nichent dans les trous, il est peu fréquent, en Normandie, de voir la colonie installée dans un site naturel comme au Nez de Jobourg ; en général, elle se tient dans les clochers ou les vieilles ruines.

L'emplacement exact du nid est très difficile à repérer ; l'oiseau est en effet très discret à l'entour de son nid et la sortie d'un Choucas d'une anfractuosité est bien souvent le seul indice permettant de découvrir le repaire.

En 1969, nous avons trouvé 5 nids occupés, alors que la colonie ne comptait pas moins de 25 couples certainement nicheurs.

Aspects de la nidification

Du tableau de la figure 12, nous pouvons déduire que la ponte a lieu vers le début de mai ; elle semble, compte tenu de la diffé-

rence d'âge entre les jeunes des différents nids, être très étalée dans le temps, (éventuellement de 15 jours à 3 semaines).

D'après GEROUDET, 5 oeufs en moyenne sont pondus (plus rarement 3, 4 ou 6) ; ils sont de couleur turquoise clair avec des taches marron ; et sont incubés pendant 17 à 18 jours.

Les jeunes sont élevés 30 jours, ce qui nous amène fin juin. Toutefois, très tard, nous avons pu voir un jeune volant avec très peu d'assurance sur la presqu'île (7 juillet 1967).

Pendant toute la période de couvaison et d'élevage, le Nez de Jobourg vit un "trafic aérien" intense. Nous avons relevé, le 22 mai 1968, entre 12 h. 10 et 12 h. 40, soit en une demi-heure, 26 allers et 17 retours de Choucas isolés ou par paires, au Nez de Jobourg. La fréquence des allers et retours est à peu près constante pendant toute la durée du jour ; nous l'évaluons à 17 par demi-heure, soit pour un jour de mai, de 14 heures d'éclairement, 500 voyages environ.

#### Aspects biologiques

La prise de nourriture ne s'effectue jamais sur les landes et les falaises mais sur les champs avoisinants, dans lesquels il est facile de voir les Choucas, souvent mêlés à d'autres Corvidés, (freux ou corneilles noires). Les Choucas sont des omnivores qui ne dédaignent ni les oeufs, ni les poissons. Bien que n'ayant jamais été pris sur le fait, on doit supposer qu'ils occasionnent quelques torts aux nichées de Cormorans huppés et de Goélands argentés.

En juillet, après quelques jours passés aux abords du Nez de Jobourg, près de leur nid, les jeunes, accompagnés de leurs parents, désertent la colonie ; mais le Nez de Jobourg ne garde pas longtemps sa quiétude ; en effet, au début du mois d'août, les Choucas reviennent sporadiquement par groupes de 5 à 20 individus, au-dessus de la réserve, et ceci se reproduit jusqu'à la fin de l'hiver.

Les Choucas du Nez de Jobourg, sont probablement sédentaires, mais il est possible que leur colonie se grossisse de quelques migrants venant de Belgique ou de Hollande, à la mauvaise saison.

La colonie de Choucas du Nez de Jobourg, n'a jamais été signalée avant 1963. On peut se demander si elle existait auparavant.

Les Choucas, occupant des trous de rochers, concurrencent de ce fait l'habitat du Crave à bec rouge. Celui-ci nichait au XIX<sup>ème</sup> et début du XX<sup>ème</sup> siècle, au Nez de Jobourg. La disparition de ce Corvidé rarissime pourrait être imputée aux Choucas. Bien qu'aucun auteur ne signale cette raison, il y a tout lieu d'en faire l'hypothèse.

#### PIPIT FARLOUSE

Anthus pratensis L.

Pas de nom local

Nom anglais : Meadow Pipit

Envergure moyenne : 25 cm.

Poids moyen : 19 g.

Le Pipit farlouse appelé aussi Pipit des prés est un petit passereau très courant dans la réserve. Visible à toutes les périodes de l'année, il se fait surtout remarquer à l'époque de la reproduction lorsqu'il émet son chant nuptial.

Dès la fin du mois de mars jusqu'à juin, quand le soleil réchauffe les versants des hautes falaises, les pipits farlouses répètent inlassablement leur trille au cours d'un curieux vol cérémonial. S'élevant d'un vol quasiment vertical à 20 mètres environ au-dessus des pentes rocheuses, ils se laissent descendre les ailes étendues "en parachute", en émettant les notes aiguës de leur refrain.

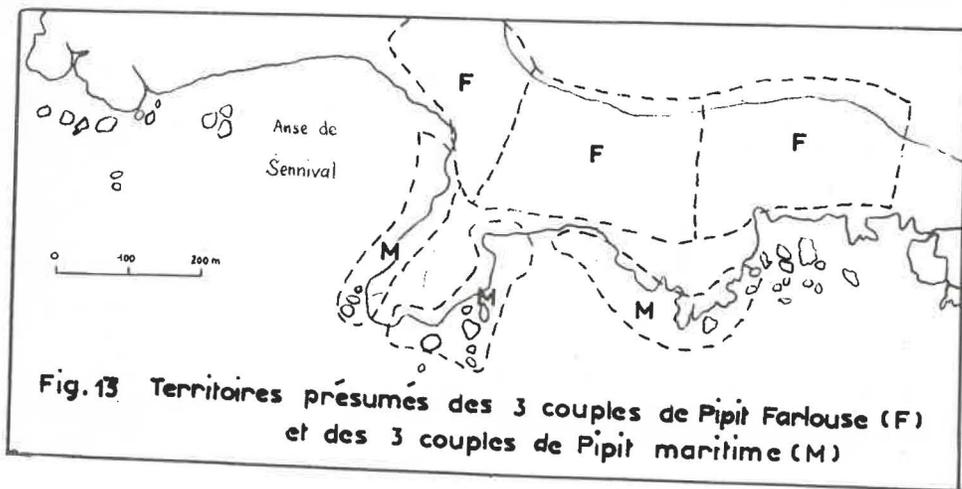
Arrivés à 2 ou 3 mètres du sol, ils reprennent un vol battu horizontal pour se poser près de leur compagne. Après quelques minutes d'arrêt, ils recommencent le même manège.

Le Pipit farlouse est un oiseau très commun dans les endroits découverts, où la végétation est rase : dunes, landes, tourbières, marais. De ce fait, il constitue l'espèce la plus abondante le long des côtes de la Hague : nous estimons son effectif à 5 à 10 couples tous les kilomètres de falaises (Fig. 13).

Malgré l'abondance relative de cette espèce, nous n'avons pu découvrir de nichées dans la réserve ; "le nid, construit par la femelle dans un petit creux très bien dissimulé sous les herbes sèches, les touffes de bruyère ou d'ajonc, est invisible et très difficile à découvrir dans l'uniformité du terrain ; surtout que les parents se montrent très méfiants et discrets aux alentours du nid. Toujours seule, la femelle couve ses cinq oeufs pendant 13 jours puis nourrit, aidée par le mâle, la nichée qui quitte le nid à l'âge de 12 à 15 jours" (GEROUDET). Il y a deux pontes annuelles, une mi-avril, l'autre au début mai à juin.

Etant donné sa relative fréquence, nous pensons que le Pipit farlouse est certainement l'oiseau le plus parasité par les coucous des falaises.

A l'inverse du Pipit maritime, le Pipit farlouse ne va que très rarement dans les rochers, se cantonnant sur les parties des falaises



**Fig. 13** Territoires présumés des 3 couples de Pipit Farlouse (F) et des 3 couples de Pipit maritime (M)

couvertes de fougères et d'ajoncs. Le Pipit farlouse est un oiseau migrateur, mais nous n'avons aucune donnée sur son départ, ses déplacements et son arrivée en ce qui concerne le Nez de Jobourg.

Les individus observés en hiver sont-ils des nidificateurs restés sur leur territoire ? Sont-ils des oiseaux erratiques prenant quelques repos au cours de leurs migrations ? Ou encore des oiseaux sur leur quartier d'hivernage ? Une étude complémentaire reste à faire.

PIPIT MARITIME

*Anthus spinoleta petrosus* Mont.

Pas de nom local.

Nom anglais : Rock-Pipit

Envergure moyenne : 28 cm.

Poids : 19 à 27 g.

Difficile à distinguer du Pipit farlouse auquel il ressemble beaucoup, le Pipit maritime est également très commun dans les Hautes Falaises de la Hague. Différent de celui du Pipit farlouse, son biotope spécifique est localisé aux plages, aux rochers et aux falaises maritimes. Pour la réserve que nous étudions, ces deux espèces occupent donc toute la zone côtière des landes et des Hautes Falaises de la Hague.

Au Nez de Jobourg, le Pipit maritime se cantonne dans les rochers qui entourent le cap de la Hague et sur le gazon ras bordant les falaises du côté de la mer. Il sillonne donc toute la partie insulaire de la réserve. Les moeurs de cet oiseau ne diffèrent que dans les détails de ceux du Farlouse : les cris sont plus secs, plus métalliques, le chant nuptial a une tonalité plus dure, le vol nuptial est plus bref. Ces oiseaux sont moins sociables et plus farouches que le Farlouse.

Le nid est construit dans une anfractuosité de rocher à proximité immédiate du rivage marin ; 4 à 5 oeufs y sont pondus et incubés 14 à 16 jours ; les jeunes sortent du nid à l'âge de 15 jours environ.

Le Nez de Jobourg est colonisé par deux couples au moins, mais là encore, il ne nous a pas été possible de découvrir un nid. (Fig. 13).

Cet oiseau est visible toute l'année sur la réserve comme l'est le Pipit farlouse. Nous pensons donc que les individus de la réserve sont sédentaires, d'autant plus qu'en France, il est reconnu que la majorité des Pipits maritimes le sont précisément.

TRAQUET PÂTRESaxicola torquata L.

Nom local : Moisson (sans le distinguer des autres petits passereaux).

Nom anglais : Stonechat.

Envergure moyenne : 20 cm.

Poids moyen : 14 g.

Aimant les terrains ensoleillés et partiellement incultes, le Traquet pâtre est, avec le Pipit des prés, le passereau sédentaire le plus commun de la réserve. Observable régulièrement sur la partie continentale et insulaire du Nez de Jobourg, il ne s'aventure que très rarement dans les rochers battus par les flots. Peu farouche, il se laisse facilement approcher, perché à l'extrémité d'un rameau d'ajonc, à l'affût des insectes.

La présence d'individus adultes transportant des proies à la belle saison, laisse supposer l'existence de couples nicheurs. Le nid, caché probablement sous une touffe d'ajoncs, n'a pas été découvert.

Sur la partie insulaire du Nez de Jobourg, il n'y aurait qu'un couple sédentaire et, sur la partie continentale, l'effectif pourrait être évalué à deux couples.

À la fin de l'été, la population de la réserve qui s'accroît des jeunes de l'année, est d'une dizaine d'individus environ. Le Traquet pâtre est abondant tout le long de la côte accidentée de la Hague (zone des Hautes Falaises). La densité des nicheurs est à peu près constante, soit un couple tous les 200 à 500 mètres de côte.

Le Traquet pâtre est en général un oiseau migrateur qui revient en mars sur le territoire de l'année précédente. Mais au Nez de Jobourg, le Traquet pâtre est sédentaire, et les individus restent en hiver sur leur territoire. Le nid construit par la femelle, est placé à même le sol, bien abrité dans la végétation. Cinq à six oeufs sont pondus. Les jeunes naissent après 14 jours d'incubation, au mois de mai ; ils sont indépendants à l'âge de 20 jours.

La deuxième couvée commence après la libération des jeunes. Une troisième couvée se fait souvent en juillet. Au début de l'automne, les Traquets pâtres deviennent erratiques, sauf parfois, comme au Nez de Jobourg, où ils continuent d'occuper leur territoire.

Remarque sur le TRAQUET TARIER (Saxicola rubetra L.)

Ce petit Traquet, très voisin du Traquet pâtre, du point de vue de la taille et des moeurs, n'a cependant encore jamais été observé sur le Nez de Jobourg ou dans les parages.

ROUGEQUEUE NOIRPhoenicurus ochruros Gmelin

Nom local : Rougequeue, Moisson

Nom anglais : Black Redstart

Envergure : 25 à 27 cm.

Poids : 16 à 18 g.

Le Rougequeue noir se manifeste constamment à la belle saison par son chant très typique qui résonne dans les blocs épars de la côte de la Hague. Farouche, il est difficile à observer de près. Parmi les rochers, on arrive parfois à l'approcher à moins de cent mètres, mais dès que l'oiseau a constaté la présence du visiteur, il s'envole rapidement, rasant avec agilité les rocs.

Au Nez de Jobourg, nous l'entendons ou le voyons dès la fin du mois de mars. Il ne cesse de chanter qu'en octobre (dernière observation le 5 octobre 1968), date présumée de son départ.

Le couple de Rougequeue noir qui hante la réserve se tient de préférence du côté de l'anse de l'Etablette. En 1969, nous avons même pu délimiter approximativement la surface du territoire sur lequel il séjourne (Fig. 14).

La présence de jeunes, le 4 juillet 1967, nous permit de dire qu'il y avait nidification ; mais à l'heure présente, le nid n'a pas encore été découvert. Le Rougequeue noir construit un nid souvent volumineux dans une anfractuosité de rocher ou de mur. La première ponte est faite dans la deuxième moitié d'avril ou au début mai. Onze jours après l'envol des jeunes, c'est-à-dire vers les mois de juin ou juillet, une deuxième ponte est faite dans un deuxième nid.

Les jeunes vus en juillet 1967, étaient donc probablement ceux de la première nichée.

Le Rougequeue noir est un oiseau migrateur, mais quelques individus hivernent en Normandie. L'absence de renseignements concernant la biologie de cet oiseau au Nez de Jobourg, ne nous permet pas de préciser si cette espèce hiverne sur les lieux de nidification.

Dans le département de la Manche, le Rougequeue noir signale son arrivée par son chant dans les premiers jours d'avril (observations faites entre le 1er et le 5 avril dans la région de Saint-Lô).

Le Rougequeue noir est un oiseau commun le long des Hautes Falaises ; on peut estimer la densité à un couple tous les 500 à 1 000 mètres de côte. Si les rochers sauvages représentent son biotope pri-

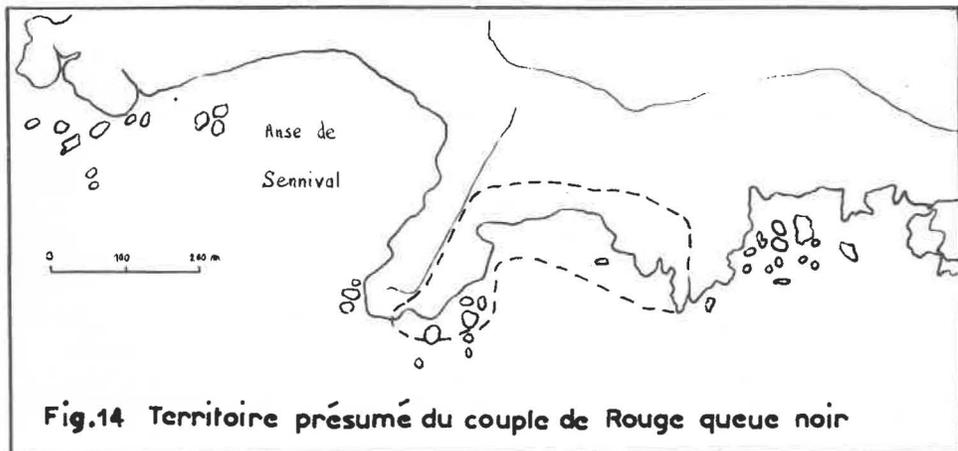


Fig.14 Territoire présumé du couplet de Rouge queue noir

mitif, il faut bien dire qu'il devient aussi familier dans nos villes où il niche dans les trous de murs.

C'est un oiseau qui a su s'adapter à la présence de l'homme.

Remarque sur le Rougequeue à front blanc (Phoenicurus phoenicurus L.)

Cet oiseau ne fréquente pas les rochers comme le Rougequeue noir, mais se tient dans le bocage. Il est donc logique qu'aucune observation ne le relate au Nez de Jobourg. Mais ce Turdidé semble en diminution dans la Hague où il était encore très commun il y a une quinzaine d'années (SAMSON). L'évolution de la population de cet oiseau doit donc être suivie dans cette région du Cotentin.

FAUVETTE PITCHOUX Sylvia undata Bodd.

Pas de nom local.

Nom anglais : Dartford Warbler

Envergure moyenne : 16 cm.

Poids moyen : 8,5 g.

La Fauvette pitchoux est une espèce très discrète qui vit cachée dans les genêts, les ajoncs et les rochers de la réserve. Son apparition toujours brève est imprévisible. C'est sans doute ce qui justifie la rareté des observations pour un oiseau que nous pensons nicheur et même sédentaire.

Nous avons décelé la Fauvette pitchoux au Nez de Jobourg, les 27 décembre 1965, 4 juillet 1967, 5 juillet 1968, 5 octobre 1968 et 7 avril 1969. Chaque fois, nous étions en présence d'un oiseau isolé.

La Fauvette pitchoux niche dans les landes du Cotentin ou de Bretagne (ces dernières rappelant le biotope du Nez de Jobourg). Nous l'avons saisie en période de reproduction. Bien que n'ayant jamais vu de nid, de jeunes, de couples, nous pensons que cette Fauvette niche dans la réserve.

Nos observations nous autorisent à définir pour cet oiseau un territoire bien limité ; mais il est possible que ce territoire soit plus étendu que nous ne l'avons figuré (Fig. 15).

Ecoutons GEROUDET décrire la nidification : "la Fauvette pitchoux cache son nid au sein d'une épaisse touffe d'ajoncs entre 15 cm. et 1 mètre de hauteur... La femelle pond, fin avril début mai, en général quatre oeufs et les couve 12 ou 13 jours, relevée de temps en temps par le mâle. Les jeunes restent au nid pendant 11 à 13 jours. Mais toute cette vie de famille se déroule sous le manteau impénétrable de la végétation".

La Fauvette pitchoux était signalée par GADEAU DE KERVILLE, comme "très rare". LEMENICIER, de son côté n'en a tué qu'une aux environs de Cherbourg. En fait, nous pensons que cet oiseau est moins rare que le laissent supposer ces auteurs, c'est plutôt sa discrétion qui nous le cache.

SPITZ, la signale dans les landes de Vauville en 1959 et dans les falaises de Gréville en 1953. ARLOT, la capture dans ses filets de baguage à Beaumont-Hague le 31 décembre 1969.

FAUVETTE PITCHOUX *Sylvia undata* Bodd.

Pas de nom local.

Nom anglais : Dartford Warbler

Envergure moyenne : 16 cm.

Poids moyen : 8,5 g.

La Fauvette pitchoux est une espèce très discrète qui vit cachée dans les genêts, les ajoncs et les rochers de la réserve. Son apparition toujours brève est imprévisible. C'est sans doute ce qui justifie la rareté des observations pour un oiseau que nous pensons nicheur et même sédentaire.

Nous avons décelé la Fauvette pitchoux au Nez de Jobourg, les 27 décembre 1965, 4 juillet 1967, 5 juillet 1968, 5 octobre 1968 et 7 avril 1969. Chaque fois, nous étions en présence d'un oiseau isolé.

La Fauvette pitchoux niche dans les landes du Cotentin ou de Bretagne (ces dernières rappelant le biotope du Nez de Jobourg). Nous l'avons saisie en période de reproduction. Bien que n'ayant jamais vu de nid, de jeunes, de couples, nous pensons que cette Fauvette niche dans la réserve.

Nos observations nous autorisent à définir pour cet oiseau un territoire bien limité ; mais il est possible que ce territoire soit plus étendu que nous ne l'avons figuré (Fig. 15).

Écoutons GEROUDET décrire la nidification : "la Fauvette pitchoux cache son nid au sein d'une épaisse touffe d'ajoncs entre 15 cm. et 1 mètre de hauteur... La femelle pond, fin avril début mai, en général quatre oeufs et les couve 12 ou 13 jours, relevée de temps en temps par le mâle. Les jeunes restent au nid pendant 11 à 13 jours. Mais toute cette vie de famille se déroule sous le manteau impénétrable de la végétation".

La Fauvette pitchoux était signalée par GADEAU DE KERVILLE, comme "très rare". LEMENICIER, de son côté n'en a tué qu'une aux environs de Cherbourg. En fait, nous pensons que cet oiseau est moins rare que le laissent supposer ces auteurs, c'est plutôt sa discrétion qui nous le cache.

SPITZ, la signale dans les landes de Vauville en 1959 et dans les falaises de Gréville en 1953. ARLOT, la capture dans ses filets de baguage à Beaumont-Hague le 31 décembre 1969.

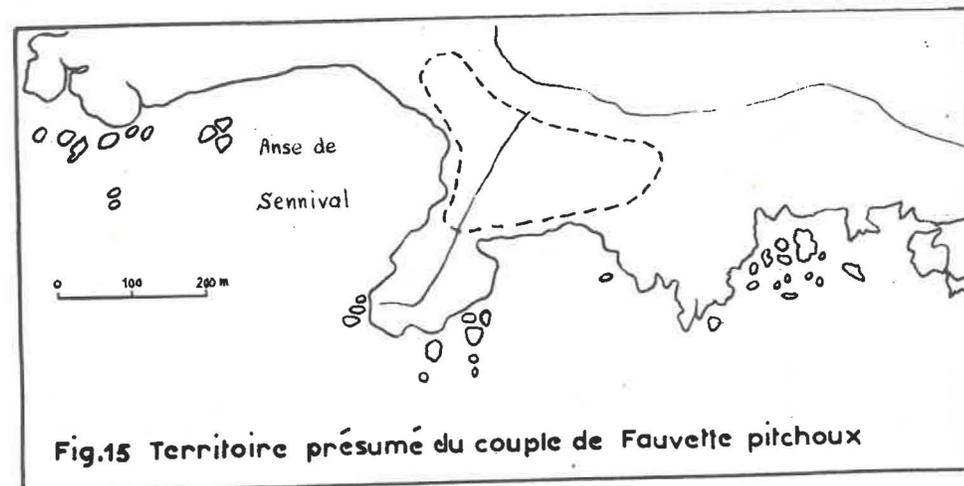


Fig.15 Territoire présumé du couple de Fauvette pitchoux

La fréquence de cet oiseau le long des falaises de la Hague est actuellement impossible à préciser. En Bretagne, on le trouve dans toutes les landes et les étendues sauvages du bord de la mer, mais seulement sporadiquement.

La Fauvette pitchoux est un oiseau mal connu qui demande à être étudié. Discret et peu abondant, le groupe du Nez de Jobourg qui existe depuis longtemps mérite d'être suivi.

GRAND CORBEAUCorvus corax L.

Nom local : Corbeau (comme la Corneille noire ou le Corbeau Freux) plus rarement Corbin.

Nom anglais : Raven

Envergure : 120 à 130 cm.

Poids : 1000 à 1300 g.

Animal fabuleux qui a défié l'histoire, le Grand Corbeau est, depuis la disparition du Faucon pèlerin, l'unique seigneur des Hautes Falaises de Jobourg. Le Grand Corbeau est un oiseau fascinant qui hante, en solitaire, les rocs sauvages inconnus de notre civilisation. Le plus grand des Corvidés, le géant de la famille des passereaux, plus éveillé que les plus intelligents perroquets, il excelle également dans l'art de voler et ses acrobaties aériennes sont uniques dans le monde ailé.

Le Grand Corbeau est un oiseau qui a reculé devant la civilisation. Bien connu au Moyen-Âge, il avait la sinistre réputation de se repaître sur les champs de bataille et les gibets. Mais de nos jours, sa rareté en fait un oiseau pratiquement ignoré.

Evocation

C'est au mois de mars, pendant la période d'élevage des jeunes, que le Grand Corbeau est le plus facilement visible au Nez de Jobourg. La recherche de la nourriture pour les petits oblige les parents à faire de nombreux voyages et à écumer le territoire plusieurs fois par jour, passant et repassant le plus souvent isolément au-dessus du Nez de Jobourg, du matin jusqu'à une heure avancée le soir.

Du mois de mai au mois d'août, un groupe de 3, 4 ou 5 individus peut être vu survolant les falaises. Ce groupe est constitué par des adultes accompagnés d'une partie ou de la totalité de la progéniture.

Enfin, du mois de septembre au mois de février, c'est par couples solitaires qu'ils se promènent faisant de temps à autre une apparition au-dessus du Nez de Jobourg.

Si les auteurs du XIX<sup>ème</sup> siècle ne parlent pas spécialement du Grand Corbeau à Jobourg, c'est parce que cet oiseau était assez fréquent à cette époque et ne se localisait pas seulement aux côtes escarpées. SPITZ est le premier à y faire allusion ; il pense que

deux ou trois couples de Grands Corbeaux nichaient dans les Hautes Falaises de la Hague dans les années 1950-1960. En 1963, nous avons découvert à Jobourg le repaire d'un couple de Grands Corbeaux. En 1969, le nid d'un deuxième couple était localisé dans les falaises de Gréville-Hague. Ces deux couples se partagent à eux seuls, pour le moment, les 33 kilomètres de côtes de Vauville jusqu'à Landemer.

Territoires

Pendant une grande partie de l'année, de septembre à mai, les Grands Corbeaux se cantonnent strictement dans leur territoire, sur lequel ils n'admettent pas la présence d'intrus.

Le Grand Corbeau, qui fréquente le Nez de Jobourg, a un territoire qui s'étend des landes de Vauville, jusqu'au cap de la Hague ; mais on le rencontre plus volontiers de l'anse du "Tas de Pois" à l'est, jusqu'à l'anse du "Culeron" à l'ouest (soit 5 kilomètres de côtes centrées sur la pointe du "Bec de l'Ane"). Le couple s'éloigne rarement de plus de 500 mètres de la côte vers l'intérieur et il ne se pose que rarement dans les champs, à l'inverse des Corneilles noires et des Freux.

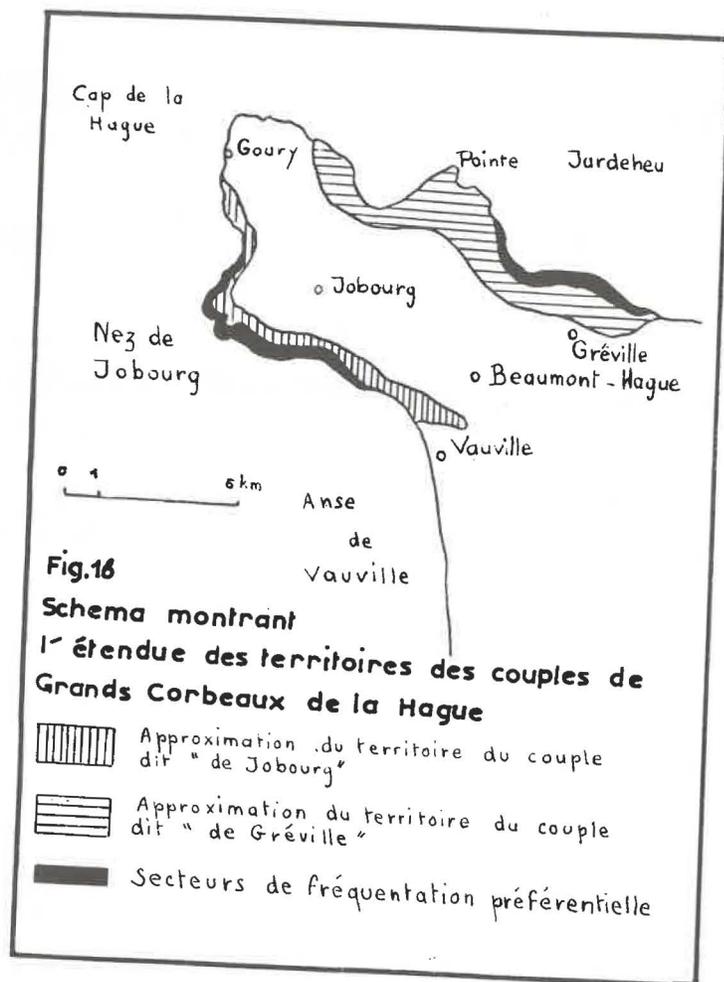
Le couple des falaises de Gréville a un territoire qui s'étend du cap de la Hague, à l'ouest, à Landemer, à l'est. Il fréquenterait plus souvent l'intérieur (Fig. 16).

Le nid

Les nids sont situés là où la côte est la plus sauvage, la moins fréquentée, près de la "Pointe de Courcoeur", entre l'"Anse du Tas de Pois" et le "Nez de Jobourg".

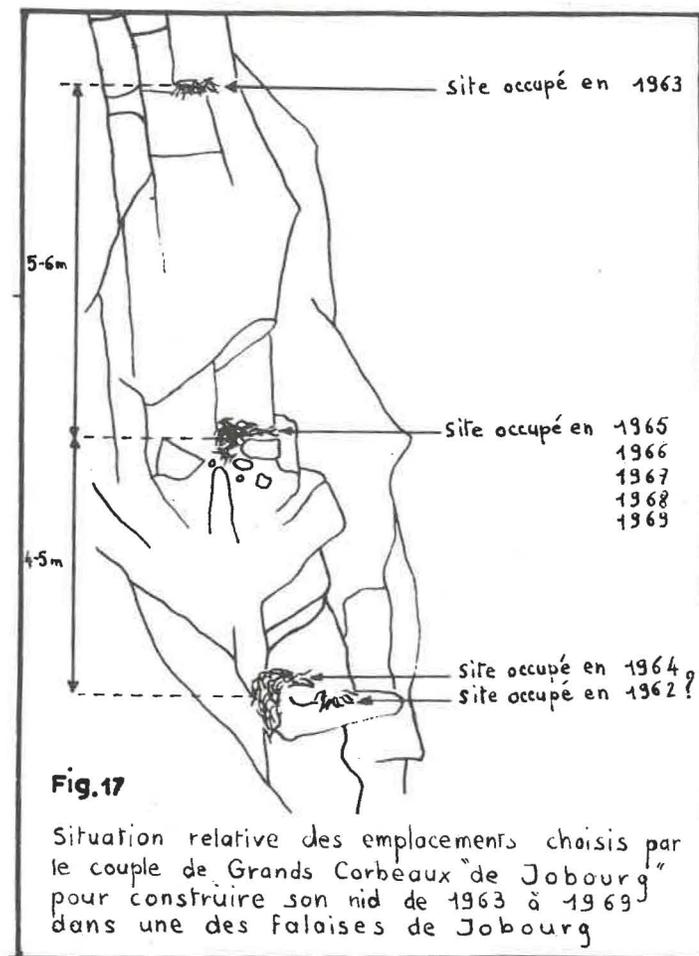
Depuis 1963, ils sont construits sur la même face de la même petite crique (Fig. 17). Les trois emplacements occupés de 1963 à 1969, se ressemblent beaucoup ; ils sont, en particulier, aussi inaccessibles les uns que les autres (pour baguer les jeunes, en 1966, puis en 1969, nous avons dû planter des pitons dans la roche). Les trois sites orientés de la même façon (exposition est-sud-est), sont faits d'une corniche qui mesure un mètre de long sur 0,50 mètre de large et elle est protégée des chutes de pierres par un surplomb rocheux. Les nids de 1966, 1967, 1968 et 1969 ont été rebâties sur les assises du nid de 1965 (Fig. 17).

Le nid est constitué d'un volumineux assemblage de différents matériaux solidement associés ; l'assise construite avec de grosses branches mortes d'ajoncs, est doublée intérieurement d'un épais matelas de laine.



Les dimensions de l'édifice sont les suivantes :

	hauteur totale	dimensions extérieures	dimensions de la coupe intérieure	profondeur
nid de 1966	40 cm.	60 cm.	37 x 40 cm.	27 cm.
nid de 1969	45 cm.	42 x 84 cm.	30 x 42 cm.	20 cm.



Le nid est reconstruit en février ; les branches d'ajoncs sont empruntées à la végétation de la falaise ; la laine est arrachée aux buissons épineux auxquels se sont frottés des moutons.

#### La ponte

Les oeufs sont pondus fin février début mars.<sup>(1)</sup> Le Grand Corbeau est en effet un des nicheurs les plus précoces de France. Les oeufs, au nombre de 4 à 6 (plus rarement 3, exceptionnellement 7, 2 ou 1) sont de couleur bleu pâle ou verdâtre, tacheté de brun, brun noir et gris ; leurs dimensions moyennes sont de 50 sur 33 mm. ; leur poids à l'état frais est de 23 à 33 g. (GEROUDET).

(1) les 2 nids de la Hague ne contenaient pas encore des oeufs le 3 mars 1970

C'est la femelle seule qui couve. Le mâle, posté à quelques centaines de mètres sur un rocher, surveille, prêt à avertir sa compagne d'un danger et vaque au ravitaillement. L'incubation dure 20 à 21 jours.

#### L'élevage des jeunes

Les jeunes naissent très débiles et, comme tous les passe-reaux, "mendient" leur nourriture, le bec largement ouvert laissant voir la cavité buccale rose violacé. La croissance est fort longue et les petits restent pendant 5 à 6 semaines au nid (à la fin du mois de mars et au cours du mois d'avril).

Lorsqu'ils sortent de l'aire, les oiseaux mettent 4 ou 5 jours avant de savoir bien voler, c'est-à-dire avant de suivre les parents dans leurs évolutions.

La mortalité juvénile est très importante et les résultats fragmentaires que nous avons, laissent penser qu'elle est de 25 à 50 % jusqu'à l'envol, en ce qui concerne le couple de Jobourg.

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Nombre de jeunes comptés dans le nid	3	4	4	5	4	4	5
Nombre de jeunes un mois environ après l'envol	3	3	2	?	3	3	3

Pendant la période d'élevage des jeunes, c'est le mâle qui dans le couple, est le plus agressif. Il attaque en effet tous les oiseaux qui passent à moins de 200 ou 300 mètres du nid ; bien que le Goéland soit surtout le souffre-douleur, d'autres oiseaux, aussi inoffensifs que les pigeons ou les pipits peuvent être poursuivis. L'attaque est un vol accéléré en direction de la victime qui, affolée, esquive le coup souvent de justesse, et s'enfuit à tire d'aile. L'attaque terminée, le Grand Corbeau reprend sa place sur son perchoir dominant.

Le Grand Corbeau marque une animosité très grande vis-à-vis de l'homme aux alentours du nid ; le mâle surtout, tourne autour de l'étranger et va même jusqu'à amorcer une attaque qu'il pare à deux ou trois mètres du visiteur en une bruyante ressource. Pendant ce temps, la femelle, très inquiète, posée à 100 ou 200 mètres du nid, arrache nerveusement des brins d'herbe ou des cailloux

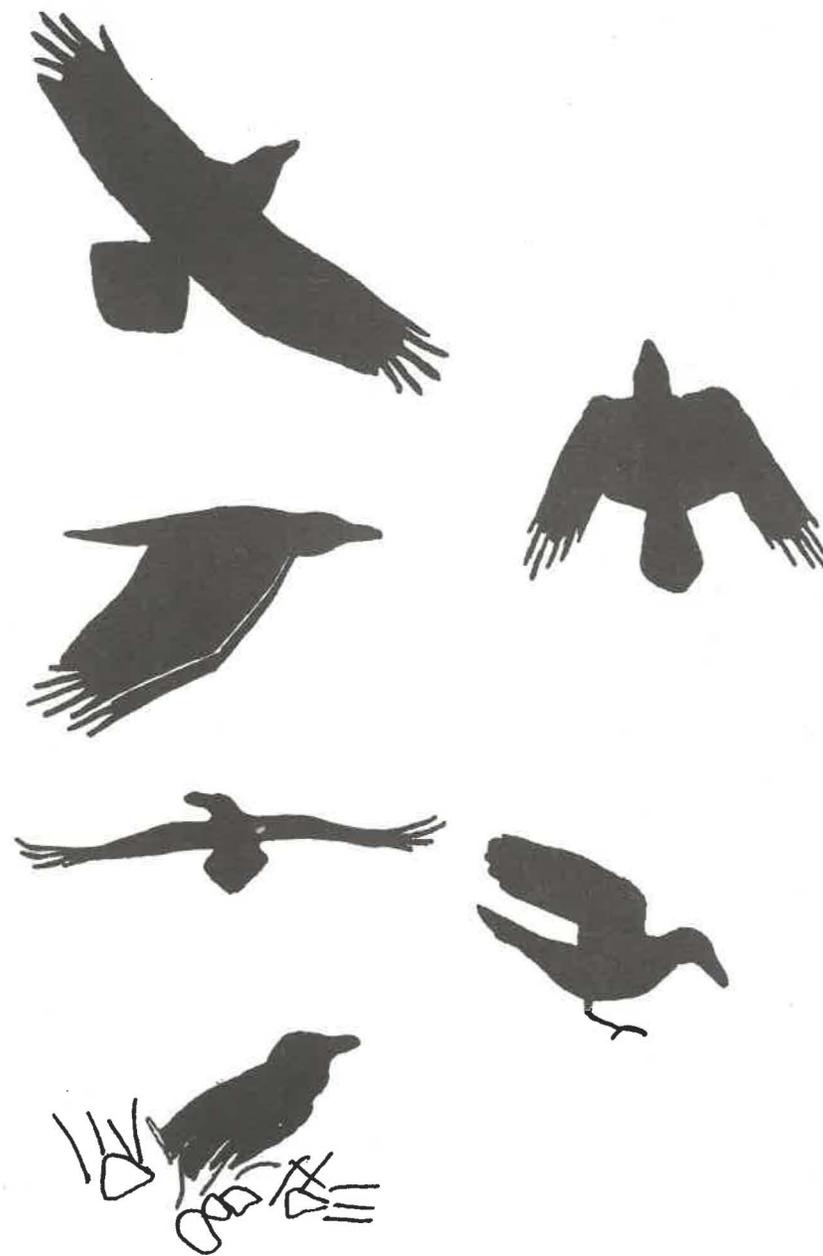


Planche 3

Silhouettes de Grands Corbeaux (d'après photos et croquis de Al.) (Nez de Jobourg, 22 mai 1967)

Nous avons remarqué, à la suite de plusieurs visites, que les Corbeaux se montraient de moins en moins agressifs. Si, en 1963, le mâle s'en prenait à nous, en 1968 et 1969 il ne nous attaquait plus. Nous croyons bon de rapprocher ce comportement des faits rapportés par des habitants de Jobourg qui pensent que le nid était autrefois systématiquement pillé, les jeunes étant tués au fusil. Depuis que nous surveillons le nid (1963), nous n'avons jamais constaté de dévastation. Le Grand Corbeau s'habituerait donc aux visites humaines qui ne lui sont plus meurtrières.

#### Régime - Prédation

Très méfiant, le Grand Corbeau du Nez de Jobourg, est rarement surpris en train de faire ripaille. C'est seulement pendant la période d'élevage des jeunes, que nous avons eu l'occasion de voir, plusieurs fois, le mâle ou la femelle transporter des matières alimentaires ; nous n'avons pu déterminer la nature de celles-ci. Une seule fois, nous avons distingué cependant un oeuf de Cormoran huppé qui fut rapidement mangé. Nous avons vu également le Grand Corbeau dépecer des cadavres de Goélands argentés tués par des chasseurs.

Bien que son régime alimentaire soit mal connu, le Grand Corbeau a la réputation d'être un omnivore avec certaine prédilection pour la nourriture animale. Il apprécie surtout les oiseaux ou poissons crevés, rejetés par les flots, les cadavres d'animaux, les délivres de brebis, etc ... on l'a bien souvent accusé à tort d'enlever des poules et des agneaux. Mais on doit reconnaître qu'il s'attaque volontiers aux mollusques, aux lézards, aux oisillons ou aux petits Mammifères (taupes, petits rongeurs, lapins malades ou blessés, lapereaux).

Il est certain que, si la densité des Grands Corbeaux de la Hague était multipliée par dix ou par cent, une limitation de l'effectif s'imposerait, en raison des dégâts occasionnés. Dans l'état actuel, la rareté de cet oiseau appelle sa protection.

#### Aspects biologiques hors de la période de nidification

De mai à août, les Grands Corbeaux n'ont pas encore fini d'élever leurs jeunes qu'ils s'emploient à "éduquer" ; c'est en famille que l'on voit les Grands Corbeaux survoler les falaises. On reconnaît les petits à leur plumage tout neuf qui brille au soleil et à leur bec beaucoup moins fort que celui de leurs parents. Les adultes, eux, sont en une période de mue et leurs ailes laissent voir les "trous" laissés par les rémiges récemment tombées qui n'ont pas encore été totalement remplacées.

A la fin de l'été, les oiseaux sont sociables. La notion de territoire est moins bien définie ; c'est ainsi que le 4 juillet 1968, dans les landes de Vauville, nous avons observé sept Grands Corbeaux, probablement le couple du Nez de Jobourg et ses jeunes, en compagnie du couple de Gréville.

La famille doit se désunir en août-septembre. Les parents chassent-ils les jeunes ? Les jeunes s'en vont-ils vagabonder pour leur propre compte ? En réalité, on constate, à la fin de l'été, que les jeunes ont disparu et que c'est par couples que les Grands Corbeaux sillonnent la côte de leur territoire. Les déplacements et la destinée des jeunes sont absolument inconnus. Nous avons bagué les nichées de 1966 et 1969 en vue d'éclaircir ce mystère.

En automne et en hiver, le couple de Grands Corbeaux est vu très sporadiquement au Nez de Jobourg, mais il est toujours présent quelque part dans les Hautes Falaises de la Hague, car il s'écarte peu de son territoire. Le Grand Corbeau est un oiseau sédentaire et les couples seraient unis pour la vie.

#### Répartition de l'espèce

Le Grand Corbeau a disparu de la plupart des régions de France et ne subsiste plus que le long des côtes maritimes escarpées de la Manche, de l'Atlantique et du Roussillon, dans les massifs montagneux (Jura, Alpes, Massif Central, Pyrénées), enfin ça et là dans quelques forêts de plaine (Bourbonnais, Landes ?). L'espèce a une vaste répartition ; la forme-type *Corvus corax corax* L. habite l'Europe (sauf l'Islande, le sud de l'Espagne et les Baléares, qu'occupent d'autres races) et l'Asie occidentale.

Le département de la Manche ne recèle que quatre couples, les deux de la Hague, un troisième, repéré en 1969, près de Granville et un quatrième vu pour la première fois le 3 mars 1970 près des Pieux.

Depuis 1963, le couple du Nez de Jobourg prospère bien : 17 jeunes au moins se sont envolés en six ans. Avant 1963, nous n'avons pas de donnée précise, mais il est vraisemblable que la nichée a été maintes fois détruite.

Quant au couple de Gréville, le seul jeune que nous ayons trouvé au nid en 1969, n'a pas été vu en juillet avec ses parents.

Le couple nichant près de Granville a été observé en compagnie de deux jeunes le 6 juillet 1969.

Le Grand Corbeau, condamné autrefois pour ses ravages, est devenu un oiseau rare, menacé de disparition en France. Toutes ses aires doivent être recensées et protégées. Peut-être évitera-t-on ainsi de voir cette espèce rayée à jamais de la liste de l'avifaune française.

#### LES OISEAUX QUI FREQUENTENT REGULIEREMENT LA RESERVE EN ETE SANS TOUTEFOIS Y NICHER

Le Goéland marin	<i>Larus marinus</i> L.
Le Goéland brun	<i>Larus fuscus</i> L.
Le Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i> L.
Le Fou de Bassan	<i>Sula bassana</i> L.
L'Huitrier pie	<i>Hoematopus ostralegus</i> L.
Le Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i> L.
Le Pétrel fulmar	<i>Fulmarus glacialis</i> L.
Le Faucon cresserelle	<i>Falco tinnunculus</i> L.
Le Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> L.
Le Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> L.
La Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Lathan
L'Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> L.
L'Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i> L.
L'Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i> L.
L'Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i> L.
La Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i> L.
Le Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> L.
Le Bruant zizi	<i>Emberiza citrurus</i> L.
La Corneille noire	<i>Corvus corone</i> L.
Le Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i> L.
La Pie bavarde	<i>Pica pica</i> L.
Le Martinet noir	<i>Apus apus</i> L.
La Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> L.

GOELAND MARINLarus marinus L.

Nom local : Goéland à manteau noir

Nom anglais : Great black-backed Gull

Envergure : 1,50 à 1,70 m.

Poids : 1,5 à 2 kg.

C'est le plus grand de nos Goélands, le géant des Laridés. Cet oiseau est peu répandu. Il fait cependant souvent son apparition au Nez de Jobourg, adulte ou jeune, seul ou par couples, plus rarement par troupes de trois ou quatre individus ; il inspecte les hautes falaises, les criques et les petites plages.

Le Goéland marin est un oiseau vorace qui se repaît des cadavres flottants sur la mer ou échoués sur le rivage, de mollusques crustacés et autres produits de la mer, mais aussi, malheureusement, de nichées (oeufs ou jeunes) momentanément délaissées. Ses moeurs ont beaucoup de similitude avec celles des autres Goélands surtout du Goéland argenté, mais il serait plus exclusivement marin et plus solitaire.

Sa nidification, jamais observée sur le Nez de Jobourg, se fait habituellement sur les flots rocheux, plutôt que sur les rivages du continent.

SPITZ et NICOLAU-GUILLAUMET parlent en 1959 d'une éventuelle nidification : "en un point de très grandes falaises, à quelques kilomètres du Nez de Jobourg, un couple de goélands marins parais-

Le Goéland marin bâtit son nid en mai. Il y pond 2 à 4 oeufs qui ressemblent par leur couleur et leur forme à ceux du Goéland argenté, mais dont les dimensions moyennes sont supérieures : la taille est de 76 mm. x 54 mm., le poids à l'état frais est de 112 g.

Les poussins dont le duvet rappelle celui du Goéland argenté, sont élevés une cinquantaine de jours.

Le Goéland marin bien que redoutable pillard, est un oiseau intéressant car peu répandu. Ont été dénombrés dans l'ouest de la France, 3 couples à Saint Marcouf, 40 couples aux îles Chausey, 3 couples dans le Morbihan, 50 couples aux Sept-Iles. Seulement 170 à 200 couples nichent en France (recensement parus dans "La situation des Laridés nicheurs de France", en 1965 et 1966, synthèse des documents reçus par la Centrale ornithologique, 1966).

Les oiseaux observés au Nez de Jobourg, sont probablement nicheurs dans les environs : côte de la Hague ou île d'Aurigny. Les flots "Les Bréquets" doivent être visités à ce sujet. Le Goéland marin peut nicher au Nez de Jobourg.

GOELAND BRUNLarus fuscus L.

Nom local : Goéland à manteau noir (comme le Goéland marin)

Nom anglais : Lesser black-backed Gull

Envergure : 126 à 140 cm.

Poids : 560 à 1200 g.

Le Goéland brun est un Laridé qui, comme le Goéland marin, apparaît occasionnellement au Nez de Jobourg. Nous ne l'avons vu que rarement dans la réserve ; où sa nidification n'a d'ailleurs jamais été observée.

En mai-juin, les Goélands bruns pondent 3 oeufs qui sont couvés de 23 à 26 jours. Ils donnent des jeunes qu'on ne peut distinguer de ceux du Goéland argenté ; les derniers s'envolent après un mois de nourrissage.

Le Goéland brun est un oiseau franchement migrateur, qui passe régulièrement l'hiver en Afrique occidentale (Nigéria) ou en Afrique orientale (Soudan).

Au Nez de Jobourg, si on considère les dates d'observation (1er avril 1963, 13 avril 1965, 14 avril 1965, 4 juillet 1968), on peut avancer que les Goélands bruns sont probablement des nicheurs en quête de nourriture ou des jeunes encore non fixés. Le Goéland brun niche en effet à l'île d'Aurigny, aux îles Saint-Marcouf, (200 couples en 1969), aux îles Chausey (10 à 30 couples en 1969). Une observation, le 4 octobre 1968, nous a sans doute mis en présence d'un oiseau en migration.

GRAND CORMORAN                      Phalaracrocorax carbo L.

Nom local : Cormoran (comme le Cormoran huppé)

Nom anglais : Cormorant

Envergure : 132 à 139 cm.

Poids : 1,7 à 2,8 kg.

Plus gros que le Cormoran huppé, le Grand Cormoran se distingue de ce dernier par l'aspect plus massif du corps, du cou et du bec et par un menton blanc.

Le 22 mai 1967, nous avons vu un adulte ; le 1er avril 1968, deux adultes ; le 7 avril 1969, un adulte ; le 1er janvier 1969, trois adultes ; à chaque fois en plumage nuptial. Chaque fois les oiseaux occupaient, sur "la Fourquie", une place de choix au sommet de l'îlot, place qu'ils défendaient de vigoureux coups de bec contre les Cormorans huppés qui, par mégarde, se posaient trop près d'eux.

Sans être abondant nulle part, le Grand Cormoran niche sur nos côtes de Normandie, de Picardie et de Bretagne, mais sa nidification n'a jamais été observée au Nez de Jobourg. Malgré le plumage nuptial que les oiseaux arboraient, nous ne pensons pas qu'un nid ait été construit. Il serait douteux que celui-ci soit passé inaperçu lors des recensements systématiques de 1967 et surtout de 1968 et 1969 ; d'autre part, nous n'avons jamais observé de jeunes.

Le fait que des oiseaux nicheurs dans les environs, viennent pêcher et se reposer à proximité de la réserve justifie la présence des Grands Cormorans adultes, pendant la période de reproduction, non nicheurs au Nez de Jobourg. Les sites de nidification connus, les plus proches de la presqu'île, sont : l'île d'Aurigny à 20 kilomètres ; Jersey, à 50 kilomètres ; Guernesey, à 80 kilomètres, où ils nichent en petit nombre. La réserve des îles Saint-Marcouf, à 60 km. à vol d'oiseau ou à 80 km. par mer, était colonisée en 1969 par 67 couples de Grands Cormorans ; les îles Chausey, à 100 km., en comptaient 130 couples en 1969 (soit plus de la moitié de l'effectif français).

Bien que ces distances paraissent considérables pour des oiseaux au vol si lourd, il est reconnu que les Cormorans vont parfois chercher fort loin la nourriture de leurs jeunes.

Cette théorie d'oiseaux nicheurs ailleurs qu'au Nez de Jobourg, est cependant mise en doute par le fait que les Grands Cormorans, stationnent plusieurs heures sur "la Fourquie".

Il pourrait donc s'agir d'adultes non fixés à une colonie, non nicheurs et erratiques, ou d'adultes qui viennent prospecter les falaises afin de s'y établir ultérieurement.

Le Grand Cormoran niche aussi bien dans les arbres (colonies en Hollande, en Bulgarie) que sur les côtes rocheuses (îles Saint-Marcouf, Falaises du Pays de Caux). Le Nez de Jobourg et les îlots des rivages de la Hague pourraient donc fort bien lui convenir. Le Grand Cormoran bâtit son nid avec des plantes sèches, des algues, etc... Il pond en général, fin mai, 3 ou 4 oeufs, qui ressemblent à ceux du Cormoran huppé.

Avant de savoir voler, les jeunes, après 5 semaines d'élevage quittent le nid vers le mois de juillet, c'est-à-dire un mois environ avant les Cormorans huppés.

Le Grand Cormoran n'est pas abondant en France. Sa nidification au Nez de Jobourg est possible, espérée, et très souhaitable.

FOU DE BASSAN                      Sula bassana L.

Nom local : Tangar ?

Nom anglais : Gannet

Envergure : 1,70 m. environ

Poids moyen : 3,5 kg.

Nous n'avons vu le Fou de Bassan que de passage au large, à plus de 500 mètres du Nez de Jobourg, le plus souvent isolément ou sporadiquement, parfois même par troupes assez importantes : le 6 avril 1967, nous avons observé les passages constants de dix Fous de Bassan toutes les 20 minutes environ. A chaque observation (6 avril 1967, 4 octobre 1967, 22 mai 1968 et 26 mai 1969), nous avons remarqué que les oiseaux empruntaient toujours la même voie ; venant du large (d'Aurigny), ils se dispersaient dans l'anse de Vauville.

Le Fou de Bassan est un de nos plus grands oiseaux de mer. Excellent plongeur, il se tient en permanence au-dessus des eaux marines sauf en période de nidification. C'est un très bon voilier qui n'hésite pas à rayonner à plus de 200 kilomètres autour de son nid pour pêcher la nourriture de son jeune.

Il s'installe en colonies denses au mois de mars sur les ro-

chers et les îles escarpées pour choisir l'emplacement de son nid. Le nid construit en avril, reçoit à la mi-mai un seul oeuf, incubé de 43 à 45 jours. Il donne naissance à un petit qui est élevé 3 mois environ. La colonie est désertée en automne et les Fous de Bassan partent vers le sud ; les jeunes, à la livrée brun foncé, atteignent le Maroc au cours de l'hiver ; les adultes, moins migrateurs, ne descendent guère plus bas que le golfe de Gascogne.

Lors de la migration de retour, le passage des Fous de Bassan est particulièrement net au sémaphore de Goury. Le 2 avril 1963, nous avons observé un passage quasi constant de 90 Fous de Bassan à l'heure, se dirigeant d'ouest en est sans doute en route pour l'Angleterre.

Le Fou de Bassan, oiseau autrefois rare en France, a niché pour la première fois en 1939, dans la réserve ornithologique des Sept-Îles. La colonie compte en 1969, quelques 3.000 couples. A l'île d'Aurigny, la nidification a été décelée en 1940. On comptait 1.185 couples en 1950. L'extension de l'aire de nidification du Fou de Bassan continue actuellement malgré sa faible prolifération et la pollution par le mazout dont il est victime. L'effectif mondial est évalué à 200.000 couples.

Les Fous de Bassan, aperçus au Nez de Jobourg, étaient tous des adultes en vol de pêche (non en vol de migration comme au large de Goury) et en période de reproduction. Ceci nous fait supposer que ces oiseaux appartiennent à une colonie voisine, en l'occurrence celle d'Aurigny. L'anse de Vauville faisait partie de leur lieu de pêche.

Le Nez de Jobourg et les Hautes Falaises de la Hague correspondent au biotope de nidification de ces grands oiseaux de mer. Le 1er avril 1968, un Fou de Bassan adulte s'est approché à moins de 100 mètres de la "Falaise aux Cormorans" ; cependant, nous n'avons jamais observé des Fous de Bassan posés sur la réserve.

Nous sommes en droit d'espérer que la quiétude de la réserve saura attirer ces géants de la mer.

## HUITRIER PIE

Hoematopus ostralegus L.

Nom local : Pie de mé

Nom anglais : Oyster catcher

Envergure : 79 à 82 cm.

Poids moyen : 500 g.

Il n'est pas rare de voir au printemps l'Huîtrier pie, le plus souvent en couple, passer au large de la presqu'île ou même être posé sur les rochers découverts à marée basse. Les oiseaux observés le 1er avril 1963, le 22 mai 1968 et le 4 juillet 1968, ne semblent pas attachés au Nez de Jobourg, qu'ils quittent bruyamment à l'approche de l'homme. Mais considérant les dates printanières des observations, il semble s'agir d'Huîtriers pie nichant dans les parages du Nez de Jobourg.

La nidification de ces Limicoles a été constatée à 6 kilomètres au nord de la réserve, à côté du sémaphore de la Hague, par SPITZ, qui, en 1954, a observé l'accouplement et, par la suite, vu les poussins de ces oiseaux. D'autre part, ce même auteur observe le 20 avril 1964 deux couples au moins, paradant sur "les Bréquets" (flots à 1,5 km. à l'est du Nez de Jobourg).

De notre côté, nous avons observé le 5 juillet 1968, sept Huîtriers pie sur "les Bréquets" ; nous avons cru y distinguer deux adultes et cinq jeunes, soit toute une famille. Ces observations présument de la nidification sur ces flots.

L'Huîtrier pie est un oiseau migrateur. Il revient nicher en mars ou en avril, souvent au milieu des colonies de Mouettes et de Sternes, sur les dunes, parmi les galets, sur les récifs ou même sur le gazon ras, hors de l'atteinte des flots. En août, le mouvement de départ vers le sud se dessine. Certains hivernent sur le littoral de la France, mais beaucoup, le long des côtes de l'Afrique du Nord. Le passage de retour se termine au mois de mai.

L'Huîtrier pie est abondant sur nos côtes pendant l'hiver, mais se raréfie en été. Il niche en France ça et là sur les rivages de Normandie et de Bretagne. Sur les côtes du Cotentin, on le voit nicher aux îles Chausey (15 à 45 couples en 1969) dans la Hague et parfois aux îles Saint Marcouf (2 couples en 1959 selon FERRY).

L'Huîtrier pie est le seul Limicole à être commun au Nez de Jobourg.

CHEVALIER GUIGNETTE Actitis hypoleucos L.

Pas de nom local

Nom anglais : Common sandpiper

Envergure : 33 à 34 cm.

Poids : 30 à 50 g.

Le Chevalier guignette est, avec l'Huîtrier pie un des rares Limicoles qui soit parfois visible au Nez de Jobourg. Nous l'avons observé le 31 mars 1964 et le 7 avril 1969, à plusieurs reprises ; il s'est alors envolé du rivage au niveau du "Rocher Troué" pour aller se poser, volant au ras de l'eau, de l'autre côté de la presqu'île, endroit d'où nous l'avons vu pour la deuxième fois.

Ces deux observations semblent prouver qu'il s'agit d'un individu erratique ou égaré en cours de migration. L'hypothèse d'un individu nicheur est peu vraisemblable, puisque nous n'avons pas observé de couple ; d'autre part, le Chevalier guignette ne fréquente qu'exceptionnellement, sauf en période de migration, les rivages marins.

Quelques oiseaux passent l'hiver sur les côtes de France, mais la plupart descendent en Afrique, jusqu'au Cap. Son aire de nidification s'étend du nord de l'Europe jusqu'au centre de l'Espagne.

PETREL FULMAR Fulmarus glacialis L.

Pas de nom local

Nom anglais : Fulmar Petrel

Envergure : 106 à 113 cm.

Poids : 625 à 830 g.

Ce Procellariidé a été observé deux fois au Nez de Jobourg : le 14 avril 1965 et le 25 mai 1969. En 1965, vers 11 heures, nous avons vu un pétrel fulmar longer le Nez de Jobourg, du côté ouest, puis revenir en arrière, coupant l'anse de Sennival. En 1969, c'est vers 9 h. 30 que nous l'avons aperçu, toujours sur le flanc du Nez de Jobourg. Il a même traversé la partie insulaire de la réserve.

Oiseau pélagique, le pétrel fulmar n'aborde la côte que pour se reproduire, c'est-à-dire du mois de novembre jusqu'à la fin d'août. De novembre à mai, les oiseaux prennent possession, dans une falaise abrupte, d'un emplacement pour nicher. En mai, un gros oeuf est déposé à même le sol, dans ce site très escarpé. Le poussin éclôt après 41 ou 57 jours d'incubation, s'envole à l'âge de six à huit semaines vers la fin août, alors que les adultes sont déjà partis.

Le Pétrel fulmar a vu, depuis le XVIIIème siècle, son aire de nidification s'étendre progressivement vers le sud, Jusqu'au début du XVIIIème siècle, les points les plus méridionaux de la nidification de ce Pétrel en Atlantique nord, étaient l'île de Grimsey, au nord de l'Islande et Saint-Kilda, la plus orientale des îles Hébrides.

Les îles Faer Oer furent colonisées vers 1820 ; une colonie apparût aux Shetland en 1878. En 1949, l'extension a atteint presque toutes les côtes anglaises et irlandaises. C'était encore un oiseau très rare en France.

Mais en 1966, huit pétrels fulmar nichaient dans la réserve des Sept-Îles. En 1968, deux couples nichaient au cap Sizun ; en 1969 un couple peut-être au cap Fréhel.

L'extension spectaculaire du Pétrel fulmar est attribuée d'une part, à son caractère peu farouche (il se laisse attraper par l'homme sur le nid), d'autre part, à son mode d'alimentation (les Pétrels fulmar se rassemblent autour des bateaux de pêche pour profiter des détritiques jetés à la mer).

Autrefois, le dépeçage des baleines et, à partir du milieu du siècle, la pêche au chalut en haute-mer, avec le nettoyage sur place des poissons, apportent à ce Procellariidé, des ressources pour ainsi dire illimitées.

La fréquentation des eaux du littoral du département de la Manche, par le Pétrel fulmar, a été confirmée non seulement par les observations du Nez de Jobourg, mais aussi par la découverte de 3 cadavres : 2 dans la baie des Veys, l'un en décembre 1964, l'autre en septembre 1969, et un près de la mare de Vauville en juin 1968 (AI.).

Il est bien connu que les nouveaux établissements fondés par les jeunes, sont fréquentés assidûment par les Pétrels fulmar pendant des années, avant d'être des colonies de nidification. Dans la réserve du cap Sizun, les Pétrels fulmar observés depuis 1961, n'ont niché qu'en 1969.

Le Nez de Jobourg présente des sites favorables à la nidification : "La Falaise aux Cormorans", "Les Trois Pieds", "Le Roc Avant", etc . . . Les deux observations précitées nous laissent donc bon espoir d'observer dans les années à venir, cet oiseau au vol impressionnant, nichant dans la réserve.

FAUCON CRESSERELLE Falco tinnunculus L.

Nom local : Emouchet rouge, Etercelet (ce dernier nom étant également donné à l'Epervier).

Nom anglais : Kestrel

Envergure : 69 à 82 cm.

Poids moyen : 190 g. (mâle)

220 g. (femelle).

Ce petit faucon a été observé surtout au printemps, mais également en été. On le voit alors explorer les Hautes Falaises de la Hague, soit en faisant le "Saint esprit" (vol sur place caractéristique de l'espèce), soit en traversant d'un seul trait l'anse de Sennival ou l'anse de l'Etablette, après avoir utilisé un courant ascendant pour s'élever.

Les représentants des deux sexes ont été observés chaque printemps depuis 1963, isolément ou par couples (le 3 et le 5 avril 1963, par exemple). Le 13 avril 1965, un couple est resté pratiquement toute la journée dans les environs du Nez de Jobourg.

Les 5 avril 1963 et 22 mai 1967, nous avons eu le plaisir d'assister à l'attaque d'un Grand Corbeau par un faucon cresserelle. S'agissait-il d'un jeu ou d'une réaction de défense du territoire vis-à-vis du prédateur ?

On entend parfois, résonnant dans les falaises, le cri de crécelle de ce petit faucon. On peut alors avoir la chance d'observer deux oiseaux de cette espèce, engager un bref corps à corps dans les rochers. Faut-il y voir un combat, un jeu nuptial ou bien un exercice purement gratuit ? Le 4 octobre 1968, nous avons eu l'occasion d'assister de près à une telle rencontre : une femelle adulte était aux prises avec un jeune faucon cresserelle apprivoisé que nous avions momentanément attaché à un perchoir sur les pentes du Nez de Jobourg. Le corps à corps semblait brutal et les cris ne témoignaient pas de relations amicales. Pourtant les deux antagonistes ne portaient pas de blessure. Le faucon sauvage qui ne se rendait pas compte de notre présence fut rapidement attrapé, bague, puis relâché.

Les Faucons cresserelles vus au Nez de Jobourg ont un comportement qui permet de supposer qu'il y a nidification dans cette réserve (présence de couples, attitudes de défense du territoire, heurts entre espèces). Comme l'oiseau est très discret auprès de son nid, il ne nous a pas été possible de découvrir son repaire. Nous pensons que le nid, s'il existe, est bâti à l'ouest de la pointe

des Bréquets (les falaises de l'anse de Sennival et de l'anse Pivette ayant été visitées en vain en 1966, 1968 et 1969).

Le Faucon cresserelle ne construit pas de nid ; la femelle s'installe dans un nid de Corvidé ou pond à même le sol à peine gratté, sur une corniche, ou dans l'anfractuosité d'une falaise.

Dans la seconde moitié du mois d'avril ou du mois de mai, 4 à 6 oeufs sont pondus. Ils sont incubés trente jours et donnent naissance à des poussins recouverts d'un duvet blanc. Les jeunes quittent l'aire natale à l'âge de un mois, donc vers le début du mois de juillet.

"L'instinct migrateur semble le plus développé chez les jeunes, bien qu'il ne les pousse pas tous à voyager, tandis que les adultes, surtout les mâles se montrent plus sédentaires ... Dans les pays à hiver doux et sans neige, ces oiseaux séjournent régulièrement à la belle saison et sont rejoints par ceux qui fuient les contrées enneigées". (GEROUDET).

Au Nez de Jobourg, nous n'avons aucune observation hivernale qui puisse laisser dire qu'il s'agit d'oiseaux sédentaires.

Le Faucon cresserelle est un rapace dont le régime, maintenant bien connu, est essentiellement constitué de petits rongeurs, de musaraignes, de reptiles et d'insectes. Cet oiseau ne peut donc pas porter de préjudice à l'avifaune de la réserve.

Le Faucon cresserelle est le seul rapace des falaises de Jobourg ; c'est le plus commun des rapaces de la Hague. SPITZ cite : "le Cresserelle niche en haute densité dans les landes et surtout sur le littoral". Personnellement, nous n'avons pu définir cette densité.

Le Faucon cresserelle est un des rares rapaces dont la population ne soit pas instamment en péril. Le Nez de Jobourg est un biotope qui lui convient. Il est souhaitable que la réserve lui assure la tranquillité qu'il réclame pour nicher.

### COUCOU GRIS

Cuculus canorus L.

Nom local : Coucou

Nom anglais : Cuckoo

Envergure : 59 à 61 cm.

Poids : 90 à 142 g.

Le Coucou se signale, chaque printemps, dans la Hague, par son chant caractéristique. Farouche et prudent, il est difficile à apercevoir dans les ajoncs, les genêts ou les rocs de la réserve.

Le Coucou, annonciateur du printemps, est bien connu comme oiseau migrateur. SAMSON signale son arrivée dans la Hague dans la première quinzaine d'avril. La date la plus précoce à laquelle nous l'avons observé au Nez de Jobourg, fut un 13 avril (en 1965). Dès qu'il nous revient, le Coucou chante mais il s'arrête de chanter bien avant de repartir. Nous l'avons entendu au plus tard un 22 mai (en 1968) ; et nous avons la certitude qu'il ne chante plus en juillet. Le 4 juillet 1968, nous l'avons vu sans l'entendre ; au printemps, par contre, tous les Coucous sont entendus, mais ne sont pas toujours vus.

La date de son départ des Hautes Falaises n'est pas encore définie. La migration du Coucou gris est elle-même mal connue. Les lieux d'hivernage s'étendent de l'Afrique méridionale et orientale au sud du Kenya.

La nidification du Coucou n'a pas encore été constatée au Nez de Jobourg ; nous n'avons jamais vu d'oeufs de Coucou dans les nids des petits passereaux, ni de jeunes Coucous sortis du nid se faire nourrir par des parents adoptifs. Cependant, d'après la fréquence des espèces parasitées, nous pensons que les hôtes habituels du Coucou dans la zone des Hautes Falaises, doivent être de préférence le Pipit farlouse, le Troglodyte, le Traquet-pâtre et le Rougequeue noir.

Les coucous sont fréquents le long des côtes de la Hague. Leur nombre, difficile à préciser peut être de deux à cinq individus, tous les kilomètres de falaises.

Les landes des falaises de Jobourg hébergent beaucoup de Coucous gris. Ces oiseaux aux moeurs bizarres peuvent donc y être étudiés facilement.

TROGLODYTE MIGNON    Troglodytes troglodytes L.

Nom local : Rebette, Polka.

Nom anglais : Wren

Envergure moyenne : 14,5 cm.

Poids moyen : 9 g.

Le Troglodyte mignon, le plus petit oiseau observé au Nez de Jobourg, ne niche pas à proprement parler dans la réserve. C'est pourtant une espèce que l'on peut voir à toute époque de l'année, se faufiler dans les buissons de la partie continentale de la réserve.

Le Troglodyte se signale souvent au printemps par son chant aigu qu'il émet à tout moment. Cet oiseau doit son nom à la forme de son nid qu'il construit en boule creuse. Ce nid ou plutôt les nids construits, (la femelle en choisit un parmi ceux que lui offre le mâle) sont dissimulés dans les touffes d'ajoncs. Nous en avons découvert un sur les falaises de l'anse de Sennival, ce qui prouve la nidification de ces oiseaux dans les hauts escarpements.

Les oeufs pondus dès la mi-avril, au nombre de 5 ou 6, sont couvés 14 ou 15 jours. Les jeunes sont élevés 15 à 20 jours puis sont accompagnés pendant une semaine par les adultes.

La seconde ponte commence 10 à 14 jours après la sortie de la nichée, donc vers le milieu du mois de juin. Il est reconnu, classiquement, que le Troglodyte est sédentaire en France, comme en Europe centrale et méridionale.

Le Troglodyte habite tout le long de la Hague, dans les touffes de genêts, d'ajoncs et de ronces situées à proximité d'un point d'eau, c'est-à-dire dans les petites vallées humides et les tourbières suspendues des Hautes Falaises de la Hague ; sa densité est, semble-t-il, de 2 à 5 couples par kilomètre de côte.

Le Troglodyte mignon, oiseau qui est commun chaque fois que le biotope s'y prête, constitue par sa présence, une richesse faunistique supplémentaire pour la réserve ornithologique du Nez de Jobourg.

ACCENTEUR MOUCHET    Prunella modularis L.

Nom local : Bunette

Nom anglais : Dunnock

Envergure moyenne : 21 cm.

Poids moyen : 20 g.

Ce petit passereau est très connu dans nos jardins ; mais, à la réserve du Nez de Jobourg, il est relativement rare puisque nous n'avons relevé sa présence qu'une seule fois, le 13 avril 1965.

L'Accenteur mouchet, comme le Troglodyte, aime la végétation touffue et basse dans laquelle il peut se glisser et se cacher. La réserve offre des endroits découverts trop vastes, mais les vallons suspendus des falaises lui conviennent bien, il se tient donc, en particulier, à quelques centaines de mètres du Nez de Jobourg.

L'Accenteur mouchet est un oiseau sédentaire sous nos climats, il est commun sur les côtes de la Hague, dès que la végétation se trouve un peu protégée du vent ; on en rencontre un à six couples tous les deux kilomètres. Le nid, gros édifice de mousse, est construit dans un buisson épineux en mars ou en avril. Il reçoit 4 à 5 oeufs qui sont incubés de 12 à 14 jours. Les jeunes sortent du nid après 12 jours d'élevage.

L'Accenteur mouchet est l'un des petits passereaux nicheurs les plus précoces sous nos latitudes. Rarement erratique en hiver, il semble au contraire attaché à son territoire pendant toute l'année, mais l'étude de ses moeurs dans la Hague reste encore à faire.

FAUVETTE GRISETTE     Sylvia communis Lathan

Pas de nom local.

Nom anglais : Withe throat

Envergure moyenne : 22 cm.

Poids moyen : 15 g.

Comme le Troglodyte ou l'Accenteur mouchet, la Fauvette grisette se cantonne dans les buissons abrités au creux d'une vallée suspendue des Hautes Falaises. La réserve est trop sèche et trop rocailleuse, pour lui convenir ; aussi cette Fauvette est vue rarement dans la réserve-même.

Nous n'avons pas découvert de nid, mais nous pensons que la nidification se fait dans les fourrés des falaises. Nous avons, les 22 mai 1968, 4 juillet 1968 et 26 mai 1969, vu et entendu chanter des mâles au cours de leur vol nuptial, près d'un point d'eau, entre le Nez de Jobourg et le Nez de Voidries.

La Fauvette grisette est un oiseau nicheur assez commun dans le Cotentin, mais sa densité n'est jamais grande. Nous avons évalué la population des côtes sud de la Hague entre un et trois couples tous les deux kilomètres.

Volumineux, le nid est bien dissimulé dans l'épaisseur de la végétation. Il reçoit en avril-mai 5 oeufs qui sont couvés de 11 à 13 jours. Les jeunes sortent, âgés de 9 à 13 jours, avant de savoir voler. Ils se cachent alors dans la végétation luxuriante de l'été.

La Fauvette grisette est moins abondante dans les falaises qu'à l'intérieur des terres, mais sa présence enrichit néanmoins la réserve que nous étudions.

HIRONDELLE DE CHEMINÉE     Hirundo rustica L.

Nom local : Martinet (le Martinet Apus apus étant appelé Juif).

Nom anglais : Swallow

Envergure moyenne : 34 cm.

Poids : 18 à 20 g.

Nous avons souvent identifié cette espèce au cours de nos visites printanières. A cette saison, les Hirondelles des cheminées sont observées en petits groupes qui passent en trombe au ras de la végétation vers le tiers supérieur des falaises, et suivent systématiquement toutes les sinuosités de la côte, de la pointe Pivette jusqu'au Nez de Voidries.

Le 13 avril 1965, trois bandes successives de 2, 5, 4 individus ont été observées ; le 16 avril 1965, deux individus isolés ont été signalés. Etant donné la date printanière et l'allure du vol, il s'agissait d'un passage d'oiseaux en migration. De tels déplacements migratoires sont signalés soit au printemps, soit en automne, tout le long des côtes rocheuses ou sableuses ouest du département de la Manche : de Carolles au sud, à Portbail, au nord. Les observations du Nez de Jobourg permettent donc de présumer l'existence d'une voie qui longerait toute la côte ouest du département de la Manche (Fig. 18, page 80).

L'Hirondelle de cheminée a été également observée en été : le 4 juillet 1967, chassant les insectes ; le 22 mai 1968, elle était posée sur un rocher de la réserve, cette fois en tant qu'oiseau nicheur.

L'Hirondelle de cheminée est un oiseau familier bien connu dans nos campagnes où elle niche, dans les étables et dans les granges des hameaux. Ce passereau n'hésite pas à s'éloigner de plusieurs kilomètres de son nid pour rechercher les insectes qui lui servent de nourriture. Il est donc impossible de préciser dans quel hameau ou dans quelle commune, les Hirondelles, vues en chasse, au Nez de Jobourg ont bâti leur nid. Les renseignements étant insuffisants, la densité des nicheurs de la Hague est difficile à évaluer, mais aux dires des locaux, le nombre de ces oiseaux semble être en régression depuis une dizaine d'années.

L'Hirondelle de cheminée construit un nid maçonné qui reçoit, fin avril début mai, 4 à 5 oeufs. L'incubation dure 15 à 16 jours. Les jeunes restent au nid jusqu'à l'âge de 20 à 24 jours. Une deuxième ponte est souvent réalisée en juin ou juillet.

La migration de retour, encore jamais observée au Nez de Jobourg, commence vers la fin du mois d'août et se termine au mois d'octobre. Les quartiers d'hiver des Hirondelles de cheminée européennes, s'étendent sur une grande partie de l'Afrique tropicale et méridionale.

Dans la réserve ornithologique du Nez de Jobourg, ainsi que tout le long de la côte du Cotentin, des études seraient en mesure de préciser les dates, l'importance du passage et la destination de ces oiseaux.

HIRONDELLE DE FENETRE Delichon urbica L.

Nom local : Hirondelle

Nom anglais : House martin

Envergure moyenne : 28 cm.  
Poids : 16 à 25 g.

C'est une espèce d'hirondelle qui est observée aussi bien au cours de la migration (13 avril 1965) que pendant la période de nidification (22 mai 1968, où dix individus furent aperçus en vol de chasse autour de la partie continentale de la réserve).

L'Hirondelle de fenêtre niche dans quelques fermes de la Hague, mais, plus que l'Hirondelle de cheminée, l'importance de son effectif accuse depuis les dix dernières années une importante diminution. C'est un oiseau qui construit son nid sous les toits. Aucune colonie rupestre n'a été observée dans les falaises de la Hague. Le nid est une calotte sphérique de boue séchée, collée au mur de la maison, juste sous le toit. La première ponte de 4 à 5 oeufs se fait fin mai ou début juin. L'incubation dure 15 à 16 jours ; les jeunes restent 19 à 25 jours au nid. Une deuxième nichée est réalisée en juillet-août. La colonie la plus proche du Nez de Jobourg serait, selon SAMSON, installée sous les toits des bâtiments du hameau Mesnil, à Omonville-la-Petite.

HIRONDELLE DE RIVAGE Riparia riparia L.

Nom local : Hirondelle

Nom anglais : Sand martin

Envergure moyenne : 26 cm.  
Poids : 14 à 15 g.

Nous avons vu cette espèce les 3 avril 1963, 13 avril 1965, et 7 avril 1969 ; elle passait au ras de la côte en petits groupes dispersés de 5 à 15 individus, empruntant la même voie que l'Hirondelle des cheminées. Etant donné les dates d'observation et l'allure du vol, il semble s'agir d'oiseaux en cours de migration.

L'Hirondelle du rivage dépose ses oeufs au fond de trous qu'elle creuse à flanc de parois verticales faites de matériaux meubles (sable, terre) : dans les talus, dans les éboulis, dans les falaises et surtout dans les carrières de sable.

De tels biotopes sont fréquents dans la Manche et même dans la Hague ; toutefois la nidification, bien que quasi certaine dans cette partie du Cotentin n'a pas été relatée.

L'Hirondelle de rivage est aussi une grande migratrice ; si elle niche sur tout le territoire européen, elle hiverne en Afrique orientale.

Des observations complémentaires doivent être faites afin de déterminer l'importance du passage de retour et de vérifier l'existence du passage aller. Par sa situation géographique, la réserve ornithologique du Nez de Jobourg se prête bien à cet examen.

LINOTTE MELODIEUSE     Carduelis cannabina L.

Nom local : Linot

Nom anglais : Linnet

Envergure moyenne : 24 cm.

Poids : 16 à 21 g.

Les Linottes ne sont pas discrètes et se voient fréquemment, surtout aux abords de la réserve, soit en bandes bruyantes de 5 à 50 individus (5 avril 1963, 13 avril 1965, 4 juillet 1968, 15 septembre 1969), soit en couples beaucoup moins farouches (22 mai 1967, 22 mai 1968, 26 mai 1969).

Les Linottes mélodieuses sont très grégaires, elles ne s'isolent en couples que pour la reproduction. Migratrice, c'est par grosses troupes qu'elles effectuent leur déplacement et leur hivernage. La France représente pour cette espèce un lieu de nidification, un lieu de passage et d'hivernage pour les individus venant d'Europe centrale et septentrionale.

Les oiseaux vus dans la réserve en mars étaient, peut-être encore, des oiseaux de passage. Le couple observé au mois de mai était probablement nicheur dans les environs. Les observations de juillet relatent sans doute des familles réunies après la nidification. En septembre, ce sont de nouveau des oiseaux de passage que l'on peut observer.

La Linotte mélodieuse est un oiseau commun en France qui se reproduit partout où elle trouve des arbustes pour construire son nid. Elle ne niche pas dans la réserve mais certainement dans les taillis environnants. La preuve formelle n'en a pas été apportée.

Le nid, construit en avril ou mai, reçoit 4 oeufs et parfois 6 qui sont incubés 12 à 13 jours ; les petits y séjournent 13 jours environ. Une deuxième couvée est entreprise un mois et demi après le début de la première.

La densité de la population de la Hague, est difficile à évaluer, la Linotte mélodieuse étant un oiseau qui se déplace beaucoup. Les modalités de ses déplacements d'été et d'hiver méritent d'être approfondies dans la Hague.

BRUANT JAUNE     Emberiza citrinella L.

Nom local : Moisson (nom donné également au Moineau domestique)

Nom anglais : Yellow bunting.

Envergure : 26 à 27 cm.

Poids : 26 à 29 g.

Le Bruant jaune est souvent observé en été, perché à la cime des ajoncs ou des genêts aux alentours de la réserve. Toutefois sa prédilection pour la végétation basse est moins nette que celle de l'Accenteur, du Troglodyte, de la Fauvette grisette et de la Linotte. On le rencontre rarement dans les limites strictes de la réserve. Nous ne l'avons jamais observé dans la partie insulaire ou au-dessus de la côte rocheuse de la Hague.

Cet oiseau a été remarqué en train de chanter, bien en vue, le 22 mai 1966, le 4 juillet 1968, le 26 mai 1969 ; ou nous l'avons noté aussi par bandes de quatre à dix individus, le 5 avril 1963. Il fréquente surtout les cultures du plateau où il trouve sa nourriture.

Le Bruant jaune construit son nid en mai dans un talus, une haie, un buisson épais ; les oeufs sont couvés pendant 11 à 13 jours. Dès la sortie des jeunes, après 11 jours d'élevage, la deuxième ponte commence.

A la mauvaise saison, les bruants, par petites troupes, effectuent des mouvements migratoires mais aussi erratiques qui les rapprochent des fermes, où ils trouvent leur nourriture.

Le Bruant jaune est rencontré couramment en tant que nicheur dans la Hague, aussi bien à l'intérieur du pays que sur les côtes basses, plus rarement sur les côtes escarpées. C'est un joli passereau qui égaye de son chant et de ses vives couleurs les ru-des falaises de Jobourg.

BRUANT ZIZIEmberiza citrns L.

Nom local : Moisson

Nom anglais : Cirl bunting

Envergure moyenne : 23,5 cm.

Poids : 17 à 25 g.

Le Bruant zizi ressemble beaucoup au Bruant jaune, tant par son plumage que par ses moeurs et son chant ; aussi la distinction des deux espèces n'est pas toujours aisée. Néanmoins, nous l'avons identifié une fois le 5 avril 1963, dans les Hautes Falaises, à 500 mètres à l'est du Nez de Jobourg.

Plus rare que le Bruant jaune, le Bruant zizi se rencontre ça et là le long des côtes de la Hague. Ses moeurs, mal connues, pourraient être étudiées dans les environs immédiats de la réserve.

CORNEILLE NOIRECorvus corone L.

Nom local : Corbeau (souvent confondu avec le Grand Corbeau ou le Corbeau freux).

Nom anglais : Carrion crow

Envergure : 92 à 100 cm.

Poids moyen : 500 g.

Deuxième représentant européen de la Famille des Corvidés par sa taille, la Corneille noire est un oiseau très commun en France, bien plus fréquente que le Grand Corbeau, avec lequel on la confond.

Il est courant d'observer un individu ou un couple, rarement plus, survolant les Hautes Falaises du Nez de Jobourg ; cet oiseau ne paraît pas être à son aise dans ce biotope ; il s'y pose rarement, alors qu'il le fait facilement dans les champs qui jouxtent la côte. Nous avons découvert un nid avec quatre oeufs en 1963, dans un arbuste, près de la route nationale qui mène au Nez de Voidries. Il semblait appartenir au couple dont le territoire intéresse le Nez de Jobourg. Ce nid était placé à deux mètres de hauteur, donc à un faible niveau pour la Corneille noire ; l'arbuste choisi était néanmoins

le plus élevé dans un rayon de un kilomètre.

La Corneille noire rappelle sous de nombreux aspects le Grand Corbeau ; sa voix et son habitat sont néanmoins différents ; aimant la solitude, elle est sédentaire et défend son territoire toute l'année. Plus que le Grand Corbeau qui préfère les matières animales, la Corneille noire est typiquement omnivore. Elle a la réputation d'être un danger pour les oeufs et les nichées qu'elle sait prestement subtiliser.

Bien que n'ayant jamais été surprise en flagrant délit de pillage dans la réserve, la Corneille noire a tout lieu d'être suspectée.

Si cet oiseau supporte volontiers la présence de Corbeaux freux ou de Choucas sur son territoire, elle n'admet pas l'intrusion du Grand Corbeau (et réciproquement d'ailleurs). Elle attaque avec violence le géant qui déjoue sans effort l'agression, grâce à des prouesses aériennes, ce qui constitue toujours un spectacle de toute beauté.

La Corneille noire qui est un oiseau cosmopolite, mais qui préfère les champs entrecoupés de bois ou le bocage, montre encore une fois son caractère ubiquitaire en fréquentant les falaises si particulières de la Hague.

Remarques sur la Corneille mantelée - Corvus corone cornix L.

Sous-espèce de la Corneille noire, la Corneille mantelée diffère de cette dernière par son manteau gris cendré. Signalée autrefois comme de passage régulier, c'est un oiseau actuellement rare dans la Manche. SAMSON a reconnu trois individus dans la Hague en 1964 ; personnellement nous ne l'avons jamais vu au Nez de Jobourg.

CORBEAU FREUXCorvus frugilegus L.

Nom local : Corbeau

Nom anglais : Rook

Envergure moyenne : 90 cm.

Poids moyen : 450 g.

De taille légèrement inférieure à celle de la Corneille noire, le Corbeau freux adulte se différencie de cette dernière par sa face grise et déplumée ainsi que par ses moeurs grégaires bien connues et par son rythme migrateur.

Le Corbeau freux est parfois vu au printemps et en été au-dessus du Nez de Jobourg, au sein de la bande des Choucas, mais il s'aventure peu au-dessus de la mer. Les troupes de Corbeaux freux se cantonnent par contre souvent dans les prés et les champs qui dominent les falaises. Les Corbeaux freux sont de très bons voiliers et, tout comme le Grand Corbeau et les Choucas, ils se complaisent à faire des vols planés ascensionnels.

Cet oiseau est un des rares Corvidés vraiment migrateurs. Si les sujets de l'Europe occidentale sont considérés comme sédentaires, leurs bandes sont grossies pendant l'hiver par des individus venant d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne et de Russie.

Ils étaient rarement nicheurs dans la Manche, il y a vingt ans (on les rencontrait par contre en hiver) ; l'aire de nidification est apparue depuis, et s'est étendue progressivement dans le département ; une colonie existait vers 1960, au cap de la Hague. Une autre colonie, installée à moins de un kilomètre du Nez de Jobourg, dans le bois "des Vaux" ne comprenait, en 1963, pas moins d'une trentaine de nids ; mais, détruite par les indigènes, elle disparut en 1965. En 1969, une autre colonie était répertoriée par ARLOT dans le bois "du Parc" près de Beaumont. Elle comptait le 5 mai 1969 environ 150 nids.

Le Corbeau freux est un Corvidé qui préfère surtout les aliments d'origine végétale : grains, graines, fruits. Ce n'est pas à priori un prédateur dans le cadre de la réserve.

PIE BAVARDEPica pica L.

Nom local : Pie

Nom anglais : Magpie

Envergure : 48 à 53 cm.

Poids moyen : 210 g.

Très voyante avec son plumage noir et blanc et son vol hésitant, la Pie est très commune dans nos régions. Comme le Corbeau freux et la Corneille noire, elle fait, de temps en temps, son apparition dans les Hautes Falaises, mais ne s'aventure que très rarement sur la partie insulaire de la réserve ou au-dessus de la mer.

C'est un oiseau sédentaire, qui est visible à toute époque de l'année. La Pie bavarde est liée à l'homme et à la culture. Peu fréquente dans les lieux déserts, elle évite les forêts, les montagnes et les landes. Nichant communément dans la Hague, elle semble néanmoins, selon SAMSON, en régression depuis une dizaine d'années.

Dans la Hague, c'est dans un épais fourré qu'elle construit son nid avec ou sans toit d'ailleurs. Elle devient grégaire aux approches de l'hiver et c'est en petite troupe de quatre à dix individus qu'on peut l'observer. Elle ne vit en couples isolés que pendant la reproduction.

Bien que son régime l'amène à la prédation, la Pie ne constitue pas un danger dans la réserve, qu'elle n'approche guère.

MARTINET NOIRApus apus L.

Nom local : Juif

Nom anglais : Swift

Envergure : 38 à 40 cm.

Poids : 42 à 47 g.

Les Martinets ne s'observent pas couramment au Nez de Jobourg. Lorsque nous les avons vus, ils avaient, soit un vol de migration (22 mai 1966), soit un vol de chasse ; dans ce dernier cas, ils allaient et venaient au ras du sommet des falaises (4 juillet 1967).

Le Martinet noir, autrefois oiseau des forêts claires, a colonisé nos villes ; il est rare de le rencontrer actuellement dans son biotope primitif. Nous n'avons pas vu de nids dans les falaises de la réserve, ni dans les bois avoisinants. SAMSON pense qu'il ne niche pas dans la Hague ; les nids les plus proches du Nez de Jobourg se trouveraient à Equeurdreville, soit à 20 kilomètres de la réserve.

Les oiseaux vus le 4 juillet 1967 étaient donc à 20 kilomètres au moins de leur nid. Le Martinet noir, n'hésite pas à parcourir de grands espaces pour rechercher sa nourriture.

Les Martinets arrivent dans le Cotentin le 1er ou le 2 mai, dates invariables enregistrées depuis 10 ans à Saint-Lô. Dans cette région, ils repartent tous vers leurs lieux d'hivernage (Afrique tropicale et méridionale, jusqu'au Cap) avant le 15 août.

Les voies de passage sont mal définies ; si quelques-uns suivent la côte comme beaucoup d'hirondelles, la plupart empruntent des voies à l'intérieur du continent.

Le Nez de Jobourg ne doit pas être considéré comme une voie de passage habituelle pour l'espèce envisagée. Des observations complémentaires doivent éclaircir ce point.

CHOUETTE HULOTTEStrix aluco L.

Nom local : Ca - huant

Nom anglais : Tawny owl

Envergure : 90 à 100 cm.

Poids : 331 à 490 g. (mâle)

336 à 695 g. (femelle).

Dans la nuit du 1er au 2 avril 1963, à hauteur d'un glacis d'éboulis de la partie continentale de la réserve, nous avons entendu chanter deux hulottes. Pendant la nuit du 3 au 4 juillet 1968, une Chouette hulotte a huppé dans les Hautes Falaises. C'est le seul Strigidae noté dans la réserve.

La Chouette hulotte a une préférence pour les grands arbres feuillus, surtout s'ils sont garnis de lierre ; mais elle est également commune dans les escarpements rocheux où elle peut nicher. La cavité, ou l'emplacement choisi, reçoit, sans avoir été aménagé, 2 à 4 oeufs très tôt au début du printemps, voire en hiver. Les oeufs sont incubés 28 ou 29 jours. Les jeunes sont élevés au moins un mois ; mais ils s'éloignent du nid dès l'âge de 3 semaines, quelques jours avant de savoir voler.

Au Nez de Jobourg, nous n'avons actuellement aucun renseignement sur cet oiseau. En fonction de nos observations, sommes-nous en présence d'oiseaux erratiques, de nicheurs sur leur terrain de chasse, ou bien de nicheurs près de leur repaire ? Dans les deux dernières éventualités, quelle serait l'étendue du territoire ? Le site exact de nidification ? Le mode de vie de ces oiseaux dans les landes des Hautes Falaises ? Autant de questions que l'on peut se poser, tant est difficile l'étude d'un oiseau dont les moeurs sont nocturnes.

Une étude approfondie des rapaces nocturnes des Hautes Falaises mériterait d'être faite. La rocaille et les lieux calmes les attirent ; par sa nature, le Nez de Jobourg devrait être un site propice pour ces espèces.

Remarque sur les "rapaces nocturnes" de la Hague

SAMSON signale la Chouette hulotte (Strix aluco L.) et la Chouette effraie (Tyto alba Scop.) comme nicheurs assez communs dans la Hague ; la Chouette chevêche (Athenae noctua Scop.) serait plus rare qu'il y a une quinzaine d'années.

Le même auteur aurait entendu également, dans une vallée près de Jobourg, le 11 mai 1969, le cri d'un Hibou moyen duc (Asio otus L.)

LES OISEAUX QUI NE FREQUENTENT LA RESERVE QU'EN  
HIVER

La Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i> L.
des oiseaux du genre Sterne	Genre <i>Sterna</i>
des oiseaux du genre Plongeon	Genre <i>Gavia</i>
Le Merle à Plastron	<i>Turdus torquatus</i> L.

MACREUSE NOIRE                      Melanitta nigra L.

Nom local : Macroule, Judelle

Nom anglais : Common Scoter

Envergure : 73 à 85 cm.

Poids : 850 à 1450 g.

Ce canard plongeur est couramment observé en migration au printemps, passant au large du Nez de Jobourg. Par bandes denses de 20 à 30 individus, volant rapidement au ras de l'eau, les macreuses noires passent à une distance variant de 300 mètres à 2 kilomètres du Nez de Jobourg. Elles empruntent toujours la même voie depuis six ans que nous les observons. Venant de la direction du cap de Flamanville, elles contournent le cap de la Hague en passant à proximité du Nez de Jobourg et du Nez de Voidries ; nous ne les avons jamais vues en stationnement.

La fréquence de passage est importante. Ainsi, le 6 avril 1967 nous avons observé deux bandes de macreuses en une heure ; le 7 avril 1969, une bande de 30, une de 25, et une bande de 45 entre 9 et 11 heures ; le 8 avril 1969, quatre bandes de 50, entre 8 h. 30 et 9 h. 30, soit environ 40 à 260 individus par heure.

Si on suppose le passage continu, constant et homogène pendant la durée de la journée (soit 12 heures environ), le nombre de macreuses est de 500 à 3 000 par jour.

Cette estimation est hasardeuse surtout si nous faisons remarquer que nos observations portent sur une largeur de 1,5 km.

(limite de visibilité des groupes). La voie de passage est peut-être plus large ; l'erreur par défaut ainsi commise peut compenser l'erreur par excès.

La macreuse noire *Melanitta nigra nigra* (L.) niche en Islande, localement en Irlande, en Écosse, en Norvège, en Laponie suédoise et finlandaise, dans le nord de la Russie, le nord-ouest de la Sibérie et sur les terres de l'Océan glacial.

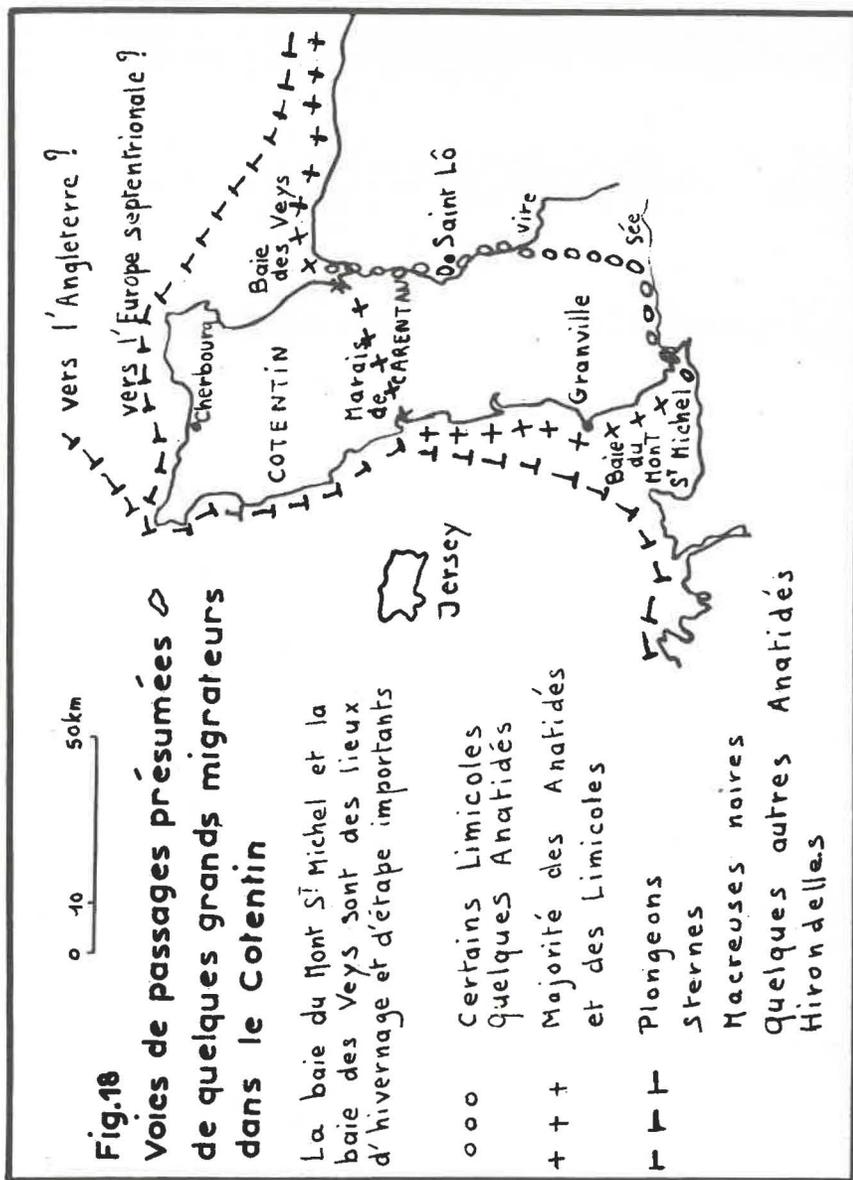
L'autre sous-espèce, *Melanitta nigra americana* (Swainson) habite la Sibérie orientale et l'Amérique arctique (trouvée une fois en Hollande).

En France, les migrateurs et hivernants sont nombreux devant le littoral, de la mer du Nord à l'Espagne. Les grands estuaires (la baie des Veys, la baie du Mont Saint-Michel surtout et le golfe du Morbihan) sont des lieux d'hivernage importants.

Les macreuses noires se cantonnent exclusivement aux rivages marins lors de l'hivernage. Des observations suivies permettent de montrer l'importance du passage printanier au Nez de Jobourg (retour vers les zones de nidification), qui est, pensons-nous, considérable. Des observations au cours de l'automne s'imposent pour montrer l'existence au large de la Hague d'un même passage, en sens inverse (vers les lieux d'hivernage).

Les observations faites à l'intérieur du continent étant rares, le passage de macreuses noires au-dessus de la presqu'île du Cotentin n'est pas relaté. Nous supposons que la majorité des individus qui hivernent en France, passe au ras du Nez de Jobourg, au moins lors de leur migration de retour en suivant la portion de route matérialisée Fig. 18 page 80.

C'est une hypothèse qui demande à être vérifiée. Toutefois, si le Nez de Jobourg n'a pas l'importance que nous lui prêtons, il reste un lieu de passage remarquable pour les macreuses noires en migration.

Genre STERNEGenre Sterna

Nom local : Hirondelle de mé

Nom anglais : Tern

A toutes nos visites de printemps, de 1963 à 1969, nous avons observé, de la presqu'île du Nez de Jobourg, des oiseaux du genre Sterne. Ils passaient par groupes d'espèce identique, en bandes serrées de 5 à 30 individus. Ils longeaient la côte, rasant la surface de l'eau, à 300 mètres environ au large du Nez de Jobourg et du Nez de Voidries, jusqu'à la limite de visibilité. En raison de l'éloignement, il ne nous a pas été permis d'identifier l'espèce avec certitude. Il semble cependant qu'il s'agissait de sternes Caugek (*Sterna sandvicensis* Lath.) du moins pour certains groupes.

Le passage, relevé quantitativement le 6 avril 1967 entre 10 et 11 heures, est résumé dans le tableau suivant :

Nbre d'individus par bande = X	5	6	7	8	10	13	16	19	25	Totaux
Nbre de bandes d'x individus Y	2	1	1	3	2	1	1	1	1	13 bandes en 1 heure
X x Y	10	6	7	24	20	13	16	19	25	143 sternes en 1 h

Si nous supposons le passage homogène et constant pendant 12 heures de la journée, on peut l'évaluer à 1 750 oiseaux par jour (chiffre qui est d'ailleurs bien approximatif).

Les sternes caugek, à l'exception de quelques individus qui passent l'hiver sur les côtes de France, hivernent sur les côtes occidentales de l'Afrique ou remontent l'océan Indien jusqu'au Natal. Au retour, elles apparaissent dès la mi-avril ou même plus tôt, en mars ; leur passage se prolonge jusqu'en juin.

Les sternes caugek, se reproduisent çà et là sur les côtes et îles de la mer Baltique, du Danemark, d'Allemagne, de Hollande, de Grande-Bretagne, d'Irlande. En France, elles nichent en petit nombre sur quelques îlots de Bretagne et de Camargue.

Le passage des sternes au Nez de Jobourg ressemble beaucoup à celui des macreuses noires, quant à la direction du vol, à la régularité de l'espacement des groupes et à l'époque du passage (nous ne l'avons observé qu'aux visites de printemps).

Comme les mouvements des macreuses, le passage des sternes est à étudier d'une façon systématique.

De même que la macreuse noire, la plupart des sternes (sauf la sterne Pierre-garin *Sterna hirundo* L. et la sterne naine *Sterna albifrons* Pallas) sont strictement maritimes. Les hypothèses relatives aux voies de passage de ces deux types d'oiseaux, sont comparables (Fig. 18 p. 80)

Nous n'avons jamais observé de sternes pêchant aux alentours du Nez de Jobourg, c'est-à-dire de sternes plus ou moins sédentaires. Cependant, les sternes nichent en France dans des biotopes comparables à celui de la Hague, comme les petits flots armoricains : îles Chausey (Manche), 30 sternes Pierre-Garin, 10 sternes caugek (en 1959) ; île de Trevoc (Finistère), 150 couples de sternes Pierre-Garin, 18 couples de sternes naines, 300 à 400 couples de sternes de Dougall (*Sterna dougallii* Mont), 70 couples de sternes Caugek (en 1968) ; île de Meaban (Morbihan), 652 nids de sternes Pierre-Garin, 3 826 nids de sternes caugek, 183 nids de sternes de Dougall (en 1968).

Bien que n'ayant encore jamais observé de sternes en train de pêcher ou des sternes sédentaires, en été, aux alentours du Nez de Jobourg, nous espérons voir ces Laridés coloniser les rochers bas des récifs ou les flots tels que les Bréquets.

PLONGEON (Genre) Genre Gavia

Plongeon arctique Gavia arctica L.

Nom local : Palasse

Nom anglais : Black-throated Diver

Envergure moyenne : 120 cm.

Poids moyen : 2,5 kg.

En avril, à des heures variables de la journée, nous avons observé le passage de plongeurs à une altitude de 130 à 150 mètres. Ils formaient un groupe de 3 individus le 18 avril 1962 ; ils étaient isolés le 15 avril 1965 et le 5 avril 1967 ; chaque fois, ils empruntaient la même voie, le long de la côte, d'est en ouest, puis remontaient vers le nord, à partir du Nez de Voidries. Cette voie est comparable à celle suivie par les macreuses noires ou les sternes avec cette différence qu'elle passe juste à l'aplomb de la côte, et non au large.

Si nous retenons la date d'observation, la hauteur, la direction et la vitesse de vol, il est vraisemblable que ces oiseaux étaient en cours de migration de retour.

L'observation, le 4 octobre 1967, d'un individu qui suivait la même route, mais en sens inverse, témoigne d'un passage aller.

L'espèce n'étant pas identifiable avec certitude à une telle altitude, on peut la rapporter à l'une des trois espèces représentées habituellement en France : Plongeon catmarin (*Gavia stellata* Pontopp.), Plongeon imbrin (*Gavia immer* Brünn) ou plongeon arctique (*Gavia arctica* L.)

Par contre, nous avons pu reconnaître le plongeon arctique, dans l'anse de Sennival et dans l'anse de l'Etablette où 7 individus de cette espèce ont stationné du 2 au 5 mars 1963. S'agissait-il d'oiseaux en hivernage ? Faisaient-ils étape en cours de migration ?

Les plongeurs sont les meilleurs nageurs et plongeurs de l'hémisphère nord. Ils nichent de l'Ecosse à la Scandinavie et hivernent régulièrement sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, jusqu'au Portugal.

Nous avons donc le droit de penser qu'au Nez de Jobourg, les plongeurs sont en migration printanière ; mais des observations complémentaires sont nécessaires afin de déterminer l'importance du passage, voire hivernage, dans la Hague, en particulier au Nez de Jobourg.

D'autre part, l'observation d'un groupe de huit plongeurs nageant en bas des falaises de Gréville, le 1er avril 1968, peut laisser supposer que la voie de migration suit exactement les contours de la côte (Fig. 18, p. 80)

MERLE A PLASTRON      Turdus torquatus L.

Pas de nom local

Nom anglais : Ring ouzel

Envergure moyenne : 42 cm.

Poids moyen : 110 g.

Ce Turdité très rare sur nos côtes, a été observé deux fois dans les Hautes Falaises de Jobourg. Le 31 mars 1964, 7 individus ont été identifiés sur la partie occidentale de la réserve. Le 1er et le 4 avril 1963, trois merles à plastron ont été vus à 1 kilomètre à l'est du Nez de Jobourg, dans un buisson de la "Pointe de Courcoeur", presque en face des Bréquets.

Le Merle à plastron est un oiseau montagnard qui ne niche guère en France au-dessous de 1 000 mètres, mais c'est aussi un grand migrateur : "Le Merle à plastron du nord, Turdus torquatus torquatus L., se reproduit dans les régions montagneuses des Îles Britanniques et d'Irlande, de Norvège ... Il hiverne au sud de la péninsule ibérique et en Afrique du Nord, surtout dans les monts d'Oranie. Au cours de ses deux passages, il traverse régulièrement la Belgique et la France, apparaissant surtout le long des côtes atlantiques et sur les hauteurs (Ardennes, Massif central, Pyrénées, Alpes) ... Migration dès la deuxième décennie de septembre jusqu'à fin octobre (novembre parfois décembre), puis retour en avril et mai". (GEROUDET).

Il est fort probable que les oiseaux vus fin mars et début avril étaient en migration de retour. On peut aussi penser qu'ils étaient en train d'hiverner dans la Hague, pays accidenté aux hivers particulièrement tempérés.

En effet, selon GADEAU DE KERVILLE, le Merle à plastron est "de passage presque tous les ans et même, parfois, se reproduit". Dans le "Catalogue des oiseaux observés dans l'arrondissement de Valognes" (arrondissement situé à 35 km. du Nez de Jobourg), BENOIST, pour les années antérieures à 1854, note : "ils sont seulement de passage en hiver ; des individus isolés ont souvent été tués en décembre et en mars". SPITZ, par contre, n'a pas observé cette espèce dans la Hague.

Nous avons entendu parler une ou deux fois d'une capture de merle à plastron dans le département de la Manche au cours des dix dernières années.

Le Merle à plastron, oiseau autrefois peu commun, est devenu rare de nos jours. Aimant les biotopes sauvages, il n'a pas su s'adapter à la civilisation.

Le Nez de Jobourg est peut-être une voie de passage régulière pour ce Turdidé et, peut-être même un lieu d'hivernage.

OISEAUX QUI PASSENT PLUS OU MOINS  
ACCIDENTELLEMENT DANS LA RESERVE

La Mouette rieuse	<i>Larus ribundibus</i> L.
Le Goéland cendré	<i>Larus canus</i> L.
Le Courlis corlieu	<i>Numenius Phaeopus</i> L.
Le Pluvier argenté	<i>Squatarola squatarola</i> L.
Le Harle huppé	<i>Mergus serrator</i> L.
Des oiseaux du genre Oie	Genre <i>Anser</i>
La Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i> L.
L'Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> L.
Le Merle noir	<i>Turdus merula</i> L.
L'Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> L.
Le Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot
Le Rouge-gorge	<i>Erithacus rubecula</i> L.
La Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> L.
L'Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> L.
La Tourterelle commune	<i>Streptopelia turtur</i> L.
Le Faisan de chasse	<i>Phasianus colchicus</i> L.
La Perdrix grise	<i>Perdrix perdrix</i> L.
Le Pigeon biset	<i>Columba livia</i> Gmelin

MOUETTE RIEUSE*Larus ribundibus* L.

Nom local : Mouette, Maouve

Nom anglais : Black-headed Gull

Envergure : 84 à 100 cm.

Poids : 210 à 300 g.

Bien que très fréquente en hiver sur nos côtes, dans nos estuaires, nos ports, nos rivières et même dans nos villes, la Mouette rieuse n'est pas répandue au Nez de Jobourg. Nous ne l'avons vue que deux fois : le 5 octobre 1968, deux mouettes rieuses étaient posées dans l'anse de Sennival, au sein d'un groupe de goélands argentés et de goélands cendrés ; le même jour, 15 autres mouettes rieuses ont été repérées au-dessus du Nez de Voidries.

La Mouette rieuse niche dans presque toute l'Europe. En France, elle se localise essentiellement dans les régions marécageuses de l'intérieur (Dombes, Sologne, Camargue, etc ...) et depuis 1968, ça et là, dans les marécages côtiers, (Morbihan, Finistère).

La Mouette rieuse est, en général, un oiseau migrateur qui hiverne sur toute l'Europe, de la Baltique à la Méditerranée, ainsi que sur les côtes de l'Afrique du Nord. Les côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique représentent des quartiers d'hivernage importants.

Bien que son aire de répartition semble s'étendre, la Mouette rieuse, dont le biotope ne comprend pas les côtes escarpées, accores sera certainement, encore longtemps peu répandue au Nez de Jobourg.

GOÉLAND CENDRELarus canus L.

Nom local : Mouette, Maouve (souvent confondu avec la Mouette rieuse)

Nom anglais : Common Gull

Envergure : 108 à 119 cm.

Poids : 335 à 450 g.

Le Goéland cendré est rare dans les environs immédiats de la réserve. Nous ne l'avons observé qu'une fois, le 5 octobre 1968, en compagnie d'une troupe de Goélants argentés posée dans l'anse de Sennival. Nous avons vu cinq oiseaux à 11 heures ; ils avaient disparu à 13 heures. Nous pensons que le Goéland cendré est peu fréquent, sans être exceptionnel au Nez de Jobourg ; si nous ne l'avons vu qu'une seule fois, cela est dû, vraisemblablement, à l'absence d'observations en période d'hiver. Par contre, à Goury, (à 5 kilomètres au nord de la réserve), on trouve couramment le Goéland cendré de passage. Il hiverne d'ailleurs abondamment sur toute la côte sableuse du Cotentin.

Actuellement, la limite méridionale de nidification de cette espèce, passe par l'Angleterre, les Pays-Bas et les côtes de la Baltique. C'est un Laridé migrateur qui passe l'hiver sur toutes nos côtes de France, mais il ne fréquente guère, que ce soit pour nicher ou hiverner, les côtes rocheuses et les falaises.

Il n'est donc pas question actuellement de voir cet oiseau communément dans la réserve.

COURLIS CORLIEUNumenius Phaeopus L.

Nom local : Livergin

Nom anglais : Whimbrel

Envergure : 68 à 75 cm.

Poids : 360 à 400 g.

Ce Limicole a pu être observé à deux reprises. La première observation a été faite le 5 juillet 1968. Deux Courlis corlieux longeaient le Nez de Jobourg en direction du Nez de Voidries pour suivre la côte à 50 mètres d'altitude environ. Malgré la date estivale de leur apparition, il est à peu près exclu que ces oiseaux soient des nicheurs. La limite méridionale de nidification du Courlis corlieu actuellement reconnue passe par l'Ecosse et le nord de la Scandinavie. Nous assistons là soit à un début de migration, soit plutôt aux déplacements de rares visiteurs d'été.

La deuxième observation a été faite le 15 septembre 1969. Un courlis corlieu, volant à 150 mètres d'altitude environ, se dirigeait droit vers le sud, puis il est revenu longer la côte vers l'est. Ce courlis devait être certainement un migrateur, le passage dans nos contrées ayant lieu de la fin juillet jusqu'en novembre ; nous pouvons aussi supposer que celui-ci s'était "égaré". Les courlis corlieux effectuent en effet leur migration généralement en grosses bandes qui longent les rivages sableux et les estuaires. Le Courlis corlieu est vu régulièrement sur les côtes du département de la Manche lors de ses passages migratoires d'aller ou de retour. Peu abondant dans le nord du Cotentin, il y est cependant observé tous les hivers.

Dans la Hague, une voie de migration de courlis est à envisager. Cependant, le nombre de nos observations est trop faible pour l'affirmer ; d'autre part, nous n'avons pas vu le Courlis corlieu en présence d'autres Limicoles comme le Courlis cendré, les Bécasseaux, les Pluviers, etc... qui, normalement l'accompagnent. Enfin, nous pensons que la plupart des Limicoles traversent le Cotentin dans sa partie la plus étroite au cours de la migration (Fig. 18 p. 80).

Remarque sur le Courlis cendré - Numenius arquata L.

Bien que jamais observé au Nez de Jobourg, ce Limicole est plus courant que le Courlis corlieu sur les côtes de la Manche, pendant la migration. Quelques couples nichent même dans certaines zones humides du Cotentin (Lande de Lessay) ; SAMSON a vu certaines années quelques individus qui stationnaient tout l'été dans les landes de la Hague ; il s'agirait également de nicheurs.

PLUVIER ARGENTESquatarola squatarola L.

Nom local : Pluvi

Nom anglais : Grey-Plover

Envergure : 59 à 62 cm.

Poids : 165 à 240 g.

Le 13 avril 1965, quatre pluviers argentés ont été aperçus alors qu'ils passaient au large du Nez de Jobourg, se dirigeant vers le Nez de Voidries.

Le Pluvier argenté est un grand migrateur qui niche dans les toundras d'extrême nord et hiverne sur les côtes de l'Europe Occidentale et d'Afrique jusqu'au Cap. Comme la plupart des Limicoles, il n'aime ni les rivages rocheux ni les falaises ; les pluviers observés étaient donc, sans doute, des oiseaux dans leur migration de retour. Si les Pluviers argentés sont peu fréquents dans la zone des Hautes Falaises, SAMSON les observe assez régulièrement en hiver sur les grèves de la côte nord de la Hague. Selon cet auteur, le Pluvier doré (Pluvialis apricarius L.) avec lequel il a quelque ressemblance, serait moins rare.

Bien que sa voie de passage habituelle coupe le Cotentin dans sa plus faible largeur, il est possible qu'une autre voie de moindre importance, contourne cette presqu'île et longe le cap de la Hague (Fig. 18 p. 80).

HARLE HUPPEMergus serrator L.

Pas de nom local.

Nom anglais : Red Breasted Merganser

Envergure : 68 à 83 cm.

Poids : 950 à 1 350 g. (mâle)

700 à 1 100 g. (femelle).

Nous n'avons qu'une seule observation de cet oiseau ; le 4 juillet 1968, un Harle huppé femelle a stationné toute la matinée dans l'anse de l'Etablette. Cette identification est surprenante pour les deux raisons suivantes :

En premier lieu, ce canard piscivore ne se voit en France que sur les eaux basses du littoral maritime et aux embouchures des fleuves. On peut se demander pourquoi cette femelle était égarée en eau profonde, dans une petite baie entourée de hautes falaises, alors que les conditions climatiques, très satisfaisantes au mois de juillet, ne l'obligeaient pas à s'abriter dans une côte escarpée ?

En second lieu, l'observation de cet oiseau au mois de juillet est assez inattendue, puisque la limite septentrionale de nidification connue intéresse la Hollande.

La présence d'un Harle huppé à cette époque au Nez de Jobourg est donc difficile à admettre, d'autant plus que l'oiseau paraissait en excellente santé. En effet, il quitta l'anse de l'Etablette en s'envolant, ce qui prouve qu'il ne s'agissait pas d'un oiseau blessé, incapable d'effectuer une migration. Nous hésitons à penser que la femelle en question était en train de nicher, aucune observation française ne permettant de l'envisager. En définitive, il s'agirait d'un des rares visiteurs d'été.

Genre OIE      Genre Anser  
-----

Cinq oies ont été aperçues le 1er janvier 1969, passant au-dessus du Nez de Jobourg. Venant de l'intérieur, elles se dirigeaient vers le large puis elles revinrent pour longer la côte en direction du cap de la Hague.

La date hivernale et les caractères du vol (disposition en formation triangulaire à 200 mètres d'altitude environ), laissent supposer que ces oies étaient en migration. D'autre part, étant donné que l'observation est unique dans les Hautes Falaises de Jobourg, et que ces oiseaux ont effectué un changement de direction brutal au cours de leur vol, on est en droit de penser qu'il s'agissait d'oies "égarées". Nous avons remarqué d'ailleurs ces dernières années, que la voie de passage des oies qui hivernent sur les côtes du département de la Manche coupe le Cotentin suivant la ligne : Havre de Lessay - baie des Veys (Fig. 18, p. 80).

Les oies sauvages rencontrées sur les côtes françaises appartiennent surtout à trois espèces (Oie cendrée, *Anser anser* L., Oie rieuse, *Anser albifrons* Scop. ; Oie des moissons, *Anser fabalis* Lath.). Nichant du Danemark à la Sibérie, elles hivernent principalement sur les côtes de l'Europe occidentale à partir de l'Ecosse jusqu'en Afrique du Nord.

MOUETTE TRIDACTYLE    Rissa tridactyla L.

Pas de nom local

Nom anglais : Kittiwake

Envergure moyenne : 1 m.

Poids moyen : 400 g.

Un Laridé, probablement une jeune mouette tridactyle, a été observé le 14 avril 1965, passant à 200 mètres environ au large de la presqu'île du Nez de Jobourg. L'identification ne doit pas être retenue, en raison de l'incertitude. Mais comme le Nez de Jobourg est un biotope très favorable à la nidification de cette espèce, nous en profiterons pour parler de cet oiseau qui peut être présent d'un moment à l'autre dans la réserve.

Comme les pétrels, les puffins, les guillemots et pingouins, la Mouette tridactyle, oiseau "du grand large", ne fréquente pratiquement nos côtes qu'en période de reproduction, c'est-à-dire de mars à septembre.

Les nids très rapprochés les uns des autres sont installés sur les corniches, les moindres aspérités du roc des falaises abruptes, contre les parois verticales qui plongent dans les flots face à la mer. Les deux oeufs déposés dans le nid en mai ou en juin, sont incubés 26 à 28 jours. Les jeunes s'envolent entre la mi-juillet et la mi-août, âgés de 5 à 7 semaines, mais les essaims de mouettes tridactyles ne quittent pas les parages de la colonie avant septembre ou octobre.

Lors d'une visite dans la Hague, en 1965, JULIEN, conservateur de la Réserve ornithologique du cap Sizun, remarqua que le Nez de Jobourg, avec ses falaises verticales hérissées de petites saillies, constituait un biotope très favorable à la nidification de la Mouette tridactyle.

La Mouette tridactyle, Laridé en légère expansion, niche actuellement dans l'île d'Aurigny et à Jersey. La réserve du cap Fréhel en comptait environ 180 couples en 1969 ; la réserve des Sept-Iles, 54, la réserve du Cap Sizun, 100. L'effectif français est estimé à 600 couples environ. Au Nez de Jobourg, aucun auteur n'a signalé la nidification de la Mouette tridactyle.

La quiétude du Nez de Jobourg, consécutive à sa mise en réserve, nous laisse bon espoir de voir, un jour, cette jolie mouette en coloniser les falaises.

EPERVIER D'EUROPE      Accipiter nisus L.

Nom local : Emouchet, Etercelet

Nom anglais : Sparrow hawk

Envergure moyenne : 65 cm. (mâle)  
75 cm. (femelle)  
Poids moyen : 150 g. (mâle)  
250 g. (femelle)

Nous avons aperçu cet oiseau trois fois ; le 1er avril 1963, un épervier se tenait à la base du Nez de Jobourg, posé sur un rocher, en train de plumer soigneusement un étourneau, sa victime. Le 18 avril 1962 et le 15 avril 1965, nous avons vu également un oiseau de cette espèce planer au-dessus du Nez de Jobourg.

L'Epervier est un rapace qui n'aime pas les grands espaces libres et encore moins la mer. Il réclame, pour chasser et pour nicher, des boqueteaux entre-coupés d'espaces découverts. Son apparition sur le Nez de Jobourg peut être considérée comme accidentelle, bien que son biotope se trouve à moins de un kilomètre du cap de la Hague. Il doit probablement nicher dans les bois environnants. ARLOT, en 1968, signale que "des éperviers sont abondants à l'intérieur".

L'Epervier est un oiseau sédentaire nous nos climats (le baguage dans la région de Saint-Lô nous l'a confirmé). Il construit son nid entre trois et dix mètres de hauteur, le long du tronc d'un arbre, souvent situé près de la lisière d'un bois. En mars, il pond 4 ou 5 oeufs. Les jeunes s'envolent vers le début du mois de juillet.

L'Epervier est un oiseau qui mérite une attention toute particulière en tant que Rapace ; à ce titre, il est menacé de disparition.

MERLE NOIR      Turdus merula L.

Nom local : Mêle

Nom anglais : Blackbird

Envergure moyenne : 38 cm.  
Poids moyen : 100 g.

Le Merle noir n'aime pas les grands espaces découverts. Son biotope nécessite des buissons, des fourrés et des arbustes dans lesquels il peut se dissimuler. Ce Turdidé ne fait que rarement son apparition dans la réserve. Nous l'avons observé parfois sur la partie continentale les 12 avril 1965 et 22 mai 1967, mais jamais sur la presqu'île.

Le Merle noir est abondant dans toute la France ; il niche couramment dans les haies de la Hague. C'est un oiseau qui a su s'intégrer à la civilisation. On le voit maintenant jusque dans nos villes.

S'il préfère construire son nid dans un enchevêtrement de branches, dans un arbuste, une haie ou un buisson, il est banal de voir le Merle noir installé au sol, contre le flanc d'un talus, dans une cavité, etc ... C'est un nicheur parfois très précoce ; des pontes ont été enregistrées fin mars. Il dépose 4 ou 5 oeufs généralement au mois d'avril. Les oeufs sont incubés 12 à 15 jours et les jeunes sont élevés 2 semaines environ. Une deuxième, parfois une troisième nichée sont entreprises au cours de la belle saison.

Les déplacements hivernaux du Merle noir sont mal connus en France ; mais il semble, du moins pour la partie occidentale du pays, que l'espèce soit sédentaire.

Le Merle noir est un oiseau très commun dans la Hague ; mais son biotope ne correspond pas aux landes sauvages des Hautes Falaises. Cependant le caractère cosmopolite de cet oiseau le fera peut-être nicher plus ou moins sporadiquement dans les buissons de la réserve.

ETOURNEAU SANSONNETSturnus vulgaris L.

Nom local : Etourné

Nom anglais : Starling

Envergure moyenne : 37 cm.

Poids moyen : 75 g.

Bien que très commun en toutes saisons dans le département de la Manche, l'Étourneau est rare au-dessus de la réserve du Nez de Jobourg. Le 1er avril 1963, un étourneau mort, à moitié plumé par un épervier, a été trouvé sur la partie continentale. Le 21 décembre 1968, un vol de 300 individus est passé au-dessus des falaises de Jobourg.

Si l'Étourneau, oiseau cosmopolite, est rare au Nez de Jobourg même en période de reproduction, c'est parce qu'il n'y trouve pas de ressources alimentaires suffisantes, ni des sites propices à la construction de son nid (trou dans un arbre ou cavité de mur). Par contre, le plateau de la Hague lui convient fort bien, car il est constitué de prés, de cultures, de jardins, et de lieux favorables à la nidification.

Si l'Étourneau est rare pendant sa période de grégairisme et de migration, c'est que la côte du sud de la Hague n'est pas située sur ses voies de passage.

Les Étourneaux sont abondants dans toute la Hague, soit nicheurs, soit en migration, dans les prairies ou le long des grèves. La mare de Vauville, à 8 kilomètres au sud-ouest du Nez de Jobourg, est un important dortoir pour ces oiseaux, puisque les 6 et 7 juillet 1968, plusieurs dizaines de milliers d'individus ont été vus le soir se rassembler dans la roselière de la mare pour y dormir.

L'Étourneau pond, mi-avril, 5 ou 6 oeufs dans un trou sobrement aménagé ; ceux-ci sont incubés 13 ou 14 jours. Les jeunes s'envolent après 20 jours d'élevage. La période de nidification terminée, l'esprit grégaire de l'Étourneau réapparaît et c'est par bandes imposantes que l'on voit les oiseaux se déplacer au cours de leurs migrations complexes.

Comme cet oiseau niche exceptionnellement dans les falaises maritimes, il est peu probable de le voir, un jour, coloniser les anfractuosités de rocher du Nez de Jobourg.

POUILLOT VELOCEPhylloscopus collybita Vieillot

Pas de nom local

Nom anglais : Chiff chaff

Envergure : 17 à 18 cm.

Poids : 6 à 9 g.

Le Pouillot véloce également très fréquent à l'intérieur de la Hague, est lui aussi, rare dans la réserve ; nous ne connaissons qu'une observation : un pouillot véloce a été vu le 4 avril 1963 dans les ajoncs de la partie continentale.

Le Pouillot véloce fréquente les talus, les buissons, les arbustes et les arbres. Son biotope réclame des espèces végétales de taille moyenne, que l'on ne trouve pas le long des falaises de Jobourg. Le Pouillot véloce niche sur le plateau de la Hague, mais il est possible qu'il cache son nid dans la végétation arbustive des vallées suspendues des Hautes Falaises.

Le nid, constitué d'une boule creuse à ouverture latérale, est formé d'herbes sèches et de feuilles ; il est doublé à l'intérieur d'un matelas douillet de plumes. Construit au mois d'avril, dans un buisson ou au ras du sol parmi les herbes, il abrite 5 ou 6 oeufs, qui sont couvés 13 ou 14 jours ; les jeunes restent au nid 13 ou 14 jours également.

Le Pouillot véloce est un oiseau migrateur qui passe l'hiver du sud de l'Europe jusqu'au Niger ; cependant, quelques individus ont été observés sporadiquement à la mauvaise saison, dans le département de la Manche.

Cet oiseau n'est visible qu'occasionnellement dans la réserve.

Remarque sur le Pouillot fitis (Phylloscopus trochilus L.)

Pouillot assez courant dans le Cotentin, il aime, plus que le Pouillot véloce, auquel il ressemble beaucoup, les grands arbres. C'est un oiseau qui niche dans la Hague, mais n'a jamais fait d'apparition au Nez de Jobourg.

ROUGE-GORGEErithacus rubecula L.

Nom local : Rouge-gorge

Nom anglais : Robin

Envergure moyenne : 22 cm.

Poids moyen : 16 g.

Habitant des bocages, des bois et des parcs, le rouge-gorge n'est pas à l'aise dans les hautes Falaises de la Hague.

Nous ne l'avons observé qu'une fois, le 5 octobre 1968 ; encore était-il sur les marges de la réserve, là où la végétation est plus abondante. Il y est resté un court instant pour rejoindre, sur le plateau, un site plus favorable.

Le Rouge-gorge est très commun dans la Hague, comme partout en Europe, dès que le biotope de prédilection est représenté.

C'est dans un territoire bien délimité et soigneusement défendu par le mâle, que la femelle construit son nid. Dissimulé à même le sol, contre un talus, sous une racine, le nid reçoit, en avril de 5 à 7 oeufs. L'incubation dure 12 à 15 jours. Les jeunes sont élevés 2 à 3 semaines. 2, voire 3 pontes sont réalisées coup sur coup. Les Rouge-gorges de l'ouest de la France sont reconnus comme étant sédentaires.

Son apparition ne peut actuellement qu'être accidentelle au Nez de Jobourg.

BERGERONNETTE GRISE Motacilla alba L.

Nom local : Demoiselle de mars

Nom anglais : White Wagtail

Envergure : 30 à 32 cm.

Poids moyen : 23 g.

La Bergeronnette grise n'a été aperçue qu'une seule fois dans la réserve : le 4 avril 1963. Commune dans les labours et les grèves de nos eaux douces ou saumâtres, la Bergeronnette grise est rare dans les côtes rocheuses de la Hague. Cet oiseau est cependant couramment rencontré le long des petits ruisseaux et des tourbières minuscules du plateau de la Hague où il niche (SAMSON).

Le nid est construit en mars ou avril dans un endroit bien abrité : trou d'arbre, trou de mur, entre les racines, sous un tas de pierres ou dans une crevasse de rocher. Tapissé de laine ou de plumes à l'intérieur, il reçoit 5 ou 6 oeufs qui sont couvés 12 à 14 jours. Les jeunes bergeronnettes grises sortent à l'âge de 14 ou 15 jours.

La bergeronnette grise est un migrateur qui passe la mauvaise saison en Europe méridionale et dans le nord de l'Afrique. La limite septentrionale de la zone d'hivernage passe par la Belgique. La Bergeronnette grise hiverne en France.

Dans la Hague, des individus sont vus tous les ans à la mauvaise saison près des points d'eau. Par contre les falaises ne sont pas leur site de prédilection. Le passage ou le séjour de ces oiseaux serait encore longtemps rare à la réserve ornithologique du Nez de Jobourg.

Remarques sur la Bergeronnette printanière - Motacilla flava L.  
et sur la Bergeronnette des ruisseaux - Motacilla cinerea Tunst.

Aucune observation n'a été faite dans la réserve, mais ces deux espèces nichent ou hivernent sur le plateau de la Hague (SAMSON).

ALOUETTE DES CHAMPSAlauda arvensis L.

Nom local : Alouette

Nom anglais : Sky lark

Envergure moyenne : 35 cm.

Poids moyen : 39 g. (mâle)

36 g. (femelle).

Nous n'avons qu'une seule observation : le 22 mai 1967, une alouette des champs a été aperçue sur la partie continentale de la réserve. C'est bien peu, si on sait que l'Alouette des champs est très commune à quelques kilomètres de là, dans les dunes de Vauville-Biville, tout le long des côtes sableuses et dans les champs côtiers du département de la Manche.

L'Alouette des champs est peu fréquente dans toute la zone côtière rocheuse de la Hague ; en fait son biotope typique est représenté par les plaines cultivées.

Toujours difficile à découvrir, le nid est construit à terre dans une dépression du sol, qui a été grattée ; il est souvent abrité par une touffe d'herbe. En avril-mai, il reçoit 4 oeufs dont l'incubation dure de 11 à 14 jours. Une dizaine de jours avant de savoir voler, alors âgés de 9 ou 10 jours, les jeunes quittent le nid. Une deuxième ponte est souvent réalisée fin mai ou en juin.

L'Alouette des champs est un oiseau migrateur qui passe la mauvaise saison dans les cultures partout où l'enneigement est éphémère. L'observation d'hivernants dans la Hague n'est pas très courante.

L'Alouette des champs est actuellement un oiseau que l'on peut considérer comme rare au Nez de Jobourg.

TOURTERELLE COMMUNEStreptopelia turtur L.

Nom local : Tourterelle

Nom anglais : Turtle dove

Envergure moyenne : 29 cm.

Poids moyen : 160 g.

Ce Colombidé qui fréquente habituellement le bocage, les champs et les bois, a été vu une seule fois au Nez de Jobourg, le 22 mai 1967, alors qu'il passait au-dessus de la réserve, volant d'est en ouest.

La Tourterelle est assez connue dans nos régions où elle niche. L'individu aperçu le 22 mai 1967 devait nidifier dans les bois des environs, tel que le bois "des Vaux" près du hameau Samson.

La Tourterelle est migratrice ; elle quitte la France en septembre pour l'Afrique du Nord. Elle revient dans la Hague vers la fin du mois d'avril. Il est possible que les oiseaux qui se dirigent vers l'Angleterre, effectuent leur migration en passant au-dessus de la côté de la Hague, comme le font les pigeons voyageurs anglais.

FAISAN DE CHASSEPhasianus colchicus L.

Nom local : Faisan

Nom anglais : Pheasant

Envergure : 75 à 85 cm. (mâle)  
66 à 69 cm. (femelle)  
Poids moyen : 1000 g. (mâle)  
800 g. (femelle)

Cet oiseau-gibier habite les lieux cultivés du plateau de la Hague et ne fréquente pas les falaises. Nous l'avons remarqué deux fois à la limite de la réserve, au ras des prés, les 22 mai 1967 et 4 juillet 1968. Sédentaire, le Faisan de chasse est difficilement assimilable à une espèce indigène sauvage. C'est en effet un oiseau qui doit son existence dans la Hague, aux lâchers organisés par les associations de chasseurs régionaux.

PERDRIX GRISEPerdrix perdrix L.

Nom local : Perdrix

Nom anglais : Common Partridge

Envergure : 47 à 55 cm.  
Poids : 350 à 450 g.

Oiseau-gibier également, la Perdrix grise n'aime guère les landes du bord de la mer. Cependant, nous avons observé un couple le 1er avril 1963, alors qu'il traversait la partie continentale de la réserve pour remonter dans les champs situés au-dessus.

La Perdrix grise, trop chassée, se fait rare, mais elle niche encore dans la Hague. C'est un oiseau que l'on doit classer comme occasionnel dans la réserve. Sa présence, comme celle du Faisan, est, en définitive, peu souhaitée sur le Nez de Jobourg, où elle attirerait de nombreux chasseurs.

PIGEON BISETColumba livia Gmelin

Pas de nom local.

Nom anglais : Rockdove

Envergure : 59 à 65 cm.  
Poids moyen : 300 g.

Par sa situation géographique, la Hague, comme tout le Cotentin d'ailleurs, presque avancée vers l'Angleterre, est un lieu de passage pour les oiseaux migrants. C'est également un lieu de passage pour les pigeons voyageurs anglais, qui cherchent à regagner leur colombier après avoir été lâchés en France.

L'existence du Pigeon biset qui est réellement sauvage, jamais domestiqué, est discutée en France. Nos pigeons domestiques, voyageurs ou non, descendent en effet du Pigeon biset. En beaucoup d'endroits, des pigeons domestiques, ressemblant à s'y méprendre au Pigeon biset, retournent à l'état sauvage. Très souvent au Nez de Jobourg, on note le passage de pigeons voyageurs, qui ressemblent de plus ou moins loin à l'ancêtre Biset. L'identification du Pigeon biset doit donc être toujours suspectée.

Cependant, le 5 avril 1963, nous pensons l'avoir identifié. Il s'agissait d'un couple de pigeons (les pigeons voyageurs se déplaçant rarement par paires) ayant le plumage du Biset. Ils s'étaient enlevés d'une falaise et survolaient le Nez de Jobourg.

Le Pigeon biset ne se rencontre pratiquement que dans les pays montagneux ou rocheux et surtout dans les falaises maritimes. Il niche en petites colonies dans les anfractuosités de rocher ou dans des trous d'arbres ; 2 ou 3 nichées de 2 oeufs sont effectuées au printemps.

Si l'identification des pigeons bisets vus le 5 avril 1963 est malgré tout sujette à caution (une telle observation n'ayant encore jamais été faite dans les Hautes Falaises de la Hague), il est permis de s'intéresser à cet oiseau dans la réserve, car le Nez de Jobourg correspond bien à son biotope typique.

## LES OISEAUX QUI ONT NICHE AUTREFOIS DANS LA RESERVE

Le Guillemot de troïl	<i>Uria aalge</i> Pontoppidan
Le Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i> Gmelin
Le Crave à bec rouge	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> L.

GUILLEMOT DE TROÏL Uria aalge Pontoppidan

Nom local : Plongeon (comme le Pingouin torda et le Macareux)

Nom anglais : Guillemot

Envergure : 64 à 68 cm.

Poids : 700 à 1100 g.

Le Guillemot de Troïl a été vu une seule fois, le 3 avril 1963, au Nez de Jobourg, nageant dans les eaux de l'anse de Senival, à 150 mètres du rocher des "Trois Pieds". En raison de la date printanière de l'observation, on peut se demander si cet oiseau nichait dans les falaises de la Hague, se trouvait sur des lieux de pêche, ou n'était que de passage.

A plusieurs reprises, cette espèce a été observée sporadiquement en différents points de la Hague : SPITZ, le 14 octobre 1961 a identifié 3 individus nageant près de la côte du sémaphore de la Hague. Le 2 avril 1964, nous avons découvert, près du port de Goury, le cadavre englué de mazout d'un guillemot. SAMSON signale l'avoir identifié plusieurs fois sur la côte nord de la Hague. Ces observations montrent que le guillemot de Troïl existe le long des côtes de la Hague.

Le Guillemot, oiseau exclusivement marin de haute mer, ne rejoint la côte que pour nicher. Il s'installe, pour pondre, sur l'étroite corniche d'une falaise ou sur un flot, déposant son oeuf unique à même le sol. C'est un gros oeuf, dont la forme très conique, l'empêche de rouler dans les flots. Couvé 34 à 49 jours, il donne un jeune qui, à peine emplumé, est poussé par les parents à l'eau, son élément naturel. Il est encore nourri jusqu'à la fin du mois d'août.

Les guillemots vagabondent en haute mer du mois d'août au mois de novembre ; les oiseaux âgés regagnent les environs de leur rocher dans le courant de l'hiver, tandis que les jeunes se dispersent.

Le Guillemot de Troïl fait partie de la curieuse famille des Alcidés, dont le plus grand représentant, le Grand Pingouin (*Alca impennis* L.), seul oiseau européen incapable de voler, s'est éteint en 1884.

Le Guillemot, comme le Petit Pingouin (*Alca torda* L.) et le Macareux (*Fratricula arctica* L.) a été, au XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup>, l'objet de destructions gratuites, mais catas-

trophiques pour l'espèce. Maintenant, perpétuelles victimes des nappes d'hydrocarbures déversées par les pétroliers à la surface des océans, ils sont devenus des oiseaux rares, en forte régression, voire en voie de disparition. La protection dont les guillemots font l'objet est insuffisante.

En France, en 1969, on comptait 20 couples au cap Fréhel, 100 couples aux Sept-Iles (en 1966, avant la décharge accidentelle du pétrolier "Torrey-Canyon" on en comptait 260 couples) et 45 couples au cap Sizun.

Au Nez de Jobourg, l'espèce était présente au XVIIIème siècle. CANIVET cite : "Il niche couramment dans les falaises de Jobourg". LE MENNICIER dit de son côté qu'il est "commun en hiver". La date de disparition de la colonie du Nez de Jobourg est inconnue. L'observation du 3 avril 1963 est à retenir, elle montre que le Guillemot de Troïl fréquente encore les falaises de la Hague. Le calme de la réserve permettra peut-être à cet oiseau de revenir.

#### Remarques sur les autres Alcidés

Plus encore que le Guillemot de Troïl, le Petit Pingouin *Alca torda* L. et surtout le Macareux moine, *Fratercula arctica* L. sont menacés d'extinction. En France, on compte en effet 8 couples de petits pingouins et 1 couple de macareux dans la réserve du cap Fréhel, respectivement 50 et 670 couples aux Sept-Iles (260 et 2700 avant l'échouage du "Torrey-Canyon") 20 couples de Guillemot de Troïl et pas un Macareux dans la réserve du cap Sizun.

Aucune documentation ne nous permet de préciser si ces Alcidés ont quelquefois niché dans la Hague. En 1905, FAUVEL dans "La faune de la presqu'île du Cotentin" signale le Macareux comme étant assez commun sur la côte. Plus récemment, les observations de SPITZ relatent la présence de cet oiseau. Le 14 octobre 1961, de petits groupes de macareux ont été vus, nageant ou en vol, à la pointe de Jardeheu et au cap de la Hague. D'autre part, le même auteur a observé, les 13 et 14 octobre 1961, plusieurs dizaines d'Alcidés non identifiés, localisés en différents points de la côte nord de la Hague.

Les Alcidés peuvent donc être vus sur les côtes de la Hague (surtout la côte nord).

A quelle colonie appartiennent ces oiseaux ?

A celle des îles anglo-normandes, où ils nichent encore en petit nombre ? à celles des côtes de Bretagne ? des falaises d'Angleterre ? Peut-être les verra-t-on un jour s'installer dans les Hautes Falaises de Jobourg.

#### FAUCON PELERIN

Falco peregrinus Gmelin

Pas de nom local

Nom anglais : Peregrine Falcon

Envergure : 82 à 113 cm;

Poids : 580 à 635 g. (mâle)

925 à 1000 g. (femelle)

CANIVET, dans le "Catalogue des oiseaux du département de la Manche", cite en 1843 : "le Faucon pèlerin niche dans les falaises de Jobourg et de la Hague, à la pointe du département". GADEAU DE KERVILLE, à la fin du XIXème siècle le signale soit sédentaire, soit de passage en Normandie ; ce rapace nichait en effet dans les falaises crayeuses de la Haute Normandie et dans la Hague où l'on parlait de deux couples.

Au cours de ses visites dans la Hague jusqu'en 1959, SPITZ a observé le Faucon pèlerin ainsi que des "plumées" (reliefs des repas de cet oiseau). Le même auteur indique encore que "une aire, malheureusement trop bien connue, aurait existé jusqu'en 1950-1955. Elle aurait été pillée maintes fois". Il est regrettable de n'avoir aucune précision sur l'emplacement de l'aire, sur le nombre de couples nidificateurs dans la Hague, sur les auteurs du pillage (locaux, zoologiques ou oiseleurs ?).

Depuis 1843 et jusqu'à 1950-1955, le Faucon pèlerin a donc niché au Nez de Jobourg ou dans la Hague, continuellement ou épisodiquement. Toujours est-il que, depuis 1959, aucune observation du Pèlerin sédentaire et à fortiori nicheur, n'a été relatée. Depuis les observations de SPITZ, le Faucon pèlerin a été vu une seule fois dans la Hague : le 5 octobre 1969, près de la mare de Vauville, SAMSON a découvert le cadavre d'une femelle, morte depuis plus d'une semaine. Il s'agissait d'un jeune de l'année, erratique ou en migration. La présence de plombs retrouvés dans le corps de l'oiseau a prouvé que des chasseurs étaient responsables de la mort.

Le Faucon pèlerin, comme tous les grands rapaces, accuse depuis plusieurs décennies une inquiétante diminution dans toute l'Europe, particulièrement en France. Nicheur assez commun jusqu'au lendemain de la guerre dans toutes les régions comportant des falaises, son effectif pouvait être évalué à 500 couples en France. Actuellement, il en subsiste moins de 200. Le taux de diminution dans les trente dernières années varie entre 50 % et 100 % suivant les régions (TERRASSE). Ce taux élevé semble traduire une extinction quasi-imparable de l'espèce, dans les conditions actuelles de protection.

Les causes de cette catastrophe pour notre faune, sont mal connues. On a imputé les pesticides généreusement dispensés depuis la dernière guerre, la destruction des oiseaux par la chasse ou par le dénichage (jusqu'en 1964, le Faucon pèlerin était classé parmi les "nuisibles") ; la destruction et la pollution des sites de nidification dues à l'urbanisation ont également été avancées.

Au Nez de Jobourg, on est en droit de suspecter un autre facteur de disparition : la rivalité qui existe entre le Faucon pèlerin et le Grand Corbeau.

Bien que n'ayant pas d'ennemi naturel, le Faucon pèlerin est parfois "houspillé" aux alentours de son nid par le Grand Corbeau. SERMET, dans la revue "Nos oiseaux" dit : "les rapports entre le Grand Corbeau et le Faucon pèlerin qui nichent dans les mêmes localités, sont souvent très tendus, à tel point que le Faucon pèlerin peut abandonner les lieux".

Le Faucon pèlerin niche dans les escarpements de 20 à 50 mètres. Il pond fin mars ou en avril, 3 ou 4 oeufs, à même le sol d'un replat inaccessible aux maraudeurs terrestres et que l'homme ne peut guère atteindre sans l'aide de cordes. Les oeufs sont incubés 28 à 30 jours et les jeunes restent au nid, 35 à 40 jours ; leur envol a donc lieu vers le mois de juin.

Le Faucon pèlerin est en voie de disparition mais il n'est pas pour autant protégé en France. Des dispositions énergiques s'imposent pour ne pas voir ce rapace éliminé de notre faune.

Quant aux Hautes Falaises de la Hague, nous espérons toujours assister à leur adoption par un nouveau couple de ces nobles oiseaux qui redeviendraient ainsi les seigneurs incontestés des lieux.

CRAVE A BEC ROUGE      Pyrrhocorax pyrrhocorax L.

Pas de nom local.

Nom anglais : Chough

Envergure : 76 à 80 cm.

Poids moyen : 350 g. (mâle)

293 g. (femelle)

Le Crave à bec rouge nichait autrefois dans les falaises de Jobourg : LE SAUVAGE, CANIVET, LE MENICIER le mentionnent dans leurs travaux ; mais, depuis GUICHARD en 1930, nous n'avons aucune donnée sur cet oiseau qui, malheureusement, est partout en déclin.

Le Crave à bec rouge fréquente en colonies les falaises maritimes ou les rochers dans les vallées montagneuses. Il niche dans une anfractuosité de roc où il pond en mai 3 à 5 oeufs. L'incubation dure de 18 à 21 jours. Les jeunes quittent le nid à la fin du mois de juin vers l'âge de 40 jours. Au bord de la côte, cet oiseau reste toute l'année dans les environs de sa falaise.

Sa disparition, enregistrée dans de nombreux sites de nidification, ne s'explique pas, les lieux qu'il habite n'ayant subi pratiquement aucun changement. Au Nez de Jobourg, on peut peut-être incriminer la concurrence effectuée par les choucas. Ces deux espèces de Corvidés, Crave et Choucas, choisissent en effet des anfractuosités similaires pour nicher. Si les Choucas, plus robustes, accaparent tous les sites, les Craves qui ne peuvent plus se reproduire, disparaissent alors. Dans certains biotopes cependant, les Causses par exemple, les deux espèces cohabitent. Comme facteurs limitants l'effectif, certains auteurs ont parlé de maladies diminuant la vitalité et la fécondité, ou de consanguinité.

Le Crave à bec rouge fréquente encore, en petit nombre, les côtes du Finistère, la réserve du cap Sizun, l'île d'Ouessant, Belle-Ile-en-Mer. Il a disparu du pays de Caux et de nombreux points de la côte anglaise.

La situation est actuellement dramatique pour l'espèce ; des mesures énergiques doivent être entreprises pour sauver le Crave à bec rouge (protection intensive, étude des causes de disparition, etc ...).

RESUME DE L'AVIFAUNE OBSERVEE DANS LA RESERVE

---

De l'étude précédente, non exhaustive, loin s'en faut, on peut conclure que la réserve ornithologique du Nez de Jobourg offre les caractères suivants :

1 - Elle abrite au moins :

- 2 espèces d'oiseaux marins nicheurs :

le Cormoran huppé (1)  
le Goéland argenté

- 7 espèces d'oiseaux terrestres nicheurs :

le Pipit farlouse  
le Pipit maritime  
le Traquet motteux  
le Traquet pâtre  
le Rougequeue noir  
la Fauvette pitchou  
le Choucas des tours

2 - Elle fait partie des lieux de déplacements réguliers estivaux ou des territoires de :

- 7 espèces d'oiseaux marins au moins :

le Pétrel fulmar  
le Fou de Bassan  
le Grand Cormoran  
l'Huitrier pie  
le Chevalier guignette  
le Goéland marin  
le Goéland brun

---

(1) Nous utilisons la classification adoptée par PETERSON dans le "Guide des oiseaux d'Europe", ed. 1967.

## - 17 espèces d'oiseaux terrestres au moins :

le Faucon cresserelle  
 le Coucou gris  
 la Chouette hulotte  
 le Martinet noir  
 l'Hirondelle de rivage  
 l'Hirondelle de cheminée  
 l'Hirondelle de fenêtre  
 l'Accenteur mouchet  
 la Fauvette grisette  
 le Troglodyte mignon  
 le Bruant jaune  
 le Bruant zizi  
 la Linotte mélodieuse  
 la Pie bavarde  
 le Corbeau freux  
 la Corneille noire  
 le Grand Corbeau

## 3 - Elle est une étape hivernale ou est située sur une route habituelle de migration pour au moins :

## - 3 espèces d'oiseaux marins :

le Plongeon arctique  
 la Macreuse noire  
 la Sterne caugék

## - 5 espèces d'oiseaux terrestres :

le Martinet noir  
 l'Hirondelle de rivage  
 l'Hirondelle de cheminée  
 l'Hirondelle de fenêtre  
 le Merle à plastron

## 4 - Elle voit occasionnellement, au moins :

## - 6 espèces d'oiseaux aquatiques (de mer ou d'eau douce) :

l'Oie (genre)  
 le Harle huppé  
 le Pluvier argenté  
 le Courlis corlieu  
 le Goéland cendré  
 la Mouette rieuse

## - 11 espèces d'oiseaux terrestres :

l'Epervier d'Europe  
 la Perdrix grise  
 le Faisan de chasse  
 le Pigeon bizet  
 la Tourterelle des bois  
 l'Alouette des champs  
 la Bergeronnette grise  
 le Rouge-gorge  
 le Merle noir  
 le Pouillot véloce  
 l'Etourneau sansonnet

## 5 - Elle a connu autrefois la nidification de trois espèces qui sont donc susceptibles de revenir :

le Guillemot de Troil  
 le Faucon pélerin  
 le Crave à bec rouge.

## 6 - Elle correspond au site de nidification d'un certain nombre d'espèces d'oiseaux marins qui peuvent la fréquenter :

le Pétrel tempête  
 le Puffin des anglais  
 la Mouette tridactyle  
 le Petit Pingouin

## 7 - Elle a vu nicher, séjourner ou passer encore beaucoup d'autres espèces que les observations insuffisamment nombreuses ou prolongées n'ont pas permis de contrôler.

Sans imaginer la venue d'oiseaux rares, nous devons tout particulièrement fixer notre attention sur la possibilité de nidification du Pétrel tempête (Hydrobates pelagicus L.) comme l'a supposé SPITZ dans l'flot les Bréquets et sur le passage au-dessus ou au large de la côte, d'oiseaux migrants tels que les Puffins (Procellariidés), les Canards et Harles (Anatidae), les Pluviers (Charadriidae), les Courlis, Barges et Chevaliers (Scolopacidae), etc ...

\*  
 \* \*

Nous devons remarquer d'autre part, que l'originalité topographique et les ressources limitées qu'offre la zone des Hautes Falaises de la Hague, dépourvue de bois, d'arbres, de prés, de

marais, justifient l'absence d'espèces fort communes à moins de quelques kilomètres de la réserve.

Si ces espèces n'ont pas été encore signalées au Nez de Jobourg, on est en droit d'y admettre leur intrusion plus ou moins accidentelle. C'est la raison pour laquelle nous donnons une idée plus large de l'avifaune en considérant celle qui, débordant le Nez de Jobourg de dix kilomètres environ, intéresse le plateau de la Hague, la côte nord de la Hague, les dunes et la mare de Vauville.

La liste suivante a été obtenue, en particulier, grâce aux observations de F. SPITZ (cap de la Hague, mare et dunes de Vauville) d'autre part, grâce aux notes prises par C. ARLOT (région de Beaumont-Hague et mare de Vauville), L. LECOURTOIS (mare de Vauville surtout) et par A. SAMSON (côte nord de la Hague et région d'Omonville-la-Petite en particulier). Elle a été disposée suivant l'ordre classique proposé par le "Guide des oiseaux d'Europe" de PETERSON (1967).

Afin de simplifier la lecture, nous avons présenté les données sous la forme d'un tableau et utilisé les abréviations suivantes :

Dans la rubrique "Lieux d'observation" :

- A. de V. : pour l'Anse de Vauville  
 B. H. pour Beaumont-Hague  
 C. N. pour la côte nord de la Hague (soit de Goury à Urville-Hague)  
 D. de V. pour dunes de Vauville  
 H. pour toute la Hague  
 M. de V. pour la mare de Vauville  
 N. J. pour le Nez de Jobourg (ceci signifie d'autre part, que l'espèce a déjà été étudiée dans les monographies précédentes).  
 O. la P. pour Omonville-la-Petite  
 O. la R. pour Omonville-la-Rogue

Dans la rubrique "Observations, remarques" :

- C. pour couple  
 i. pour individu  
 N. pour nicheur  
 qq. pour quelques

Dans la rubrique "Auteurs" :

- Al. pour nous-mêmes  
 Ar. pour ARLOT  
 G. K. pour GADEAU DE KERVILLE  
 Le. pour LECOURTOIS  
 Sa. pour SAMSON  
 Sp. pour SPITZ

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Plongeon arctique <u>Gavia arctica L.</u>	M. J.			
Grèbe huppé <u>Podiceps cristatus L.</u>	O. la R.	vu 1 i.	9-3-69	Sa.
Grèbe castagneux <u>Podiceps ruficollis Pallas</u>	M. de V.	vu qq. C.	en permanence	Le., Ar., Al.
	M. de V.	trouvé 1 oeuf	18-5-68	Le.
Pétrel fulmar <u>Fulmarus glacialis L.</u>	N. J.			
Fou de Bassan <u>Sula bassana L.</u>	N. J.			
	Goury	passage important	tous les printemps	Al.
Grand Cormoran <u>Phalacrocorax carbo L.</u>	N. J.			
Cormoran huppé <u>Phalacrocorax aristotelis L.</u>	N. J.			
Héron cendré <u>Adrea cinerea L.</u>	M. de V.	vu 1 i.	mai 1959	Sp.
	M. de V.	vu 1 i.	6-7-68	Al.
Cygne tuberculé <u>Cygnus olor Gmelin</u>	O. la R.	vu 1 i.	hiver 62-63	Sa.
Oie (genre) <u>Anser (genre)</u>	N. J.			
Bernache cravant <u>Branta bernicla L.</u>	O. la R.	vu qq. i.	hiver 62-63	Sa.
Tadorne de Belon <u>Tadorna tadorna L.</u>	Goury	2 i. tués par chasseurs	fin février 1969	Ar.
Canard colvert <u>Anas platyrhynchos L.</u>	M. de V.	qq. C. N.	tous les ans	Ar., Le., Al.
	M. de V.	vu 12 i.	17-12-67	Ar.
Sarcelle d'hiver <u>Anas crecca L.</u>	M. de V.	vu qq. i.	tous les hivers	Ar.
Sarcelle d'été <u>Anas querquedula L.</u>	M. de V.	vu qq. i.	en été	Ar.
	M. de V.	vu 3 C.	9-5-59	Sp.
Canard siffleur <u>Anas penelope L.</u>	M. de V.	vu 2 C.	31-5-69	Le.
Fuligule milouin <u>Aythya ferina L.</u>	M. de V.	1 i. tué par chasseur	15-12-68	Ar.

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Fuligule morillon <u>Aythya fuligula</u> L.	M. de V.	vu 7 i.	19-1-68	Ar.
Macreuse noire <u>Melanitta nigra</u> L.	N. J.			
Harle huppé <u>Mergus serrator</u> L.	N. J.			
Vautour fauve <u>Gyps fulvus</u> <u>Hablizl</u>	Landes de Jobourg	vu 1 i.	milieu XVIIIe siècle	G. K.
Aigle (genre)	O. la R.	"1 gros rapace taille aigle"	7-1-68	Ar., Sa.
Buse variable <u>Buteo buteo</u> L.	O. la P.	qq. i.	tous les hivers	Sa.
Epervier d'Europe <u>Accipiter nisus</u> L.	N. J.			
Milan noir <u>Milvus migrans</u> <u>Bodd.</u>	O. la P.	vu 1 i.	1958 ?	Sa.
Busard des roseaux <u>Circus aeruginosus</u> L.	Goury	parfois observé		Sa.
Busard Saint-Martin <u>Circus cyaneus</u> L.	Goury et C. N.	vu 1 i. isolé	parfois	Sa.
		vu 1 i. isolé	1959	Sp.
Busard cendré <u>Circus pygargus</u> L.	Goury et C. N.	vu 1 i. isolé	1959	Sp.
Faucon pèlerin <u>Falco peregrinus</u> <u>Gmelin</u>	N. J.			
Faucon hobereau <u>Falco subbuteo</u> L.	Beaumont H.	vu 1 i.	1-3-63	Al.
	H.	1 ou 2 C. N.		Sp., Sa.
Faucon cresserelle <u>Falco tinnunculus</u> L.	N. J.			
Perdrix grise <u>Perdix perdix</u> L.	N. J.			
Caille des blés <u>Coturnix coturnix</u> L.	C. N. H.	en diminution depuis 20 ans	tous les étés	Sa.
Faisan de chasse <u>Phasianus colchicus</u> L.	N. J.			
Râle d'eau <u>Rallus aquaticus</u> L.	M. de V.	1 i. bagué	6-12-68	Ar.
	M. de V.	qq. i.	toute l'année	Ar., Le., Al.

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Râle de genêt <u>Crex crex</u> L.	C. N.	vu parfois		Sa.
Poule d'eau <u>Gallinula chloropus</u> L.	M. de V.	souvent bagué	toute l'année	Ar.
	M. de V.	N. en abondance		Le., Al.
Foulque macroule <u>Fulica atra</u> L.	M. de V.	bagué		Ar.
	M. de V.	abondante (qq. centaines) N.	tous les ans	Ar., Al., Le.
	A. St-M.	parfois	hiver	Sa.
Huitrier pie <u>Haematopus ostralegus</u> L.	N. J.			
Vanneau huppé <u>Vanellus vanellus</u> L.	H.	en petit nomb.	tous les hivers	Sa.
	B. H.	100 i. observés	20-2-69	Ar.
	M. V.	vu 10 i.	16-3-69	Ar.
Pluvier doré <u>Pluvialis apricaria</u> L.	C. N.	en petit nombre	tous les hivers	Sa.
Pluvier argenté <u>Pluvialis squatarola</u> L.	N. J.			
Grand Gravelot <u>Charadrius hiaticula</u> L.	A. de V.	qq. i.	7-59	Sp.
Gravelot à collier interrompu <u>Charadrius alexandrinus</u> L.	A. de V.	qq. C. N.	9-5-59	Sp.
Bécassine des marais <u>Capella gallinago</u> L.	C. N. H.	en petit nombre	tous les hivers	Sa., Ar.
Bécassine sourde <u>Lymnocyptes minimus</u> <u>Brünn.</u>	C. N.	vu rarement	en hiver	Sa.
	O. la R.	1 i. tué	24-12-68	Ar.
Bécasse des bois <u>Scolopax rusticola</u> L.	C. N.	vu rarement	en hiver	Sa.
Courlis cendré <u>Numenius arquata</u> L.	C. N.	vu couramment	en hiver	Sa.
	C. N.	qq. i.	en été	Sa.
	A. de V.	vu 20 i.	17-12-68	Ar.
Courlis corlieu <u>Numenius phaeopus</u> L.	N. J.			
Barge rousse <u>Limosa lapponica</u> L.	Goury	vu qq. i.	10-1961	Sp.
Chevalier arlequin <u>Tringa erythropus</u> L.	M. de V.	vu 2 i.	15-9-69	Al.

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Chevalier gambette <u>Tringa totanus</u> L.	M. de V.	vu 7 i.	15-9-69	Al.
Chevalier aboyeur <u>Tringa nebularia</u> GÜnn.	M. de V.	vu 3 i.	15-9-69	Al.
Chevalier sylvain <u>Tringa glareola</u> L.	M. de V.	vu 3 i.	19-9-69	Al.
Chevalier guignette <u>Tringa hypoleucos</u> L.	N. J.			
Becasseau variable <u>Calidris alpina</u> L.	A. de V.	vu 5 i.	18-5-68	Le.
Avocette à nuque noire <u>Recurvirostra avosetta</u> L.	M. de V.	vu 22 i.	19-5-68	Le., Ar.
Phalarope à bec étroit <u>Phalaropus lobatus</u> L.	près de Auderville	1 i. écrasé par une voiture	14-10-61	Sp.
Labbe (genre) <u>Stercorarius</u> (genre)	O. la R.	vu 3 i.	1-68	Sa.
	N. J.	vu 1 i.	7-4-69	Ar.
Goéland marin <u>Larus marinus</u> L.	N. J.			
Goéland brun <u>Larus fuscus</u> L.	N. J.			
Goéland argenté <u>Larus argentatus</u> L.	N. J.			
Goéland cendré <u>Larus canus</u> L.	N. J.			
Mouette pygmée <u>Larus minutus</u> Pall.	O. la P.	vu 1 i.	18-12-69	Sa.
Mouette rieuse <u>Larus ribundibus</u> L.	N. J.			
Mouette tridactyle <u>Rissa tridactyla</u> L.	N. J.			
Guifette noire <u>Chlidonias niger</u> L.	M. de V.	vu 10 i.	15-9-69	Al.
Sterne caugek <u>Sterna sandvicensis</u> Lath.	N. J.			
Pingouin torda <u>Alca torda</u> L.	C. N.	vu qq. i.	14-10-61	Sp.
	C. N.	1 ou 2 i.	parfois	Sa.
Guillemot de troil <u>Uria aalge</u> Pontopp.	N. J.			

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Macareux moine <u>Fratercula arctica</u> L.	C. N.	vu qq. i.	14-10-61	Sp.
Pigeon bizet <u>Columba livia</u> Gmelin	N. J.			
Pigeon colombin <u>Columba oenas</u> L.	H.	vu tous les ans parfois N.		Sa.
Pigeon ramier <u>Columba palumbus</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Tourterelle des bois <u>Streptopelia turtur</u> L.	N. J.			
Tourterelle turque <u>Streptopelia decaocto</u> Friv.	H.	vu depuis 1967	toute l'année	Sa.
	O. la P.	vu 3 i.	20-5-69	Ar.
	O. la P.	vu 1 i.	8-5-69	Ar.
Coucou gris <u>Cuculus canorus</u> L.	N. J.			
Chouette chevêche <u>Athene noctua</u> Scop.	H.	N. de plus en plus rare	tous les ans	Sa.
Chouette hulotte <u>Strix aluco</u> L.	N. J.			
Chouette effraie <u>Tyto alba</u> Scop.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Engoulevent d'Europe <u>Caprimulgus europaeus</u> L.	H.	rarement vu	toute l'année	Sa.
Martinet noir <u>Apus apus</u> L.	N. J.			
Martin pêcheur <u>Alcedo atthis</u> L.	C. N.	rarement vu	automne et hiver	Sa.
Guêpier d'Europe <u>Coracias garrulus</u> L.	O. la P.	vu 1 i.	20-5-68	Sa.
Huppe fasciée <u>Upupa epops</u> L.	Goury	vu 2 i.	23-5-68	Al.
	C. N.	qq. N.	tous les ans	Sa.
Pic vert <u>Picus viridis</u> L.	H.	commun dans les bois	tous les ans	Sa.
Pic épeiche <u>Dendrocopos major</u> L.	H.	assez rare	jamais vu au printemps	Sa.
Pic épeichette <u>Dendrocopos minor</u> L.	H.	assez rare	jamais vu au printemps	Sa.
Cochevis huppé <u>Galerida cristata</u> L.	D. de V.	vu 1 C.	13-7-60	Sp.

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Alouette lulu <u>Lullula arborea</u> L.	D. de V.	qq. i.	4-10-61	Sp.
Alouette des champs <u>Alauda arvensis</u> L.	N. J.			
Hirondelle de rivage <u>Riparia riparia</u> L.	N. J.			
Hirondelle de cheminée <u>Hirundo rustica</u> L.	N. J.			
Hirondelle de fenêtre <u>Delichon urbica</u> L.	N. J.			
Pipit des arbres <u>Anthus trivialis</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Pipit farlouse <u>Anthus pratensis</u> L.	N. J.			
Pipit maritime <u>Anthus spinoletta</u> Mont.	N. J.			
Bergeronnette des ruisseaux <u>Motacilla cinerea</u> Tunst.	H.	N.	tous les ans	Sa.
Bergeronnette printanière <u>Motacilla flava</u> L.	C. N.	N. commun	tous les ans	Sa.
Bergeronnette grise <u>Motacilla alba</u> L.	N. J.			
Jaseur boréal <u>Bombicilla garrulus</u> L.	O. la P.	vu 1 i.	1966 ?	Sa.
Pie grièche écorcheur <u>Lanius collurio</u> L.	C. N.	qq. N.	tous les ans sauf 1967-1968	Sa.
Troglodyte mignon <u>Troglodytes troglodytes</u> L.	N. J.			
Accenteur mouchet <u>Prunella modularis</u> L.	N. J.			
Traquet pâtre <u>Saxicola torquata</u> L.	N. J.			
Traquet motteux <u>Oenanthe oenanthe</u> L.	N. J.			
Rougequeue noir <u>Phoenicurus ochruros</u> Gmelin	N. J.			
Rougequeue à front blanc <u>Phoenicurus phoenicurus</u> L.	H.	N. de plus en plus rare	tous les ans	Sa.

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Rouge-gorge <u>Erithacus rubecula</u> L.	N. J.			
Grive litorne <u>Turdus pilaris</u> L.	B. H.	passage import.	11-12-68	Ar.
	B. H.	10 à 100 dans un champ	tout le mois de février 1969	Ar.
	O. la P.	vu 16 i.	18-2-69	Sa.
Merle à plastron <u>Turdus torquatus</u> L.	N. J.			
Merle noir <u>Turdus merula</u> L.	N. J.			
Grive mauvis <u>Turdus musicus</u> L.	B. H.	vu 1 gros passage	13-12-68	Ar.
	H.	hivernants réguliers	tous les ans	Sa.
Grive musicienne <u>Turdus philomelos</u> Brehm	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Grive draine <u>Turdus viscivorus</u> L.	H.	N. peu commun	tous les ans	Sa.
Bouscarle de Cetti <u>Cettia cetti</u> Temm.	M. de V.	entendu 1 i. chanteur	4-7-68	Al.
Locustelle tachetée <u>Locustella naevia</u> Bodd.	Landes de Jobourg	entendu 1 i. chanteur	7-59	Sp.
Phragmite des joncs <u>Acrocephalus schoenobaenus</u> L.	M. de V.	N. en abondance	tous les ans	Le., Ar., Al.
Rousserolle effarvate <u>Acrocephalus scirpaceus</u> Hem.	M. de V.	N. en abondance	tous les ans	Le., Ar.
Fauvette des jardins <u>Sylvia borin</u> Bodd.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
	H.	1 i.	3-5-69	Ar.
Fauvette à tête noire <u>Sylvia atricapilla</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Fauvette grisette <u>Sylvia communis</u> Lath.	N. J.			
Fauvette pitchoux <u>Sylvia undata</u> Bodd.	N. J.			
Pouillot fitis <u>Phylloscopus trochilus</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Pouillot véloce <u>Phylloscopus collybita</u> Vieillot	N. J.			

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
<u>Pouillot siffleur</u> <u>Phylloscopus sibilatrix</u> Bechst.	O. la P.	entendu 1 i. chanteur	1968 ?	Sa.
Roitelet huppé <u>Regulus regulus</u> L.	C. N.	nichait avant 1963 hiverné régulièrement	tous les ans	Sa.
	B. H.	1 i. bagué	18-11-68	Ar.
Roitelet triple bandeau <u>Regulus ignicapillus</u> Temm.	C. N.	N. peu fréquent	tous les ans	Sa.
	B. H.	1 i. bagué	11-11-68 et 14-11-68	Ar.
Gobe mouche gris <u>Muscicapa striata</u> Pall.	B. H.	vu 1 i.	4-5-69	Ar.
Mésange à longue queue <u>Aegithalos caudatus</u> L.	C. N.	N. commun	tous les ans	Sa.
	B. H.	6 i. bagués	18-11-68	Ar.
Mésange nonnette <u>Parus palustris</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Mésange huppée <u>Parus cristatus</u> L.	H.	N. peu fréquent	tous les ans	Sa.
	B. H.	1 i.	10-5-69	Ar.
Mésange bleue <u>Parus caeruleus</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Mésange charbonnière <u>Parus major</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Sittelle torchepot <u>Sitta europaea</u> L.	H.	qq. N. peu courant	certaines années	Sa.
Grimpereau des jardins <u>Certhia brachydactyla</u> Brehm	H.	N. peu fréquent	tous les ans	Sa.
Bruant proyer <u>Emberiza calandra</u> L.	C. N.	qq. hivernants	certaines années	Sa.
Bruant jaune <u>Emberiza citrinella</u> L.	N. J.			
Bruant zizi <u>Emberiza cirrus</u> L.	N. J.			
Bruant des roseaux <u>Emberiza schoeniclus</u> L.	M. de V.	N. en abondance	tous les ans	Ar., Le.
Bruant des neiges <u>Plectrophenax nivalis</u> L.	Goury	vu qq. i.	14-10-60	Sp.
	Biville	1 i. tué par chasseur	7-11-68	Ar.
Pinson des arbres <u>Fringilla coelebs</u> L.	H.	N. et hivernant commun	tous les ans	Sa.

Espèce observée	Lieu d'observation	Observations, Remarques	Date d'observation	Auteurs
Pinson du Nord <u>Fringilla montifringilla</u> L.	O. la P.	vu qq. i.	22-2-69	Sa.
Verdier ordinaire <u>Chloris chloris</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Chardonneret élégant <u>Carduelis carduelis</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Tarin des aulnes <u>Carduelis spinus</u> L.	Landes de Jobourg	vu qq. i.	14-10-61	Sp.
Linotte mélodieuse <u>Carduelis cannabina</u> L.	N. J.			
Serin cini <u>Carduelis canarinus</u> L.	Urville Hague	vu 1 i.	1957 ?	Sa.
	O. la P.	vu 1 i.	19-4-69	Sa.
Bouvreuil pivoiné <u>Pyrrhula pyrrhula</u> L.	H.	N. commun	tous les ans	Sa.
Gros bec <u>Coccothraustes coccothraustes</u> L.	O. la P.	vu 1 i.	?	Sa.
Moineau domestique <u>Passer domesticus</u> L.	H.	N. très commun dans les fermes	tous les ans	Sa.
Moineau friquet <u>Passer montanus</u> L.	C. N.	hiverné qq.	certaines années	Sa.
	O. la R.	1 i. observé	24-10-68	Ar.
Etourneau sansonnet <u>Sturnus vulgaris</u>	N. J.			
Crave à bec rouge <u>Coracia pyrrhocorax</u> L.	N. J.			
Geai des chênes <u>Garrulus glandarius</u> L.	H.	qq. N.	tous les ans	Ar., Sa.
Pie bavarde <u>Pica pica</u> L.	N. J.			
Choucas des tours <u>Corvus monedula</u> L.	N. J.			
Corbeau freux <u>Corvus frugilegus</u> L.	N. J.			
Corneille noire <u>Corvus corone</u> L.	N. J.			
Corneille mantelée <u>Corvus cornix</u> L.	N. J.			
Grand corbeau <u>Corvus corax</u> L.	N. J.			

## CONCLUSION

La réserve ornithologique du Nez de Jobourg est d'une richesse incomparable en Normandie. La protection contre les "agressions" de l'homme est nécessaire à son existence, à sa prospérité comme refuge d'oiseaux marins.

Protéger une si faible surface de terrain (six hectares) serait une utopie si l'on ne la surveillait strictement ainsi que ses abords immédiats ; il faut, avant tout, respecter le complexe que constituent les Hautes Falaises de la Hague. L'épanouissement de l'avifaune du Nez de Jobourg ainsi que la survie d'un des rares couples de Grands Corbeaux de l'ouest français sont liés au respect intégral du site des Hautes Falaises. La lande maigre et hostile qui les recouvre est sans valeur agricole. C'est encore l'une des raisons pour lesquelles il serait souhaitable de voir la réserve du Nez de Jobourg s'étendre à tout ce littoral escarpé.

Les Hautes Falaises par ailleurs s'intègrent à une unité géographique, climatologique, faunistique et ethnique : la Hague.

Devant l'explosion démographique, le développement des transports et l'importance que prennent les loisirs, des naturalistes ont envisagé de faire de la Hague un parc régional. Cette réalisation sauverait la faune, la flore et le site de cette région et, qui plus est, contribuerait au développement économique grâce à l'exploitation rationnelle de sa valeur touristique.

Vu, le Président de Thèse  
F. BOURLIERE

Vu le Rapporteur  
P. C. BLIN

Vu le Directeur  
CHARTON

Vu le Doyen  
G. BROUET

Vu et Permis d'imprimer  
Le Recteur de l'Académie de Paris  
R. MALLET

BIBLIOGRAPHIE  
ARTICLES ET LIVRES CONSULTÉS

---

BARRUEL (P.)

Vie et moeurs des Oiseaux.  
Horizons de France, Paris 1953, 205 pages, p. 183 à  
194 surtout.

BAUDOIN - BODIN (J.)

Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne.  
V La Loire Atlantique.  
Ar Vran 1968, I, 4, p. 162 à 170.

BENOIST (A.)

Catalogue des oiseaux observés dans l'arrondissement  
de Valognes, dans Mémoire de la Société impériale de  
Sciences naturelles de Cherbourg, tome II, 1854, p.  
231 à 240.

BIGOT (A.)

La Basse Normandie : esquisse géologique et morpho-  
logique.  
Librairie générale du Calvados, R. Bigot, Caen 1942.  
I volume, p. 14, 25 à 28, 81, 94, 111.

BOZEC (R.)

Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne.  
III Morbihan  
Ar Vran, 1968, tome 1, fasc. 4, p. 108 à 130.

BRAILLON (B.)

Les oiseaux marins nicheurs de Basse-Normandie :  
dénombrements de 1969 et récapitulation des données  
antérieures.  
Le Cormoran, 1969, Tome 1, n° 2, p. 42 à 64.

CANIVET (E.)

Catalogue des oiseaux du département de la Manche.  
in 8°, 31 p., Paris.  
Saint-Lô, M. Rousseau, 1843.

- DOBSON (R.)  
Birds of the Channel Island, 1 volume.  
Staples press limited, Mandeville, London, 1952.
- DORST (J.)  
Les migrations des oiseaux.  
I volume, Petite bibliothèque PAYOT, Paris 1956.
- DORVAL (P.)  
Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne.  
II Baie de Douarnenez et côte sud du Finistère.  
Ar Vran 1968, tome I, fasc. II, p. 50 à 74.
- ETCHECOPAR (R. D.)  
Réserves françaises d'oiseaux de mer. 1962, 96 p.  
Union des Fédérations Départementales Côtières des chasseurs.
- EVANS (G.)  
The observer book of Bird's eggs.  
I volume, 223 p., 180 illustrations.  
Frederick warne and Co. l. t. d.  
London England, 1965.
- FAUVEL (P.)  
Histoire naturelle de la presqu'île du Cotentin,  
extrait de Cherbourg et le Cotentin, in 8 paginé 47 à 94.  
Volume publié à l'occasion de la 34ème session de l'association française pour l'avancement des sciences à Cherbourg, 3-10 août 1905.  
III La Faune, p. 50 à 53, Cherbourg, imprimerie Le Maout, 1905.
- GADEAU de KERVILLE (H.)  
Faune de la Normandie.  
- Fascicule II Oiseaux (Carnivores, Omnivores, Insectivores et Granivores).  
Extrait du bulletin de la Société des amis des Sciences naturelles de Rouen 2ème semestre 1887 et 1er semestre 1889,  
Paris Librairie J. B. Baillière et Fils, 19, rue Haute-feuille, 1888 et 1890.  
- Fascicule III Oiseaux (Pigeons, Gallinacés, Echassiers, Palmipèdes).  
Extrait du bulletin des amis des Sciences naturelles de Rouen, 2ème semestre 1891.  
Paris Librairie J. B. Baillière et Fils, 19, rue Haute-feuille, 1892.

- GEROUDET (P.)  
La Vie des Oiseaux - 6 volumes.  
Les Rapaces, les Colombins et les Gallinacés, 1947.  
Les Echassiers 1949.  
Les Palmipèdes 1959.  
Les Passereaux I 1951.  
Les Passereaux II 1954.  
Les Passereaux III 1957.  
Delachaux et Niestlé, Neuchatel (Suisse).
- JONIN (M.)  
Nidification de la Mouette rieuse en Basse Bretagne.  
Ar Vran, 1968, tome I, fasc. 2, p. 75 à 77.
- JULIEN (M. H.)  
L'Homme et la nature.  
I volume, Librairie Hachette, 1965.
- LEBEURIER (E.)  
Nidification de la Mouette rieuse dans le nord-Finistère.  
Ar Vran, 1968, tome 1, fasc. III, p. 131 et 132.
- LE PAPE (L.)  
Réserve du cap Sizun (Finistère)  
Penn ar Bed, volume 7, fasc. 1, n° 56, mars 1969,  
p. 44 et 45.
- LESAUVAGE (E.)  
Catalogue méthodique des oiseaux du Calvados dans Mémoires de la Société linnéenne de Normandie.  
Années 1834-1838, p. 171 et addition p. 309.
- L'HARDY (J. P.)  
Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne.  
IV côte nord du Finistère.  
Ar Vran, 1968, tome 1, fasc. 4, p. 141 à 161.
- MILON (C.)  
Dénombrement des oiseaux de l'île de Rouzic en avril 1955.  
Oiseaux de France, volume VI, n° 1, printemps 1956,  
n° 14, p. 84 à 97.
- MONNAT (G. Y.)  
Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne.  
I L'iroise  
Ar Vran, 1968, tome 1, fasc. 1, p. 1 à 31.

PITTOIS (C.)

La Hague, 1 volume.  
Imprimerie La Dépêche, Cherbourg, 28.2.1966.

POSTEL (E.)

Réserve du Cap Fréhel (Côtes du Nord).  
Penn Ar Bed, volume VII, fasc. 1, n° 56, mars 1969,  
p. 41.

ROUX (F.) et SPITZ (F.)

Esquisse du statut des Laridés nicheurs de France.  
Oiseaux de France, volume XIII, n° 2, n° 38,

ROUX (F.) - SPITZ (F.) et TAMISIER (A.)

Dénombrement des Anatidés en 1965, 1966 et 1966-  
1967.  
Oiseaux de France, volume XVII, n° 1, année 1967,  
n° 49, p. 23 à 40.

SERMET (E.)

Rapports entre le Grand Corbeau et le Faucon pèlerin.  
Nos oiseaux, décembre 1959, p. 133 à 137.

SPITZ (F.)

Recensements d'Anatidés en France pendant l'hiver  
1963-1964.  
Oiseaux de France, volume XIV, n° 4, n° 43, p. 1 à 17.  
- Littoral nord du Cotentin du 12.7. au 26.7.1960 (no-  
tes complémentaires à l'étude du n° 27)  
Oiseaux de France, volume XI, n° 1, n° 31, hiver 1961.  
Observations en octobre 1961 dans le Cotentin nord.  
Oiseaux de France, volume XII, n° 1, n° 34, hiver 1961-  
1962.  
- Vue générale sur les stationnements d'Anatidés et  
de Limicoles dans les grandes baies du littoralatlan-  
tique français.  
Oiseaux de France, volume XV, n° 1, n° 44, printemps  
1965, p. 26 à 36.  
- Situation des Laridés nicheurs en France en 1965 et  
1966.  
Oiseaux de France, volume XVI, n° 1, année 1966,  
p. 3 à 12.

SPITZ (F.) et NICOLAU-GUILLAUMET (P.)

Observations ornithologiques dans le Cotentin.  
Oiseaux de France,  
volume IX, n° 3-4, automne 1959, n° 26, p. 14 à 25.  
volume X, n° 1, hiver 1960, n° 27, p. 21 à 38.

SPITZ (F.) et ROUX (F.)

Les stationnements d'Anatidés en France pendant la  
vague de froid de 1962-1963.  
Oiseaux de France, n° Spécial, publication n° 6, 1963.

THIOLLAY (J. M.)

Les techniques de dénombrements d'oiseaux.  
Oiseaux de France, volume XVIII, n° 1-2, année 1968,  
n° 51, p. 32 à 43.

## INFORMATIONS INEDITES ET COMMUNICATIONS ORALES

ARLOT (C.)

Correspondant du C. R. M. M. O.  
à Beaumont-Hague (Manche)

- Notes prises dans la région de Beaumont-Hague en 1968 et 1969.
- Communications orales.

Melle LECOURTOIS (L.)

Conservateur de la réserve ornithologique  
du Nez de Jobourg. Correspondant du C.R.M.M.O

- Notes et résultats d'enquêtes effectuées dans la Hague en 1967-1968-1969.
- Communications orales.

PELERIN (E.)

- "Parc régional de la Hague étude préliminaire" non publié.

REILLE (A.)

Secrétaire de la Fédération  
française de protection de la nature

- Notes prises dans la réserve des "Sept-Iles" (Côtes-du-Nord).

SAMSON (A.)

Ornithologue amateur de la région  
de Omonville-la-Petite.

- Notes et résultats d'enquêtes effectuées dans la région d'Omonville-la-Petite, 1965-1966-1967-1968-1969.
- Communications orales
- Lettres personnelles du 5.11.69, 19.1.70, 15.2.70.

SPITZ (F.)

- "Les richesses du Cotentin doivent être protégées", rapport non publié.
- Lettre personnelle du 21.6.67.

TERRASSE (J. F.)

- Rapport sur la situation des Rapaces en France en 1964.
- Conférence de travail sur les Rapaces, Caen, 1964.

## CARTOGRAPHIE

Carte Michelin au 1/200.000 ème, n° 52, Cherbourg-Le Havre.

Carte I. G. N. au 1/50.000 ème, type 1922.  
Feuille XI 9 10 Les Pieux.  
Feuille XII 10 Cherbourg.

Carte I. G. N. au 1/25.000 ème.  
Cap de la Hague N° 7 - 8  
Les Pieux N° 3 - 4.

Service hydrographique de la Marine, Paris 1927.

Carte n° 5 636 Côtes Nord de France : Sud et Est du Nez de Jobourg 1/20.000 ème, levés de Beautemps, Beaupré, 1833.

Mission hydrographique des Côtes de France 1929, minute topographique n° 4, (non publié).

Centre de documentations des photographies aériennes.

Photographie aérienne du Nez de Jobourg, mission Les Pieux - Saint-Vaast-la-Hougue, 1965.

Service de la carte géologique de la France.

Carte de France au 1/50.000 ème, type 1922.  
Cherbourg, feuilles XII-10 XI-10.

## TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction	3
Statuts de la réserve	5
Remarques sur la toponymie, méthodes d'étude	7
Tableau synoptique des visites effectuées au Nez de Jobourg	8
Géographie et toponymie	10
Etude de l'avifaune	15
Les oiseaux qui nichent dans la réserve	16
Les oiseaux qui fréquentent régulière- ment la réserve en été sans toutefois y nicher	51
Les oiseaux qui ne fréquentent la réserve qu'en hiver	78
Les oiseaux qui passent plus ou moins ac- cidentellement dans la réserve	86
Les oiseaux qui ont niché autrefois dans la réserve	104
Résumé de l'avifaune observée dans la réserve	111
L'avifaune de la Hague (Tableaux)	115
Conclusion	125
Bibliographie	I
Table des matières.	

---

